

Après- demain

Organe
de la Fondation
Seligmann

N° 17 (NF) — 1^{er} trimestre 2011 — Le numéro : 9 €

LA RÉPUBLIQUE EN DANGER

FRANÇOIS COLCOMBET

Comment meurent et ressuscitent les Républiques

ARNAUD MONTEBOURG

Transformer la République

JULIEN LANDFRIED

Communautarisme contre République

PASCAL PEREZ

Restaurer la République, c'est en changer !

NICOLAS KACIAF

Médias, politique, technologies, démocratie

OLIVIER FERRAND

Avant qu'il ne soit trop tard...

SÉVERINE TESSIER

Reconquérir la citoyenneté

ALEXIS BACHELAY

La République de proximité

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Crise financière, sociale, politique

HENRI WEBER

Nos démocraties ont-elles partie perdue ?

GÉRARD RAMIREZ DEL VILLAR

Les démocraties en Amérique du Sud

ELISABETH GUIGOU

L'Europe et les valeurs de la République

PIERRE JOXE

Pourquoi Mendès France ?

PATRICK DOUTRELIGNE

Quand les chemins de la stigmatisation... mènent au Rom

LES ACTIONS DE LA FONDATION SELIGMANN

À LIRE :

Les livres qui ont retenu l'attention d'« *Après-demain* »

LA SÉLECTION D'APRÈS-DEMAIN :

Mes étoiles noires, de Lilian Thuram

Directrice : Françoise Seligmann

Rédaction, administration : BP 458-07 - 75327 Paris Cedex 07

Non vendu dans les kiosques

ISSN 0003-7176 - N° de CPPAP : 0514 P 11513

www.fondation-seligmann.org

Renseignements en dernière page

Prochain numéro :

**COMMENT
VIVRE ENSEMBLE ?**

Auteurs et idées-clefs de ce numéro

Dossier réalisé sous la direction de Françoise Seligmann

Page 3

Comment meurent et ressuscitent les Républiques

Par **François Colcombet**, magistrat honoraire, co-fondateur du Syndicat de la magistrature, président de la Convention pour la VI^e République, ancien député de l'Allier.

La Boétie nous rappelle que les Républiques ont souvent été confisquées par des tyrans. Les gouvernements n'agissent pas sans l'accord de l'opinion publique et les principales décisions, même les pires, ont été acceptées sinon voulues par les Français. Lorsque celui qui est chargé de gouverner se montre incapable de faire son métier, il inspire à d'autres l'envie de le remplacer, et il les détermine à s'organiser pour s'emparer du pouvoir.

Page 11

Transformer la République

Par **Arnaud Montebourg**, Avocat, député et Président du Conseil général de Saône-et-Loire, Secrétaire national du Parti socialiste chargé de la rénovation, Arnaud Montebourg milite en faveur d'une nouvelle Constitution, au sein de la Convention pour la VI^e République (C6R), qu'il a fondée en 2001.

Les Républiques ne sont pas éternelles et immuables. L'histoire de la République française n'a jamais été un long fleuve tranquille, mais la voici, malgré tout, parvenue jusqu'à nous. Chacun est libre de n'en rien faire, de la laisser choir, mais, outre que cela n'est pas sans danger, nous serions bien inspirés, ensemble, de la remettre bientôt en mouvement.

Page 13

Communautarisme contre République : une menace en trois dimensions

Par **Julien Landfried**, Secrétaire national du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC), directeur et cofondateur de l'Observatoire du communautarisme ; a publié *Contre le communautarisme*, Armand Colin, 2007.

Le communautarisme « ghettoïse », isole et éloigne de la communauté nationale fondée sur les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Jusqu'où peut aller la revendication du droit à la différence dans la sphère publique ? Le communautarisme menace-t-il la République ? Voici une tentative de réflexion en trois dimensions : le communautarisme entendu comme réflexe idéologique, comme stratégie opportuniste, comme réalité démographique.

Page 16

Restaurer la République, c'est en changer !

Par **Pascal Perez**, Directeur de *Formules Economiques Locales*.

La V^e République, avec son fonctionnement monarchique à Paris et féodal en régions, a très mal adapté le pays à son temps. 40 ans de déni du changement et de réponses de court terme aboutissent à l'asphyxie des finances publiques et au discrédit de la République décentralisée. La République française a perdu sa capacité à agir, à mobiliser les citoyens et à jouer un rôle international.

Page 20

Médias, politique, technologies, démocratie : un écheveau toujours plus complexe

Par **Nicolas Kaciaf**, maître de conférences en sciences politiques à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, où il enseigne la sociologie des médias, les relations internationales et la sociologie politique après avoir enseigné l'histoire politique et économique des médias à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Percus comme un puissant « quatrième pouvoir » ou comme de simples chiens de garde des classes dominantes, les médias se voient fréquemment imputer nombre de dysfonctionnements sociaux, du désenchantement des citoyens à l'appauvrissement du débat public. Ces effets délétères sont cependant plus souvent postulés que réellement démontrés. Il faut donc s'armer de prudence pour saisir la place qu'occupent réellement les médias dans les affaires politiques.

Page 23

Avant qu'il ne soit trop tard...

Par **Olivier Ferrand**, Administrateur civil, Président et fondateur du club de réflexion progressiste « Terra Nova », ancien responsable du Parti socialiste pour les questions européennes et internationales, Olivier Ferrand est maire-adjoint de Thuir (Pyrénées-Orientales). Il a dirigé la rédaction de l'ouvrage *L'État pyromane* (Delavilla, 2010).

La crise que nous traversons, d'abord financière puis économique, sociale et morale, métastase aujourd'hui en crise politique. Le renouvellement des idées, des institutions, de la sociologie et de l'éthique politiques s'impose à l'évidence : il est urgent de refonder notre démocratie. Sinon, les extrémismes, qui grondent déjà un peu partout en Europe, menaceront gravement notre République exsangue.

Page 27

Reconquérir la citoyenneté

Par **Séverine Tessier**, cofondatrice d'Anticor, association regroupant des élus et citoyens désireux de combattre la corruption et de réhabiliter la politique. Animatrice d'un pôle économique spécialisé dans la gestion de l'eau et des énergies, elle est membre fondateur de la Convention pour la VI^e République, avec Arnaud Montebourg.

Les citoyens ont pratiqué le nomadisme électoral jusqu'à l'élection de Nicolas Sarkozy, perçue comme une sorte d'alternance au système reposant sur un socle de valeurs affichées mais constamment dévoyées. Encore déçus ? Il fallait mieux lire le contrat ! L'action démocratique ne se limite pas au dépôt d'un bulletin dans l'urne. Elle peut s'exercer durant la délégation de pouvoirs aux fins de l'évaluer. Ce qui évite les déconvenues en bout de course.

Page 30

Ne laissons pas s'éloigner la République de proximité

Par **Alexis Bachelay**, adjoint au Maire de Colombes (92), délégué au développement durable, aux transports et au stationnement.

Max Weber souligne qu'il y a « deux façons de faire de la politique ». Ou bien l'on vit « pour » la politique, ou bien l'on vit « de » la politique. Tout à la fois acteurs et spectateurs des mutations sociales, économiques et environnementales, les élus locaux sont aux premières loges. La commune, c'est le lieu où se fonde la République de la proximité. A la place qui est la nôtre, nous contribuons à développer une culture territoriale qui place la démocratie, la solidarité et les valeurs républicaines au cœur de nos préoccupations.

Page 33

Crise financière, sociale, politique : l'idée républicaine peut inspirer l'Europe

Par **Jean-Pierre Chevènement**, sénateur du Territoire de Belfort, ancien Ministre d'Etat, co-fondateur du PS, fondateur du Mouvement des citoyens, Président d'honneur du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC). Il est également Président et Vice-président du RDSE (Rassemblement Démocratique et Social Européen). La France porte l'idée républicaine depuis deux siècles, naturellement ouverte à l'universel. Elle peut aider au redressement d'une Europe aujourd'hui en voie de marginalisation à l'échelle mondiale. Elle peut surtout permettre un dialogue sur des bases saines avec les puissances dites « émergentes », dans un monde que l'Occident et, à plus forte raison, l'Europe ont définitivement cessé de dominer. Le monde qui vient sera plus difficile pour la « vieille Europe ». Pour relancer ce défi, la gauche française doit retrouver l'énergie républicaine du « salut public ».

Page 36

Face aux nouveaux « despotismes éclairés », nos démocraties ont-elles partie perdue ?

Par **Henri Weber**, député européen (groupe « Alliance progressiste des socialistes et démocrates »), Vice-président de la Délégation interparlementaire Union Européenne-Chine. Henri Weber est cofondateur de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), docteur en philosophie et en sciences politiques.

La globalisation et la financiarisation de l'économie semblent avoir rendu impotentes les démocraties libérales, dépourvues de vitalité et de moyens d'action efficaces. Comment peuvent-elles affronter la puissance économique et politique de pays que l'on appelle encore, à tort, « émergents ». Efficacité économique et recherche de l'excellence pour l'avenir ne sont pourtant pas en contradiction avec les régimes délibératifs et décentralisés des démocraties européennes. Ce que la Chine réalise aujourd'hui de façon autoritaire, nous pouvons, demain, l'accomplir démocratiquement.

Page 39

Naissance et renaissance des démocraties en Amérique du Sud

Par **Gérard Ramirez del Villar**, journaliste, rédacteur en chef de *La Lettre informatique & collectivités locales*.

D'une manière générale, le phénomène démocratique s'est installé de manière durable sur le continent sud-américain. Les élections passent, les majorités se font et se défont, les Présidents sont réélus ou non. Les observateurs sont d'accord : ni la droite ni la gauche ne songerait plus à prendre le pouvoir par la force ou hors du processus électoral. De surcroît, à l'heure où la démocratie et les usages républicains semblent chez nous bousculés ou usés, la relation riche, nouvelle, généreuse de l'Amérique du Sud avec la démocratie peut nous servir d'exemple.

Page 42

L'Europe met-elle en danger les valeurs de la République ?

Par **Elisabeth Guigou**, Députée de Seine-Saint-Denis, Elisabeth Guigou fut membre du cabinet de Jacques Delors, avant de rejoindre celui de François Mitterrand à la Présidence de la République. Ancienne garde des Sceaux, Elisabeth Guigou a également été ministre de l'Emploi et des Affaires européennes.

Les valeurs de la République sont-elles affaiblies, menacées par l'Europe, ou, au contraire, renforcées ? L'Union est-elle la cause de l'impuissance des États-nations à produire du sens, de la justice, du progrès social, de la prospérité ? Ces questions sont posées depuis les débuts de la construction européenne, il y a soixante ans. Si elles se posent encore, c'est qu'il n'y a pas une seule réponse simple et définitive.

Page 46

Pourquoi Mendès France ?

Par **Pierre Joxe**, avocat, Premier président honoraire de la Cour des comptes, membre honoraire du Parlement.

Il y a un demi-siècle, chargé du gouvernement de la France durant tout juste sept mois et 17 jours - on s'en souvient encore - Pierre Mendès France (« PMF ») a représenté l'espoir des démocrates et l'honneur de la République. Il a incarné la gauche, le droit et la justice. Il est parvenu à concilier morale et politique. Et pourtant, cette vie semble avoir été frappée de malédiction pour devenir une suite ininterrompue d'échecs, tous plus cinglants les uns que les autres. Il a presque tout raté... Pourquoi donc un tel « loser » a-t-il un tel prestige ?

Page 49

Exemple à suivre

Quand les chemins de la stigmatisation... mènent au Rom

Par **Patrick Doureligne**, Délégué général de la Fondation Abbé Pierre, membre du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées.

L'été dernier, à la suite de faits de violence urbaine précis et condamnables, le Président de la République a cru devoir axer son discours sur la répression de situations illégales en s'attaquant aux différents camps, bidonvilles, habitats spontanés, surgis à la périphérie des villes. Or, la répression visant un groupe est contraire à nos principes de Droit selon lesquels la sanction collective n'est pas admise face à la responsabilité individuelle.

Page 52

Les actions de la Fondation Seligmann

Page 54

A lire : les livres qui ont retenu l'attention d'Après-demain

Page 55

La sélection d'Après-demain : Mes étoiles noires, de Lilian Thuram

François COLCOMBET

COMMENT MEURENT ET RESSUSCITENT LES RÉPUBLIQUES EN FRANCE

Avant même de naître, la République a fait rêver. Ainsi, alors que s'ouvrait en Occident une ère nouvelle, que l'humanisme et la réforme travaillaient le corps social, alors qu'un peu partout en Europe se mettaient en place de jeunes États, nombreux furent les hommes de ce temps qui, réformistes ou révolutionnaires, osèrent proclamer la supériorité des peuples sur les monarques.

LA BOUSSOLE DU « CONTR'UN »

Parmi ceux-ci, Etienne de La Boétie, un jeune magistrat ami de Montaigne, qui fut un partisan actif de la politique de concorde de Michel de l'Hospital. Il nous a laissé un texte qui, depuis sa première parution en 1576, sert de boussole à la pensée politique républicaine. Œuvre biface rédigée en 1549, d'abord comme pamphlet antiroyaliste portant le titre provocateur du *Contr'Un* (entendre : contre le gouvernement d'un seul, pour la République) puis sous son véritable nom de *Discours de la servitude volontaire*, ce discours ne cesse d'être d'actualité quand on s'interroge sur la naissance et la mort des Républiques. Humaniste, La Boétie citait abondamment les auteurs anciens. C'était et c'est encore rappeler que la République, apparue voici plus de deux millénaires, n'est pas une institution récente et qu'elle a connu, en Grèce, à Rome et dans l'Europe médiévale, des périodes brillantes. Cette ancienneté et ces résurrections, La Boétie les explique, devançant en cela Jean-Jacques Rousseau, en affirmant que la République est, comme la liberté, « *naturelle* » à l'homme.

LA RÉPUBLIQUE DÉNATURÉE

Pourtant, La Boétie nous rappelle autre chose encore : les Républiques ont souvent été confisquées par des tyrans.

A cet avènement plusieurs causes, dont la première et la plus évidente est la perversité

des gouvernants ou plus exactement leur « *dénaturation* », puisqu'aussi bien la République est « *naturelle* ». Et La Boétie d'énumérer quelques-uns des « *appâts* » utilisés par ces tyrans : « *les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes sauvages* », sans oublier les « *médailles* » (comprendre : le sport-spectacle, l'ouverture des journaux télévisés par les faits divers les plus spectaculaires, et la Légion d'Honneur ou le Mérite pour les notables et les faiseurs d'opinion).

Ensuite, le tyran - qui n'oublie pas, comme le firent les empereurs romains, d'usurper le titre de « *tribun du peuple* » - se crée un réseau de clients et surtout un petit groupe de « *quatre ou cinq qui lui tiennent le pays en servage* » (on s'y croirait !).

CONFORTABLE SERVITUDE

L'autre cause de cette servitude, au premier abord plus étonnante, mais sans doute principale, c'est la dénaturation des gouvernés eux-mêmes, leur acceptation et parfois même leur désir de la tyrannie. En un mot, celui de La Boétie, leur « *servitude est volontaire* ». Voilà qui, assurément, rendait et rend encore, de nos jours, doublement subversif et donc condamnable ce discours, au point que l'avisé Montaigne se refusa toujours à le publier.

Mais si les philosophes éclairent souvent la lanterne des peuples, ce sont ces derniers qui font l'Histoire. Aussi bien les vœux de La Boétie ne furent-ils pas exaucés. Michel de l'Hospital lui-même voyait dans le développement d'un Etat fort l'antidote à l'emprise des Eglises. Un Etat fort, il est vrai, n'est pas forcément liberticide. Mais il peut l'être. De Richelieu à Louis XIV, c'est en définitive un régime ultra-autoritaire, centralisé et tyrannique, allant jusqu'au terrorisme d'Etat à l'égard de certaines minorités, qui est mis en place. D'abord contesté, ce régime fut accepté, bientôt magnifié et même cité en modèle par une grande partie des élites du pays et de l'Europe.

UNE IDÉE QUI REFAIT SON CHEMIN

Mais, même condamnables, les idées ont la vie dure. Ayant secrètement survécu dans la tête des libertins et dans les cabinets des bibliophiles, republié au XVIII^e siècle, comme incidemment, à titre de curiosité, en annexe à une réédition des *Essais*, le *Discours de la servitude volontaire* ressurgit, avec des effets ravageurs, dans des libelles antimonarchistes et même en pleine Révolution, dans une œuvre de Marat défendant la légitimité de l'insurrection non plus contre la royauté, mais contre les représentants du peuple, accusés de l'avoir trahie. Car un régime républicain peut être dévoyé en tyrannie, La Boétie dans la généralité de son propos, ne l'exclut pas ; et nous savons d'expérience qu'il a raison.

Entre-temps, en effet, la royauté avait été abolie et les pouvoirs de la Nation étaient désormais exercés par les représentants élus de celle-ci. C'était ce que les savants appellent un « régime d'Assemblée ». Sans Président de la République, l'Assemblée non seulement votait des lois mais envoyait ses représentants dans les provinces et aux armées, où ils avaient les pleins pouvoirs. Cette Assemblée n'hésitera pas à se transformer elle-même en tribunal pour consommer la rupture définitive avec la monarchie, en votant la mort du Roi.

D'UNE TYRANNIE L'AUTRE

Elle va être particulièrement active et même réactive aux attaques. Sa production, marquée de débats de très haute tenue, est souvent de grande qualité. Mais, très vite, elle va s'emballer jusqu'à la folie quand, en particulier, elle devient le champ de luttes acharnées entre Girondins et Montagnards dont les combats se terminent, pour les vaincus, sur l'échafaud.

Cet emballement avait encore été accru par la présence constante d'un nombreux public aux séances. Certes, la délibération des élus à haute voix, « en **Parlement** », permettait-elle le contrôle démocratique, mais les applaudissements, les interruptions, les interventions des spectateurs (quoique prohibés, en théorie, par le règlement) étaient tolérés, voire encouragés. Cela allait au-delà de l'anecdote, les tricoteuses des tribunes se voulant l'aile avancée d'une autre légitimité que celle de la Nation : la légitimité de la rue, voire celle de l'émeute qui, d'ailleurs, envahissait parfois l'enceinte de l'Assemblée. Elles étaient aussi, souvent, le porte-parole de la trop proche Commune de Paris qui, pas à pas, en était venue à imposer ses choix à l'Assemblée Nationale. Ainsi constatait-on que l'abolition de la monarchie n'empêchait pas de nouvelles tyrannies : celle de la capitale sur la Province, celle des activistes sur les

élus de la Nation. C'est ce dont se réjouissait un Marat n'hésitant pas à solliciter La Boétie, et c'est ce dont se désolaient les vrais républicains qui, peu à peu, se détournaient de cette République-là.

UN REMÈDE PIRE QUE LE MAL : LE DIRECTOIRE

Le régime d'Assemblée qui avait permis à Robespierre de faire régner la terreur, permit tout aussi bien de le renverser. Après sa chute arrivèrent au pouvoir des personnages qui, en comparaison des héros des débuts, parurent médiocres et furent revanchards. Les défauts du système, ses excès, n'avaient pas peu contribué à déconsidérer l'idée même de République. On chercha à calmer le jeu en créant une deuxième Chambre et en confiant, à partir de 1795, l'exécutif à des « directeurs ». Le remède fut pire que le mal. Le peuple français en était arrivé à préférer la tyrannie.

« *Il ne faut plus de bavards, mais une tête et une épée* » commentait Sieyès, porte-parole des modérés et des opportunistes. Ce que Lefebvre, officier gagné à Bonaparte traduisit en « *jetons les avocats à la rivière !* ». Autrement dit à bas le débat, plus de République !

Aussi bien lorsque, en 1799, le jeune général victorieux s'empara du pouvoir, le peuple ratifia-t-il massivement la nouvelle Constitution, accordant un pouvoir quasi absolu au Premier consul et cela pour 10 ans. « *Le drame de la Révolution se terminait comme les républiques italiennes, par l'établissement d'une seigneurie* » écrirait plus tard Pierre Larousse (en 1869, soit après le coup d'Etat de 1851). La République n'existait plus que de nom, le Consulat préparait l'Empire. On connaît la suite. Bonaparte devenu Napoléon conservera toutefois les conquêtes de la Révolution (le Code civil) et il ne reviendra pas sur la vente des biens nationaux, s'assurant ainsi, pour lui-même et ceux qui se voudront ses successeurs, le soutien indéfectible des propriétaires – ce qui, en régime censitaire, équivalait presque à une assurance tous risques.

UNE LEÇON À MÉDITER

Avant d'aller plus loin, retenons que le bref et éclatant météore que fut la 1^{ère} République française est resté, pour les Français et pour l'ensemble des peuples du monde, un modèle et une leçon à méditer. Comment, en un parcours si flamboyant, était-on passé du régime d'Assemblée à la République consulaire et à l'Empire ? Comment, en revanche, le peuple américain, assurément moins

brillant dans ses débuts, avait-il pu conserver sa République et à quel prix ? Les républicains classiques, les socialistes, les premiers marxistes, tous scrutaient cette histoire. D'autant qu'elle allait se répéter et devenir, dans ce sens-là aussi, exemplaire. Après l'Empire et la Restauration, le nouveau désir de République du peuple français fut confisqué par Louis-Philippe. Ce « **Roi Citoyen** » s'appuiera sur un régime à deux Chambres dont l'une était une sorte de conservatoire des gloires nationales (Hugo ne dédaignera pas d'être pair de France...). C'est l'ancêtre de notre Sénat.

« DANS LE SANG OU L'IMBÉCILLITÉ »

Période de forte croissance économique mais aussi d'injustices sociales criantes, le règne de Louis-Philippe est une période d'intense production idéologique, faite de réflexions sur l'Histoire française récente, sur celle des Etats-Unis et de divers modèles européens, réflexions qui vont nourrir, via la presse, la pensée des citoyens et préparer de grands changements. Tocqueville, Marx et bien d'autres sont à l'œuvre.

Adolphe Thiers lui-même, ce « **ministre de la police de Louis-Philippe** » avec lequel, selon Stendhal, on pouvait « *jouer à la rente* », ayant été renvoyé par le Roi, en préparait sa chute en publiant à partir de 1845 son *Histoire du Consulat et de l'Empire* dans laquelle il poussait jusqu'à l'idolâtrie l'admiration de l'Empereur, préparant aussi les voies du futur Napoléon III (comme le faisaient dans des registres voisins Béranger ou Victor Hugo lui-même). C'est même Adolphe Thiers qui, de royaliste devenu républicain modéré, profèrera quelques années plus tard ces paroles sinistres et désespérantes : « **en France, la République finit toujours dans le sang ou l'imbécillité** ».

Mieux inspiré, Lamennais rééditait La Boétie, c'était en 1835, au moment le plus fort des insurrections ouvrières à Lyon (la révolte des Canuts) et à Paris, auxquelles il donnait une légitimité.

Cette fois, le désir de République devait finir par l'emporter. En 1848, Louis-Philippe sera balayé par l'émeute. Mais la durée de cette République nouvelle sera encore plus courte que celle de la Première, dont elle imitera les travers et dont elle connaîtra l'évolution rapide du régime d'Assemblée à l'Empire.

UNE ATTITUDE SUICIDAIRE

Dès le début, les républicains s'entredéchirent. Les plus radicaux, comme Ledru-Rollin, Raspail, Barbès, appuyés par les clubs et les émeutiers parisiens, se

réclamaient des Montagnards et de la Convention. Les autres, plus bourgeois et provinciaux, avaient pour chef Lamartine, qui venait de publier une histoire hagiographique des Girondins (1847). Les luttes entre les factions furent d'une extrême violence, ponctuées de combats de rue, d'invasions de l'Assemblée, d'arrestations et de procès. La plupart des partisans de l'extrême-gauche furent arrêtés et quatre mille d'entre eux déportés en Algérie. Ainsi les républicains avaient-ils, par leurs conflits, affaibli leur propre camp. A ce comportement suicidaire allait s'ajouter l'effet de choix institutionnels fatals. La première Assemblée élue était constituante. Elle avait retenu le principe d'une Chambre unique sur le modèle de la Convention. L'extrême gauche avait proposé que, toujours selon ce même modèle, il n'y eût pas de Président de la République mais un simple « chef de l'exécutif » élu et révocable par l'Assemblée. Or la majorité (dont Hugo, Lamartine et Thiers) préféra un Président élu au suffrage universel. Seuls garde-fous : ce Président élu pour quatre ans ne pouvait se faire réélire et il était prévu que la Haute Cour se réunirait spontanément si, d'aventure, il violait la Constitution.

LA BOÉTIE L'AVAIT DIT

L'élection eut lieu le 10 décembre 1849. Ce ne furent ni Ledru-Rollin ni Lamartine ni l'un des généraux vainqueurs de l'émeute qui furent élus mais Louis-Napoléon Bonaparte, lequel s'était surtout signalé jusque-là par ses complots (il avait été condamné et emprisonné) et par son inconduite privée. Mais il était le neveu de Napoléon I^{er} qui, rappelons-le, avait entériné les conquêtes de la Révolution et respecté les acheteurs de biens nationaux. Ainsi, les Français, tous les Français (car le suffrage n'était plus censitaire) avaient, à une très forte majorité, voté pour celui qui, en trois ans allait devenir Empereur. Le Prince-président va d'ailleurs exactement jouer le rôle, décrit par la Boétie, du tyran accédant au pouvoir. Amusant la galerie par ses voyages à grand spectacle en province (ou on l'acclamait aux cris de « **vive l'Empereur** ») il s'entourera d'un petit groupe de créatures dont la moins douteuse ne fut pas son demi-frère, le duc de Morny, un coureur de jupons doublé d'un affairiste semi-escroc sans scrupules, ou encore le préfet Maupas qui n'hésitait pas à produire de fausses pièces dans les procès contre les adversaires du Régent. Ces individus animés d'une ardente ambition, d'une redoutable avidité et d'une indéniabile habileté, vont se transformer en hommes de main lors du coup d'Etat.

EN PLACE POUR LA MISE À MORT

Ce coup d'Etat était donc attendu et d'autant plus urgent pour le Prince-président, que celui-ci ne pouvait, rappelons-le, briguer un deuxième mandat. Une tentative de révision de la Constitution avait été débattue dans tout le pays. L'accueil avait été favorable dans les Conseils généraux, montrant ainsi que la France des bourgs et des villages souhaitait la tyrannie. Au Parlement, le vote nécessitait une majorité des trois-quarts : le résultat - 446 pour, 278 contre - s'avérant insuffisant pour la modification, démontrait cependant de façon éclatante qu'à défaut d'y arriver par des voies légales, la classe politique était prête à l'aventure. Et cet avis était partagé par l'opinion. Outre les militaires ou les propriétaires de biens nationaux, Louis-Napoléon avait en effet su s'attirer des voix de la gauche en se déclarant favorable au rétablissement du suffrage universel que la majorité de l'Assemblée, alors royaliste, avait quelque peu écorné. Cette prise de position lui valut, à l'Assemblée, le soutien de l'extrême-gauche, laquelle fit échouer une proposition de résolution qui aurait permis à son Président de requérir la force armée pour défendre le Parlement en cas de besoin. Bref, un régime d'Assemblée n'ayant pas fait ses preuves, des républicains divisés, une extrême-gauche inconséquente, un Président déjà sacré par le suffrage universel, bien décidé à s'emparer de tout le pouvoir et organisé en conséquence ; enfin, dans le pays, des citoyens excédés des bévues du Parlement, prêts à accepter une « *servitude volontaire* » : tout était en place pour la mise à mort de la République.

DESTINS PARALLÈLES ET FAILLITE MORALE

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fut mené tambour battant. Peu ou pas d'opposition. Flaubert résume l'événement par la mort du bon républicain qui, ayant naguère suivi Lamartine, tire en juin 1848 sur ses frères de classe et qui, croyant se laver de cette trahison, se laisse assassiner en décembre 1851 par un policier, lui-même ancien partisan de l'extrême-gauche devenu bonapartiste. « *La boucle est bouclée et si Flaubert avait eu [...] l'intention [...] d'écrire l'histoire morale des hommes de sa génération, ces destinées parallèles qui aboutissent à une faillite morale, intellectuelle et politique, suffiraient à nous faire comprendre pourquoi le Prince-président deviendra Empereur des Français* » écrit Maurice Nadeau dans sa préface à *L'éducation sentimentale*. Que la mort d'une République s'accompagne d'une faillite morale, intellectuelle et politique, nous ne devons pas l'oublier. Comme Napoléon I^{er}, Napoléon III mènera une politique étrangère aventureuse qui s'achèvera par

l'invasion et l'amputation de la France et la fin de l'Europe. A quoi s'ajoutera l'épisode dramatique de la Commune de Paris.

XX^e SIÈCLE : LA RÉPUBLIQUE ASSIÉGÉE

La République sera alors rétablie, d'abord par des élus qui n'y croyaient pas, puis par des républicains enfin majoritaires qui mirent en place un régime parlementaire à deux Chambres avec un Président de la République élu par celles-ci et sans réel pouvoir, l'exécutif appartenant au Premier ministre et aux ministres responsables devant le Parlement. Les leçons du passé avaient été retenues : seule l'Assemblée représentait la Nation. Pas de tyrannie de Paris sur la Province, pas de démocratie directe, pas de Président ayant les moyens d'un coup d'Etat. Quant à l'opposition extra-parlementaire, elle disposait du droit d'association, d'une presse aussi libre que possible et même du droit de manifester. Voilà qui allait permettre à la France de devenir une Nation exemplaire, menant hardiment sa modernisation et traversant crises et guerres sans s'effondrer.

Mais le régime républicain à la française allait, par ses succès même mais aussi par ses travers - dont l'instabilité gouvernementale n'était pas le moindre - focaliser les critiques. Si l'on peut considérer que le XIX^e siècle s'achève avec la Guerre de 1914-1918, force est de constater que dès les débuts du nouveau siècle, la République est assiégée et sournoisement pervertie par les idéologies totalitaires en pleine expansion, le communisme russe et les fascismes généralisés à presque toute l'Europe. Seules l'Angleterre et la France y échappent alors, incapables cependant de protéger la Pologne, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Quand on relit les auteurs à succès de l'époque, on constate que beaucoup ont été séduits par l'antiparlementarisme et le culte de la force. La destruction de la République passait par cette préparation d'artillerie.

Quant à la vie politique, elle était animée par des partis dont certains étaient en résonance avec leurs « modèles », soviétique ou pire, cependant que, fidèle à ses travers d'instabilité y compris parlementaire, la République désolait ses partisans au moment même où s'annonçaient les pires drames.

LE LIT TOUT FAIT DU MARÉCHAL

A nouveau, tout est en place pour l'aventure. La situation, en suspens, va soudain se précipiter, le pacte germano-soviétique faisant l'aveu qu'entre dictatures, on pouvait s'entendre contre les démocraties.

La réaction sera d'exclure du jeu démocratique les députés communistes. Mais on ne touchera plus aux partisans de l'autre camp.

Quand il n'y eut plus qu'à constater que la France avait - et de quelle façon ! - « **perdu une bataille** », le Parlement eut le choix de résister, de se suicider dignement, sans gloire mais à grand spectacle, dans la salle d'opéra du Casino de Vichy. Les quelques courageux républicains qui, comme **Mendès France**, s'étaient embarqués à bord du *Massilia* dans l'espoir de résister à partir des colonies, furent aussitôt accusés de trahison.

La majorité de ceux qui étaient restés, toutes sensibilités confondues, accordèrent le pouvoir législatif au maréchal Pétain dont le crédo maurrassien s'était renforcé lors de son séjour comme ambassadeur de France auprès du « Caudillo » ; le culte du chef qu'il y avait observé allait être pour lui une grande source d'inspiration. Ce n'était un secret pour personne : le vieillard étoilé, qui vouait une haine tenace aux francs-maçons, tenus par lui pour responsables du blocage de son avancement avant 1914, était à présent gagné aux idées fascistes et à l'antisémitisme. Même voté par les représentants de la Nation, même tacitement approuvé par la majorité des peuples, le pouvoir du tyran est, en ce qu'il supprime la liberté, illégitime ; donc le refus de lui obéir est légitime. C'est ce qu'affirme La Boétie. Aussi bien, dès 1941, son livre est-il interdit en Belgique occupée comme « **excitant à la haine et au désordre** ». En France au moins trois éditions sortent discrètement, sous couvert de bibliophilie, mais la lecture en est, comme l'origine, militante car, écrit le commentateur, « **de la manière la plus patente, se tapit en lui le pouvoir des idées** ».

UNE INSTABILITÉ GÉNÉTIQUE

A la Libération, avec la débandade du régime de l'« **Etat français** », la République fut rétablie. Un premier projet de Constitution ayant été rejeté par référendum, le texte finalement voté en 1946 prévoyait au centre du dispositif une Chambre des députés votant seule la loi et ne pouvant déléguer ce pouvoir. Était créé un Conseil de la République, ancêtre du Sénat, appelé à donner un avis, le dernier mot restant aux députés. Le Président élu par le Parlement pour sept ans n'avait que des pouvoirs limités. L'exécutif appartenait au Président du Conseil. De Gaulle, qui avait très tôt quitté le pouvoir, avait solennellement désapprouvé cette Constitution. Il proposait son propre programme inspiré du modèle consulaire.

Très vite, l'instabilité des gouvernements de la IV^e République apparut comme l'un des principaux défauts de cette Constitution, d'autant que le régime se trouvait confronté à des problèmes majeurs liés à

la décolonisation. L'épisode indochinois dignement conclu par **Mendès France** ne servit pas de leçon pour l'Algérie où le conflit, qu'on n'appellera jamais « guerre » tant qu'il durera, avait commencé dès 1945 par des massacres perpétrés de part et d'autre à Sétif et dans toute l'Algérie. La réponse avait été une répression violente.

Les 21 gouvernements qui, de 1945 à 1958, vont se succéder (chacun pour une durée à peine suffisante à la mise en place d'un embryon de politique) vont s'engluer dans le conflit algérien, cependant que des partisans du général de Gaulle, sinon lui-même, vont jouer en sous-main la politique du pire dans l'espoir, qui se réalisera, de récupérer le pouvoir.

AU TEMPS DU « COUP D'ÉTAT PERMANENT »

On connaît la fin de la IV^e République, le gouvernement ayant démissionné, le Président de la République appelle « **le plus illustre des Français** » qui est investi le 1^{er} juin 1958 comme Président du Conseil par 329 voix contre 290. Un gouvernement de large union, dont ne sont exclus que les communistes, gouverne jusqu'au vote de la nouvelle Constitution. Celle-ci a été préparée par un groupe d'experts aidés de personnalités politiques comme l'ancien Premier ministre socialiste Guy Mollet, qui appellera à voter oui au référendum de ratification. Le 28 septembre, le vote prend l'allure d'un plébiscite du Général. Le nouveau régime donne l'essentiel des pouvoirs au Président de la République et limite ceux du Parlement comme de la magistrature. Quatre ans plus tard, un nouveau référendum instaure l'élection du Président au suffrage universel.

Dès lors, la boucle était bouclée. Le régime instauré étant apparemment celui de la II^e République (avec toutefois une deuxième Chambre) gouvernée par un Prince-président, ce que va dénoncer avec hargne et talent François Mitterrand, dans son célèbre pamphlet « **Le Coup d'Etat permanent** ».

CETTE ÉTRANGE PASSIVITÉ...

Tout a été dit ou écrit sur les circonstances de cette évolution liée en grande partie aux années de la tragédie algérienne qui acheva de déshonorer un certain socialisme sans courage ni parole, celui des Guy Mollet, des Max Lejeune, des Robert Lacoste. « **Hélas ! Hélas ! Hélas !** », serait-on tenté d'écrire en paraphrasant de Gaulle qui, le 23 avril 1961, dénonçait le « **pronunciamento** » des ultras qui s'étaient retournés contre lui, ces « **généraux félons** » dont on reparlera un peu plus de vingt ans plus tard dans les travées de l'Assemblée Nationale. L'attentat du Petit Clamart date du 22 août 1962 ; moins d'un mois

après, de Gaulle annonce la réforme de la Constitution par voie référendaire. Une motion de censure à l'initiative de Paul Reynaud, ancien ministre de droite - qui avait pourtant appelé de Gaulle dans son propre gouvernement, début juin 1940, à quelques jours de la débâcle - est votée. De Gaulle dissout l'Assemblée. Le référendum est voté et les gaullistes remportent triomphalement les élections législatives.

L'enchaînement de ces faits peut expliquer le résultat du vote. Il n'explique pas que le régime mis en place ait perduré, inchangé pendant une décennie. Comment expliquer l'étonnante passivité des Français ? Une fois la guerre d'Algérie terminée, rien ne justifiait plus la mise sous tutelle de la télévision, de la radio, de la magistrature ; rien ne justifiait l'existence d'un domaine réservé en matière de politique internationale.

UNE VÉRITÉ DE LA PALICE

Pour tenter d'éclairer ce qu'on peut considérer comme l'acceptation d'une « *servitude volontaire* », on pourra se reporter à l'analyse qu'en fait dans son livre intitulé *Liberté, quand tu nous tiens...*, Françoise Seligmann, qui fut une proche collaboratrice de **Pierre Mendès France**. Elle insiste très justement sur le fait que les gouvernements ne peuvent agir sans l'accord de l'opinion publique et que les principales décisions, même les pires, ont été acceptées sinon voulues par les Français.

« C'est presque une vérité de La Palice que de constater que la chute de tous les régimes a des origines analogues : lorsque celui qui est chargé de gouverner se montre incapable de faire son métier, il inspire à d'autres l'envie de le remplacer, et il les détermine à s'organiser pour prendre le pouvoir. »

Et de citer, sans surprise, les exemples de Louis XVI, du Directoire et de la IV^e République. Elle poursuit : **« Lorsque les citoyens abandonnent leur pouvoir aux professionnels de la politique et se dispensent de tout contrôle, la carrière politique devient la plus facile et la plus tentante pour les médiocres et les moins scrupuleux. Incapables ou malhonnêtes, un médecin, un industriel ou un commerçant courent de très gros risques ; un politicien pratiquement aucun. »**

Le programme qu'elle expose est celui qu'elle a mis concrètement en œuvre à la Ligue des Droits de l'Homme et dans des actions militantes, notamment auprès de jeunes, par l'entremise de la Fondation qui porte son nom :

« ... Il faut donner la parole aux jeunes... S'ils se savent écoutés et respectés, s'ils ont le sentiment que ce qu'ils disent sert à quelque chose, ils se

révèlent capables de travailler sérieusement à formuler des idées utiles.

Si l'indifférence politique des Français est la conséquence de leur ignorance, la réciproque est vraie : lorsque la vie politique est mise à la portée des jeunes, lorsqu'ils savent qu'ils peuvent en être les arbitres, des juges libérés de toutes les restrictions et influences nées de l'obscurantisme, lorsqu'ils comprennent qu'ils peuvent en devenir les maîtres, alors ils prennent conscience qu'ils en sont aussi les responsables. Il n'est pas de meilleure méthode pour faire renaître le civisme. »

SOUDAIN, MAI 68...

Revenons au de Gaulle du début des années 60 : certes, comme François Mitterrand, il connaissait parfaitement l'Histoire de France ; il s'était défendu avec véhémence contre ceux qui voyaient en lui un apprenti dictateur de 67 ans, ce qu'il n'était évidemment pas. Pour autant, on ne peut oublier combien les libertés étaient alors réduites sans que l'opposition parvienne à mobiliser sur ce thème – ou si peu. Si, en 1965, de Gaulle fut finalement réélu, on ne fut pas loin de considérer sa mise en ballottage au 1^{er} tour comme un crime de lèse-majesté. Aux législatives de 1967, les gaullistes conservèrent la majorité mais d'extrême justesse. Aussi, pour ne pas avoir à s'expliquer devant le Parlement, le Général de Gaulle se mit à user de la voie des ordonnances sans que l'opposition parlementaire parvienne là encore à réagir.

Le sursaut devait venir du monde étudiant. Certes, la révolte de Mai 1968 ne fut pas un phénomène spécialement français. Partout dans le monde, les étudiants avaient des poussées de fièvre, mais en France, le régime avait si longtemps étouffé toute velléité de discussion que la contestation explosa comme une marmite dont le couvercle avait été trop bien vissé.

DEBORD, FILS DE LA BOÉTIE ?

On notera que Mai 1968 avait été préparé par un mouvement d'idées dont certains thèmes semblaient empruntés à La Boétie. La *Société du Spectacle* de Guy Debord est publiée pour la première fois en 1967, comme le célèbre pamphlet situationniste *De la misère en milieu étudiant*, distribué à la même époque à Strasbourg puis, dès janvier 1968, à Nanterre.

La gauche ne sut pas comprendre de quoi il retournait, laissant de Gaulle, un instant déstabilisé, reprendre la main. Il démissionnera l'année suivante après l'échec d'un référendum prétexte à sonder une popularité déclinante.

BREF ESPOIR DE RÉSURRECTION

Cette démission allait-elle ouvrir une longue période d'évolution lente des institutions de la V^e République dans un sens plus républicain, un début de résurrection ? Le nouveau Président de la République, Georges Pompidou, se présentait certes comme un héritier de stricte observance mais son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, qui n'avait jamais été membre du gouvernement du temps du Général, se comportait comme un Président du Conseil de la IV^e République. La fameuse déclaration sur la « **Nouvelle société** » - rédigée par Simon Nora, un ancien du cabinet de **Mendès France**, pour la présentation du nouveau gouvernement - **et le développement de la politique contractuelle à l'initiative de Jacques Delors**, allaient malheureusement provoquer le raidissement du Président de la République et de son entourage, puis le remplacement de Chaban par l'orthodoxe Pierre Messmer, tandis qu'à gauche apparaissaient de nombreux clubs, laboratoires d'idées du futur.

Le gouvernement Messmer avait gagné les élections de 1973 mais ne put venir à bout d'un « **Mai 1968 rampant** » marqué par de grandes manifestations étudiantes contre l'application de la loi Debré réformant le sursis des étudiants, l'affaire Lip ou la lutte contre le projet d'extension du Camp du Larzac. Pourtant, une fois encore, ce ne fut pas la gauche qui remporta la mise lors de l'élection présidentielle de 1974, mais bien Valéry Giscard d'Estaing, qui n'hésitera pas à réformer aussitôt la Constitution en augmentant les pouvoirs du Conseil Constitutionnel, contribuant ainsi à atténuer la tyrannie de la majorité.

LA DERNIÈRE COHABITATION ?

On peut s'étonner qu'en arrivant à son tour au pouvoir, François Mitterrand, qui avait été le grand contempteur de la Constitution de la V^e République, ne l'ait pas modifiée, mais la pratique dans beaucoup de domaines et diverses lois concernant la décentralisation, l'audiovisuel, la liberté des radios, vont assouplir le carcan. Plus tardivement, François Mitterrand fera voter une réforme du Conseil supérieur de la magistrature assurant l'indépendance des juges du siège (1993).

Ce seront surtout les périodes de cohabitation qui vont modifier la pratique constitutionnelle, permettant alors au Premier ministre, appuyé sur une majorité parlementaire, de mener la politique du pays. La répétition de ces cohabitations laissait supposer que les Français y trouvaient des avantages et qu'une modification de la Constitution instaurant un régime « primo-ministériel » s'imposait ; c'est d'ailleurs ce que réclamait, avec quelques autres, le député Arnaud Montebourg.

Or il n'en fut rien. Bien au contraire. C'est même un Premier ministre de cohabitation et de gauche qui fera voter le quinquennat et l'inversion du calendrier, mesures qui rendent pratiquement impossible toute cohabitation et qui poussent jusqu'à l'absurde le présidentialisme de la V^e République.

LA FIN DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ?

La suite est bien connue. L'erreur mortelle du gouvernement Jospin sera sanctionnée par la mise hors-jeu de la gauche au deuxième tour des élections présidentielles. Certes Jacques Chirac ne modifiera pas seulement le mode de fonctionnement des institutions. Mais avec son successeur, les choses ont changé. Le présidentialisme sera encore accru par diverses réformes constitutionnelles dont en particulier celle qui, prétendant donner plus de pouvoir au Parlement, les donne en réalité au Président puisque, du fait du quinquennat et de l'inversion du calendrier, la majorité de ce Parlement est forcément à la dévotion de ce Président qui l'a faite élire et dont elle dépend pour sa réélection. Dans la même logique, le Président, au moins pendant les deux premiers tiers de son quinquennat, exerce de fait les fonctions du Premier ministre entouré de ses conseillers, lesquels parlent à la presse – mais non au Parlement.

Au demeurant celui-ci n'est plus désormais qu'un corps fantomatique exerçant une vague mission de commentaire de l'actualité. On a même récemment vu le Président de l'Assemblée décider de son propre chef et contrairement au règlement qui venait d'être voté, de priver l'opposition d'une grande partie de son temps de parole et ce dans l'indifférence à peu près générale des citoyens.

Il est vrai que tout le monde sait que désormais la démocratie d'opinion l'a emporté sur la démocratie représentative. A quoi bon voter ? Du moins pour les élections politiques. Car il se trouve chaque jour de nombreux gogos pour voter en payant lors de jeux télévisés ou de sondages. Il est vrai qu'un sondage vaut mieux qu'un vote. Le Président le sait, qui crée l'événement en annonçant des réformes avant qu'elles ne soient votées. Il ne reste que le Conseil Constitutionnel dont les pouvoirs ont été heureusement augmentés. Mais chaque déclaration d'inconstitutionnalité a le résultat pervers de montrer un peu plus chaque jour que l'Assemblée compte pour du beurre. Et, un peu plus chaque jour, les tricoteuses de la Convention sont remplacées par le chœur des spécialistes autoproclamés de la télévision auxquels se joignent selon le marché du jour des footballeurs ou des starlettes.

Serait-ce maintenant la mort de notre République ?

François Colcombet

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)

Si vous souhaitez être informé de la situation des Droits de l'Homme dans le monde, inscrivez-vous à la Newsletter de la FIDH sur www.fidh.org et consultez le blog de la FIDH "Gardons les yeux ouverts", blog.gardonslesyeuxouverts.org

Pour soutenir les actions de promotion et de défense des Droits de l'Homme de la FIDH à travers le monde, faites votre don en ligne sur www.fidh.org/dons

ou envoyez un chèque à l'ordre de la FIDH à l'adresse suivante :

FIDH - Service Donateurs - 17, passage de la Main-d'Or, 75011 PARIS

(Chaque don donne droit à une réduction d'impôts de 66%)

ProChoix

La revue ProChoix est éditée par une association d'investigation, de réflexion et d'information réunissant des chercheurs, des journalistes et des citoyens dans le but de publier des analyses au service de la défense des libertés individuelles menacées par l'essentialisme, le racisme, l'intégrisme et toute idéologie totalitaire ou anti-choix.

"Ecole : silence, on privatise..."

ProChoix n°53 (octobre 2010)

Dossier

Editorial (Caroline Fourest) - Communautarismes et marchés scolaires (Eddy Khaldi) - Le hors-contrat se déploie et s'organise (Jérémie Demay) - Les écoles catholiques intégristes en France - Pourquoi l'Etat en veut-il tellement à son service public d'éducation (Christiane Allain) - Un collège de l'Opus Dei sous contrat - La Loi Debré, cet « acte de combat » antirépublicain (Louis Astre) - Ecole laïque en danger, démocratie en danger (Guy Georges) - Sur l'accord République Française - Saint Siège (Jean Riedinger) - Coups d'épingles dans la laïcité (Monique Cabotte-Carillon) - Maine et Loire : la guerre scolaire au quotidien (Christophe Guillet) - Le règlement Saint Dominique Savio et Sainte Maria Goretti - A propos de quelques écoles juives (Hervé Elie Bokobza) - Le lycée Averroès (Fiammetta Venner) - L'enseignement confessionnel en Belgique (Nadia Geerts)

Enquêtes et décryptage

La France a perdu ma mère (Ahmed Meguini) - Fidel contre le Bilderberg : le castrisme est-il soluble dans le conspirationnisme ? (Rudy Reichstadt)

On a vu, on a lu, on en parle

Inde : la Cour suprême partage un lieu sacré en trois parties - Section d'assaut - Manifestation de femmes à Mea Shearim contre la discrimination sexuelle - Sept mesures pour améliorer la retraite des femmes - Taslima Nasreen pourra rester en Inde - Benoît XVI : béatification d'un ex-anglican - Il a 18 ans et il va être pendu - Journée mondiale contre la peine de mort : 10 octobre 2010 - Il y a 90 ans, les femmes américaines obtenaient le droit de vote - Liberté pour les dé-jeûneurs du ramadan - Indonésie : dissolution des Ahmadi - Les Francs-maçons du Grand Orient de France accouchent de la mixité aux forceps - Michèle Causse a choisi de dé/naître

Prochoix est diffusé dans les librairies par Difpop

Pour vous abonner à la revue Prochoix, imprimez ce bon (muni d'un chèque à l'ordre de ProChoix)

à l'adresse suivante : ProChoix, 177 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

ABONNEMENT D'UN AN : 52€ pour les individus/es. Etranger : 74€

70€ pour les groupes et institutions. Etranger : 90€

100€ ou plus pour les abonnements de soutien

AU NUMERO : 4,60€ par numéro jusqu'au n°19, 14€ à partir du n°20

Pour l'Europe, ajoutez 2,40€ de port. Hors Europe : 5€

Arnaud MONTEBOURG

TRANSFORMER LA RÉPUBLIQUE

Depuis qu'elle fut proclamée pour la première fois par la Révolution française, le 21 septembre 1792, la République est devenue peu à peu indissociable de l'Histoire de France – je dirais même des Français. L'histoire de la République n'a pourtant pas été un long fleuve tranquille, mais la voici parvenue jusqu'à nous. Nous sommes libres de n'en rien faire, de la laisser choir, mais nous serions au contraire bien inspirés de la remettre en mouvement.

LES RÉPUBLIQUES NE SONT PAS ÉTERNELLES

La République n'est pas un monument immuable. Au cours des siècles, elle a été révolutionnaire et guerrière en 1792, légaliste et sociale en 1848, laïque et institutrice en 1870, parlementaire et volontariste en 1946, présidentielle et ambitieuse en 1958. Elle est devenue aujourd'hui césariste et irresponsable, dérivant de la démocratie vers l'autocratie, c'est-à-dire vers sa propre fin. L'Histoire enseigne que les Républiques sont mortelles. Pour survivre, elles n'ont d'autre choix que de se transformer avec la société. En cas d'incapacité à évoluer, le système se désagrège lentement et finit par se retourner contre ceux-là mêmes qui sont ses forces vives.

C'est le bilan de notre République en danger. Point de péril extérieur : pas de casque à pointe par-dessus la frontière du Rhin, pas de nouvelle guerre mondiale à l'horizon, mais un affaissement de l'intérieur.

LE TEMPS DU MÉPRIS

Les concepteurs de la V^e République ont bâti avant tout un exécutif fort, assis sur un Etat aux prérogatives étendues. Marqué par l'instabilité de la IV^e République, le pouvoir gaulliste voulait remplacer le débat par l'efficacité. Ce qui, dans une France à moderniser, n'était pas sans justification, ne peut plus tenir aujourd'hui. Progressivement, l'expertise a pris le pas sur la représentativité, l'unité du pouvoir a été sacralisée et le débat d'idées rejeté du côté de l'inefficacité et de l'impuissance. La puissance administrative de l'Etat s'est imposée, broyant au passage la responsabilité politique. Le Parlement ne peut

contrôler l'exécutif. Les citoyens non plus. Même le référendum gaullien - forme de contre-pouvoir citoyen - n'en est plus un. Battu en 2005 à l'occasion du référendum sur le Traité constitutionnel européen, le pouvoir n'en a pas tiré la moindre conséquence. Sans responsabilité devant le peuple, le Président n'en est plus l'élu, il en devient le maître. Voilà comment la République renonce à elle-même.

INJUSTICE ET INDÉCENCE : LA RÉPUBLIQUE ÉGARÉE

La République, soucieuse de libertés civiles et politiques, n'est-elle pas en péril, avec la multiplication des fichiers de police et des lois excessives et sécuritaires, les arrestations d'enfants retenus parce qu'immigrés, la caporalisation des juges et l'asservissement des médias ? La République soucieuse d'égalité entre tous les citoyens n'est-elle pas mise en danger par la création de deux catégories de Français, les Français de souche, et les Français de greffe, les « *bons Français* » (pour citer Eric Besson) et les Français en CDD ? La République qui doit traiter en égaux les justiciables, peut-elle tolérer qu'on organise des poursuites systématiques contre certaines catégories d'individus, comme les Roms parce qu'ils sont Roms, même s'ils n'ont commis aucune infraction, pendant qu'on organise la protection systématique de ceux qui devraient déjà répondre aux questions d'un juge, parce qu'ils sont ministres ou amis financiers du pouvoir ? La République, soucieuse d'éducation et de culture, n'est-elle pas mise en échec dans le mépris affiché pour les intellectuels, les universitaires, les chercheurs ou les artistes, par l'affaissement programmé de l'Education nationale ? La République, soucieuse de méritocratie, n'est-elle pas dévoyée par la reproduction des élites qui donne plus de faveur à la naissance qu'aux diplômes et aux compétences ? La République, soucieuse de séparation des pouvoirs, n'est-elle pas abusée lorsque le pouvoir et l'argent exhibent leurs amours adultérines, quand les gardiens supposés de l'intérêt général échangent leur complaisance contre des services et des soutiens financiers et creusent un fossé toujours plus grand avec la France des gens ordinaires que nous défendons chaque jour ?

NOUS NE SOMMES PAS LE 6 FÉVRIER

Ne nous trompons cependant pas de combat. La « République en danger » d'aujourd'hui n'est pas la « République en danger » d'hier, celle du 6 février 1934 par exemple, quand les ligues d'extrême-droite manquèrent de marcher sur l'Assemblée nationale et de renverser le régime. Rien ne sert en réalité de monter sur son grand cheval blanc et de se prétendre les défenseurs de la République contre ceux qui voudraient la mettre à bas. Le pouvoir actuel n'est pas dictatorial. Nicolas Sarkozy mène une politique contestable car profondément injuste et inefficace, mais cela ne fait pas de lui un adversaire de la République. Notre critique sera plus juste si elle ne cède ni à l'outrance, ni à la facilité et encore moins à la leçon de morale bien-pensante.

RECONQUÉRIR LES TERRITOIRES PERDUS

Au verbe souvent trop haut et trop fort, préférons l'action concrète et cohérente, celle qui fera muter la République. Demandons-nous honnêtement comment la faire correspondre à notre société. La toute-puissance de l'Etat et le centralisme comme outils efficaces pour moderniser la France de 1958 ne sont plus adaptés à notre réalité sociale et politique. La participation des citoyens à l'élaboration des décisions qui les concernent doit désormais être au cœur de nos préoccupations. Dans mon département, j'ai mis en place un jury citoyen chargé de contrôler l'engagement que j'ai pris d'affecter l'intégralité des hausses d'impôts locaux à l'action en faveur des personnes âgées devenues dépendantes. Dans l'entreprise, je propose l'entrée des salariés dans les conseils d'administration des grands groupes. En matière de sécurité, je propose de renouer un dialogue entre la police et les habitants, sous forme de réunions régulières et contraignantes, permettant à la population et à la police d'envisager ensemble besoins, solutions et objectifs. La République doit reconquérir ses territoires perdus, en commençant par celui de la confiance des citoyens.

D'URGENCE, UN NOUVEAU SOUFFLE

Restaurer la République, ce n'est pas la remettre en vigueur, c'est la remettre sur pied. Cela signifie qu'il faut transformer les mécanismes qui la fondent, pour les rendre plus efficaces et donc plus justes et équitables. Alors que l'Etat-providence ne parvient plus à contenir les inégalités, il faut le transformer pour reconquérir le territoire perdu de l'équité. Alors que l'Ecole n'arrive plus à casser la reproduction sociale, il faut la transformer pour reconquérir le territoire

perdu de l'ascension républicaine au mérite. Alors que les médias sont sous la main du pouvoir financier ou du pouvoir politique, il faut en transformer les statuts pour reconquérir le territoire en peau de chagrin du pluralisme. Alors que la diversité de notre société ne cesse d'être vue comme un problème, il faut se donner les moyens nouveaux de casser la ségrégation, de reconnaître, mesurer, promouvoir et organiser une République métissée. La République a besoin d'un nouveau souffle. Le vrai danger serait de le retarder.

QUAND ON N'EST PAS RESPONSABLE, ON N'EST PAS LÉGITIME

Enfin, protéger la République du danger qui la guette, c'est réinstaller en son sein la responsabilité. Parler de responsabilité, ce n'est pas faire appel à la vertu ou la bonne volonté des hommes et des femmes politiques, c'est mettre en place des contre-pouvoirs. Les parlementaires doivent pouvoir auditionner les ministres et voter leur mise en congé si nécessaire. Le Président de la République doit répondre devant la Justice des actes commis hors du cadre de son mandat. Ce n'est pas le fragiliser ; au contraire, c'est lui rendre toute sa légitimité. Car il est inacceptable de devoir poursuivre avec fermeté - comme je le fais conformément à la loi, devant le tribunal correctionnel de Mâcon, au nom du Conseil général que je préside - les citoyens qui fraudent le RMI pour quelques centaines d'euros, et de tolérer l'impunité en haut lieu.

DE LA CAVE AU GRENIER

La République doit donc être défendue, avec passion, courage et liberté pour qu'elle demeure le bien de tous. Après ces effondrements, il nous reste le chantier de la reconstruction et de la transformation, de la cave au grenier, pour qu'elle retrouve dans l'esprit public, le respect et l'estime que nous lui devons.

Ce projet de transformation, c'est celui de la VI^e République, une République qui n'en a pas que le nom, mais aussi l'esprit. C'est un projet bien plus large qu'une réforme institutionnelle, puisqu'il concerne en réalité l'ensemble de nos pratiques.

C'est cela défendre la République : être capable d'associer la critique et la solution, faire l'effort de la réinventer et de la faire correspondre à nos vies de tous les jours.

Arnaud MONTEBOURG

Député de Saône-et-Loire,

Président du Conseil général de Saône-et-Loire

Julien LANDFRIED

COMMUNAUTARISME CONTRE RÉPUBLIQUE : UNE MENACE EN TROIS DIMENSIONS

Un spectre hante la République : le communautarisme a fait son apparition comme catégorie répulsive du discours politique et du champ intellectuel depuis le début des années 80. Se réclamer du communautarisme, c'est, pour un politique ou un intellectuel, la certitude d'un isolement rapide (« **Qui est communautariste ?** »). Le consensus dominant estime le communautarisme en expansion dans la société et prétend construire des digues contre lui, en même temps que les « **valeurs républicaines** », ringardisées il y a peu encore, reviennent à la mode (« **Nous sommes tous des républicains** », pourrait-on paraphraser). D'où vient alors le paradoxe selon lequel le communautarisme, prétendument combattu par tous, serait irrésistiblement en ascension ? Pour répondre à cette interrogation, un essai de définition s'impose. Celle que je proposerai s'articulera autour de trois dimensions.

« ENVIE DU PÉNAL » ET « REDUCTIO AD HITLERUM »

Le communautarisme est d'abord un réflexe idéologique, inséparable de l'extension du politiquement correct dans les pays d'Europe et les Etats-Unis. Certains sujets y sont désormais retranchés des règles du débat public en raison de l'implication de « **minorités** » plus ou moins bien définies, dont le respect inconditionnel est tenu pour acquis. Citons en vrac : la demande d'accroissement sans limite des droits associés à l'« **homoparentalité** », la demande de « **reconnaissance** » et de « **dignité** » des « **descendants** » de l'esclavage ou de la décolonisation par le vote de lois spécifiques (dites « **lois mémorielles** »), la revendication de places réservées dans les domaines les plus prestigieux de la politique, de

la communication ou de l'entreprise privée pour les femmes et les minorités ethniques (par des politiques dites de « **discrimination positive** » ou favorisant la « **diversité** ») ou encore la demande d'intégration des pratiques culturelles et religieuses dans les cahiers des charges du Service public (quasi-disparition de certains plats dans les cantines scolaires, par exemple).

On assiste ainsi, dans les vieilles démocraties libérales, à un rétrécissement stupéfiant de la liberté d'expression, pourchassée jusque devant les tribunaux par des associations groupusculaires, parlant le langage de l'humanisme et de la tolérance, mais d'abord mues par le souci de la censure et réclamant peines de prison et interdictions professionnelles pour les « **mal-pensants** ». L'« **envie du pénal** », selon l'expression de Philippe Muray, semble désormais la passion dominante de la nouvelle ploutocratie du monde associatif et militant, intégrée à la société du spectacle dans ce qu'elle a de plus méprisable et médiocre, usant de la « **reductio ad hitlerum** » comme d'autres, en leur temps, de l'accusation de « **fascisme** ».

« VICTIMES » D'HIER, « VICTIMES » D'AUJOURD'HUI

Dans ce contexte idéologique délétère, on reconnaît bien entendu la vieille fascination de la gauche pour la culture de la marge ou de la minorité (avatar du léninisme ?), réflexe qui n'a fait que s'exacerber avec le mépris grandissant de l'intelligentsia de gauche pour les classes populaires autochtones, désormais assimilées à la « **majorité** »... dominante. Par un étonnant renversement, la cause du communautarisme remplace ainsi les « **victimes** » d'antan

(les travailleurs, dont les caractéristiques ethniques, religieuses ou sexuelles étaient tenues pour négligeables) par les « victimes » d'aujourd'hui (immigrés, femmes, membres de minorités ethniques, religieuses ou sexuelles), au moment même où le système économique mondial relègue effectivement le monde ouvrier dans les marges (du moins en Europe et aux Etats-Unis), rompant ainsi avec la centralité de la figure ouvrière dans le système capitaliste. Cette inversion s'établit en même temps que la question sociale disparaît des écrans radar au profit de questions sociétales plus ou moins légitimes mais qui, sans conteste, ont pour effet d'éjecter la première nommée de l'agenda politique.

LA CARTE QUI GAGNE À TOUS LES COUPS

Le communautarisme est aussi une stratégie opportuniste, pour le Narcisse en mal de reconnaissance comme pour le filou sans morale. En France, vieille nation politique individualiste, l'apparition d'*entrepreneurs communautaires* prétendant parler au nom de leur « communauté » d'origine peut s'expliquer aisément. Carte médiatique à coup sûr gagnante (surtout depuis que les entrepreneurs communautaires - tout en réclamant des mesures d'inspiration communautariste - parlent la langue de la République), arme de pression sur des responsables politiques mal conseillés ou simplement couards, le choix d'un positionnement communautaire permet l'acquisition de rentes de situation dans l'appareil médiatique et politique et une exposition sans commune mesure avec l'influence réelle ou la représentativité des dites associations ou des individus. Après tout, Tariq Ramadan, citoyen suisse d'origine égyptienne, n'était-il pas tenu pour un spécialiste des banlieues françaises au seul motif qu'il est musulman ? Jean-Guy Talamoni, l'un des chefs de file du nationalisme corse, n'a-t-il pas été « poussé » par le quotidien *Le Monde* pendant des années avant que les citoyens français de Corse ne mettent un coup d'arrêt, en juillet 2003, à la logique de séparation institutionnelle proposée alors par les autorités de la République ? Le **CRAN (« Conseil Représentatif des Associations Noires » de France)** ne bénéficie-t-il pas d'une médiatisation sans rapport avec ses maigres effectifs (une centaine de personnes, selon des sources internes) ? Et, suprême injure faite à la philosophie républicaine, la quasi-totalité des membres du gouvernement et de l'opposition ne prend-elle pas soin, tous les ans, de se rendre au dîner annuel du **Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF)**, craignant de subir les

foudres de responsables ne faisant pourtant guère dans la nuance dès qu'il s'agit de « repentance » ou de défense des intérêts israéliens ?

A L'ÉCOLE DU CRIF

Il faut ici se rendre à l'évidence : c'est bien la relation institutionnelle incestueuse entre le **CRIF** et le monde politique français qui fournit tout à la fois la matrice que les nouvelles organisations communautaires (**CRAN, CFCM** - Conseil Français du Culte Musulman - oscillant perpétuellement entre son rôle cultuel et une ambition politico-communautaire, etc.) cherchent à imiter et la jurisprudence qui justifie toutes leurs audaces. Constat tragique au pays de Stanislas de Clermont-Tonnerre...

Ce sens de l'opportunité des entrepreneurs communautaires s'allie parfaitement à la première dimension de la dynamique communautariste et fournit à bon compte des solutions faciles et « médiatisables » à des élus ou responsables politiques éprouvant des difficultés réelles à proposer des politiques publiques qui emporteraient l'adhésion collective, dans une société marquée par l'anomie et l'individualisation.

UNE SÉPARATION DESTRUCTRICE

Le communautarisme est, enfin, une réalité démographique dont il est difficile de mesurer la dangerosité. La séparation de fait des catégories populaires (Français de longue date désormais relégués dans les zones périurbaines et rurales ; immigrés récents vivant dans les banlieues intégrées aux villes-centres) introduit une nouveauté dans la France post-révolutionnaire. Elle porte en effet en germe la destruction de la pratique républicaine à la française, qui réussissait à fusionner un idéal politique élevé (la philosophie républicaine, d'inspiration libérale mais fortement teintée d'égalitarisme ; autrement dit : la tension féconde entre les principes d'inégalité et d'égalité) et une pratique anthropologique culturellement violente mais symétriquement antiraciste : l'assimilation.

On a longtemps constaté l'indifférence des Français à la race, sur une longue durée - en particulier par l'importance des mariages mixtes exogamiques, qui séparaient radicalement l'univers culturel français de l'univers culturel anglo-saxon ou allemand - mais cette particularité française se déployait à des époques d'immigration plus faible, où l'assimilation allait de soi sur le plan anthropologique (elle n'était alors pas perçue par la société française comme une violence insupportable, ou par les nouveaux venus comme un choix parmi d'autres) et où l'immigration était essentiellement masculine.

LAÏCITÉ MOLLE

L'immigration familiale, depuis les années 1970-80, a bouleversé cet équilibre en changeant radicalement les conditions de l'immigration, déracinement désormais relatif sur les plans affectif et culturel. De plus, le rétrécissement des distances provoqué par les nouvelles technologies entraîne toute une série de conséquences sur les plans culturel et intime, qui se mesurent par exemple par l'importance des mariages conclus avec des hommes ou des femmes du village d'origine. L'affaiblissement des normes du pays d'accueil - induit mécaniquement par la concentration des populations immigrées et leur constitution en majorités relatives dans leurs quartiers d'habitation - implique la prise en compte, par un Etat républicain mal préparé, de multiples aménagements à caractère ethnique ou religieux, en contradiction avec le principe de laïcité d'une part, mais aussi avec le réflexe national de mise à l'écart de la religion dès lors qu'il s'agit de la sphère publique (réflexe touchant indistinctement les religions catholique, protestante et juive).

UNE INSÉCURITÉ DEVENUE CULTURELLE

Cela fournit l'une des dimensions d'une insécurité culturelle ressentie de manière particulièrement violente par les catégories populaires des Français de longue date, dominées sur le plan économique, méprisées par la culture des classes dominantes et, désormais, parfois soumises sur le plan culturel, **au sein même des catégories populaires**, en voie de communautarisation accélérée. A terme se pose la question de la réalité d'une culture commune, dans un pays où les classes populaires vivent désormais « **ensemble mais séparées** », selon l'expression lucide de Christophe Guilluy¹.

Julien LANDFRIED

Secrétaire national du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC), auteur de *Contre le communautarisme* (Editions Armand Colin, 2007)

1. *Fractures françaises*, Christophe Guilluy, Bourin éditeur, 2010.

**Manon a gribouillé sur le mur.
Le reste, c'est pas elle.**

600 000 enfants victimes du mal-logement.

Agissons !

Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés

www.fondation-abbé-pierre.fr

Pascal PEREZ

RESTAURER LA RÉPUBLIQUE, C'EST EN CHANGER !

Avec un fonctionnement monarchique à Paris et féodal en régions, la V^e République s'est montrée peu capable d'adapter le pays. 40 ans de déni de changement et de réponses de court terme ont abouti à l'asphyxie des finances publiques et au discrédit de l'Etat décentralisé.

La République française a perdu sa capacité d'agir, de mobiliser le pays et de jouer un rôle international. Pour faire émerger un projet national à long terme, qui invente un nouveau modèle social, une vision pragmatique doit l'emporter.

DES DÉFIS GIGANTESQUES POUR TOUS LES ÉTATS

Depuis les années 70, notre civilisation fait face à des défis et des opportunités qui dépassent le cadre étriqué des Etats, même les plus grands.

La fin des grandes usines amorce une époque de gain de productivité dans l'industrie, puis dans les services. Il faut de moins en moins de travailleurs pour produire de plus en plus.

A partir de 1990, avec l'effondrement de l'empire soviétique et l'adoption par la Chine du modèle capitaliste, une nouvelle ère commence. Du point de vue de Muhtar Kent, Président et *Chief Executive Officer* (CEO) de Coca-Cola, le nombre de consommateurs a doublé, ce qui constitue une aubaine historique. Un groupe comme LVMH a su en tirer parti, car jamais l'appétit pour le luxe n'a été tel dans l'histoire du monde.

Il devient aussi possible de produire là où les coûts sont les plus bas. De nouveaux pays industriels, de nouveaux continents de services émergent. La Chine a les moyens d'exceller dans toutes les activités, y compris celles à forte valeur ajoutée, et de faire disparaître l'industrie occidentale.

Avec les progrès de l'industrie électronique, de nouveaux secteurs émergent massivement à l'échelle mondiale : médias, loisirs, communication ; demain nanotechnologies, biotechnologies... C'est la condition humaine elle-même qui change, alors que deux défis planétaires s'imposent :

– Le vieillissement de la population qui concerne notamment les USA, l'Europe, la Chine et le Japon. Il signifie un besoin immense d'innovation sociale et de financement.

– La transition vers un développement durable.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N'A PAS SU ADAPTER NOTRE PAYS

La France de 2010, avec 13 millions de retraités, est dans une situation pire qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, où elle comptait un pensionné pour 10 habitants.

L'absence d'adaptation à l'automatisation, aux concurrences de nouveaux pays, au vieillissement, se traduit par un fort chômage structurel, la précarité professionnelle, la paupérisation, l'évasion de technologies et de cerveaux, la consommation record d'antidépresseurs...

Les nouvelles opportunités de marché, souvent issues de l'inventivité de nos chercheurs, ont été manquées puisque la France ne connaît aucun succès mondial dans la micro-informatique, les télécommunications, l'Internet. Les investisseurs de la Silicon Valley évitent d'autant plus volontiers la France que les créateurs globaux ambitieux la quittent eux-mêmes spontanément.

Pour les nouveaux pouvoirs mondiaux que sont les grandes sociétés de l'Internet, les acteurs financiers ou les nouvelles puissances d'Asie, du

Moyen-Orient, d'Amérique du Sud, la France existe-t-elle ?

En 1920, la France, avec son empire colonial, occupait 8 % des terres émergées. Elle comptait 111 millions d'habitants soit 6 % de la population mondiale. Économiquement, elle pesait sans doute plus de 10 % du PIB mondial, derrière la Grande-Bretagne (458 millions d'habitants) et les États-Unis.

Aujourd'hui, la France compte 1 % de la population mondiale et son PIB est de l'ordre de 3 % du PIB mondial. En 2025, ce dernier aura doublé. La France aura alors perdu toute son industrie et, par ricochet, sa recherche. Dans l'économie mondiale, elle pèsera peu. Tel est le constat.

Depuis 1970, la République, avec son fonctionnement monarchique à Paris et souvent féodal dans les collectivités locales, a tourné le dos à l'Europe et au Monde, ne répondant aux défis et aux opportunités que de trois façons :

1. Le déni du changement : jamais un gouvernement n'a reconnu officiellement les délocalisations, le caractère structurel du chômage, le délitement du modèle social. La politique économique continue de miser sur des champions nationaux : EDF, Veolia, Areva, Thales, Dassault... quand ce sont de jeunes inconnus de génie (Jobs, Gates, Bosack & Lerner, Zuckerberg, Zennström...) qui inventent le monde de demain avec Apple, Microsoft, Cisco, Facebook, Skype... Les discours officiels claironnent que le reste du monde nous envie notre médecine, la Sorbonne, notre TGV, nos services publics, nos grandes écoles et nos terroirs. Le déni de changement est partagé dans tous les partis de gouvernement. Les Français sont maintenus dans la fiction d'un pays stable et protégé (par qui ?) dans un monde hyper-concurrentiel. Aucun acteur ne tient un discours de vérité sur l'impact de long terme des pays rentiers des matières premières, sur la concurrence des nouveaux pays manufacturiers ou de services, sur l'évasion fiscale à l'échelle mondiale, sur la redoutable efficacité de la Silicon Valley.

2. La croissance des dépenses publiques : les dépenses publiques non financées par des ressources augmentent pour maintenir la demande ou limiter le chômage visible. Les collectivités locales recrutent : de 1998 à 2010, pas moins de 467 000 postes (358 000 si l'on retire les transferts de postes de l'État) ont été créés ! Les emplois publics sont des rentes financées par la dette. En 2010, les recettes de l'État peinent à atteindre 70 % des dépenses. Or, plus les déficits augmentent, plus la croissance diminue.

3. La prime à l'inactivité : la principale réponse aux mutations économiques, depuis 40 ans, est d'envoyer le plus possible de Français grossir les rangs

des inactifs. Le marché français du travail est devenu un lac immobile. Ceux qui ont un emploi protégé ne bougent pas, les autres ont trop peu d'espoir de trouver mieux pour songer à démissionner. Le marché du travail est réduit à celui des emplois précaires auxquels sont vouées les populations politiquement les moins défendues (les jeunes, les immigrés, les personnes sans statut professionnel). Ces emplois se sont considérablement développés dans des secteurs en croissance (logistique, grande distribution, centres d'appel) où les conditions de travail sont souvent déplorables.

LA PERFORMANCE DE L'ÉTAT A CONSIDÉRABLEMENT REÇUÉ DANS LES DOMAINES OÙ LES FRANÇAIS L'ATTENDAIENT LE PLUS : L'ÉDUCATION, LE LOGEMENT, LES TRANSPORTS, LE CADRE DE VIE

La dégradation de la performance est le résultat d'une disparition de l'autorité de l'État.

La formation initiale et la capacité de se former tout au long de la vie sont les clés d'accès aux emplois de demain. Cette idée est aussi évidente et partagée que le modèle de l'Éducation nationale, avec ses 900 000 employés, est anachronique. L'État n'exerce aucun leadership pour une réforme visant à créer une offre éducative de masse et de qualité tout au long de l'existence. Grevé de surcoûts administratifs, le secteur du logement subit, faute de terrains constructibles, de volonté publique d'aménagement, de sécurité pour l'investisseur, une crise endémique totalement imputable à la sphère publique.

Le compromis politique issu de l'après-guerre sanctuarise le chemin de fer. Cela aboutit à nier la faillite méritée du TGV en 1995, du fret ferroviaire aujourd'hui (3 milliards de déficit en 10 ans), et demain des trains inter-régionaux. La seule ligne de TGV financée en 2010 - Bordeaux-Tours - n'a aucun intérêt économique au regard de l'incapacité fondamentale des régions Centre et Aquitaine à créer de la croissance autrement que par une multiplication du nombre de retraités installés ou de passage, et traduit l'interférence néfaste du politique dans l'allocation des dépenses publiques. Quant à l'interdiction d'ouvrir des lignes de cars entre les départements, elle a un coût social qu'il faudra évaluer un jour.

Il existe en France des territoires « repoussoirs » : 4 grands départements d'Ile-de-France perdent plus d'habitants qu'ils n'en gagnent. S'en vont les retraités aisés, les familles qui préfèrent travailler en région. Arrivent et restent des immigrés, des jeunes ménages précaires et les retraités pauvres. Le chantier du Grand Paris est une gesticulation irréaliste. Quel banquier prêterait 30 milliards, pour un

nouveau réseau de transport, à une région qui perd des habitants ? Pour financer un tel projet, il faudra une garantie d'Etat : elle contribuera à abaisser la note de la France et à renchérir le coût des futurs emprunts. Dans le même temps, des investissements plus modestes offrent des rentabilités supérieures et moins risquées dans des agglomérations en croissance démographique, au Nigéria, au Maroc, en Algérie, en Turquie...

La République a aussi sombré dans le partage des dépouilles auquel se livrent les élites. On ne compte plus les hauts fonctionnaires passés de l'Etat à quelques entreprises privées vivant de commandes publiques et qui transfèrent des milliards d'euros de valeur au profit de leurs nouveaux maîtres. La palme revient à un énarque du ministère des Finances qui fit fortune en mariant la Société de la Bourse de Paris à celle de New York et la délocalisa à Londres.

Alors que les conflits d'intérêts et les préjudices sont aussi fréquents qu'importants, le laisser-faire signe un affaiblissement historique de l'Etat.

LA RÉPUBLIQUE SAUVE LES APPARENCES DU POUVOIR PAR SON CARACTÈRE MONARCHIQUE À LA GÉNÉROSITÉ DISCRÉTIONNAIRE ET PAR LES DÉPENSES MILITAIRES

La V^e République a conservé dans ses gènes la monarchie de droit divin. La fiction de pouvoir de l'Etat est entretenue méthodiquement par la capacité du monarque républicain à apparaître devant les caméras pour réagir aux événements en annonçant dépenses publiques compassionnelles et réformes généralement abandonnées. Confinées dans l'Hexagone, les élites des médias relaient ce simulacre.

Un consensus entre élus et haute administration tend à placer l'économie de l'Etat dans une telle dépendance que la création de nombreux emplois s'accompagne de subventions. Refusant l'Europe de la Défense, la France assume seule 5 % des dépenses militaires mondiales !

LA DÉCENTRALISATION A MINÉ LA RÉPUBLIQUE

Avec la décentralisation, la V^e République a dilapidé sa capacité d'investissement.

En 2010, les administrations publiques locales ont investi 45 milliards d'euros soit 20 milliards de plus que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) industrielles. En 30 ans, les collectivités locales ont investi de l'ordre de 500 milliards d'euros, dont on cherche en vain les effets sur la croissance et la compétitivité économique. Les collectivités locales ont réinventé les « biens d'Eglise » de l'Ancien Régime,

principalement composés de routes, de bâtiments, de ports, d'aéroports, de stades, de parcs de loisirs, de musées... Certes, l'enfouissement des lignes téléphoniques, les rocade de contournement de villes et les ronds-points améliorent la qualité de la vie. Résultat : la « voiture France », de plus en plus belle, n'a plus de moteur.

Si les collectivités locales avaient investi en bon père de famille, ces 500 milliards seraient devenus plus du double. Exemple : les bâtiments scolaires. Financés par l'impôt, ils ne rapportent rien car ils ne sont pas loués à l'Education Nationale. Celle-ci, par surcroît, édicte de multiples réglementations qui entravent leur utilisation plus de 170 jours par an, contrairement à ce qui se fait à l'étranger. Ce modèle n'est pas tenable mais il est encore tabou de faire observer que des groupes d'enseignement privé font investir les parents d'élèves dans les bâtiments en leur offrant 2 % de rentabilité.

Les investissements de la décentralisation sont dévoyés par la vanité masculine. Le fauteuil rouge nominatif de sénateur est le Graal de la vie politique d'un président de Conseil général. Il s'obtient par le vote des « grands électeurs ». Comment refuser quelques centaines de milliers d'euros, ou quelques millions, à un « petit maire » pour rénover une chapelle, inaugurer une salle polyvalente, créer un Musée du verre soufflé ou implanter une zone artisanale en échange d'un vote qui ouvre les portes de la Haute Assemblée ?

Avec la décentralisation, l'Etat a dupliqué ses turpitudes colbertistes dans les collectivités locales. Celles-ci ont constitué des bureaucraties prétendant mieux faire que le marché, non seulement dans la formation, le financement des lycées, les transports ferroviaires mais encore dans les télécommunications, l'énergie, les loisirs, le fret ferroviaire, le cinéma, l'innovation, la recherche, le tourisme, l'activité portuaire... Le Code des marchés publics, qui renchérit d'au moins 20 % tous les achats, encourage les ententes sur les prix entre des fournisseurs qui s'évitent ainsi démarches et soumissions paperassières. Le surcoût dans les achats publics représente un gaspillage d'au moins 24 milliards d'euros, soit 1 % du PIB : trois fois le budget de la Justice !

La décentralisation a atomisé le pays en autant de petites féodalités qu'il y a de périmètres électoraux ou administratifs. Ainsi, une intercommunalité très dense de la première couronne de Paris se refuse à créer une pépinière d'entreprises sous prétexte que les plus prospères... s'installeront ensuite en deuxième couronne !

La décentralisation a attiré des cadres qui ont préféré les hautes rémunérations et la sécurité des collectivités locales à celles des entreprises. Ces

cadres auraient mieux servi le pays en s'engageant dans des PME tournées vers l'exportation qu'en multipliant les règlements et les subventions. Il y a plus d'emplois de conseil en création d'entreprises dans les Chambres de Commerce et dans les collectivités locales que de dirigeants de PME !

En France, des secteurs entiers souffrent d'atrophie par rapport à ceux existant chez nos voisins, du fait de la concurrence déloyale d'organismes publics : c'est le cas de l'aménagement urbain, de la promotion touristique, des services portuaires et ferroviaires, du conseil à l'exportation et, depuis peu, des locations de vélo.

UN PROBABLE SCÉNARIO DE CRISE FINANCIÈRE MET LA RÉPUBLIQUE EN DANGER

L'Etat ne restaurera pas son autorité en comptant sur le temps qui passe. Un employeur doit avoir le courage de supprimer des postes inutiles et de conserver les meilleurs collaborateurs de plus de 60 ans.

Le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite n'est pas à l'échelle du problème : 20 000 postes en moins représentent une économie de 100 millions d'euros sur 117 milliards de déficit en 2010, alors que c'est un million d'emplois publics en moins qu'il faudrait viser !

Ce qui, dès lors, menace la République est une convulsion politique et sociale produite par la douche froide d'un rétrécissement de l'Etat. Le front du refus accentuera un mouvement d'émigration comme le pays n'en a plus connu depuis trois siècles. La mobilité des Français sera un atout de plus pour les économies émergentes.

LE SCÉNARIO DE L'ESPOIR EST CELUI D'UNE AUTORITÉ PUBLIQUE RESTAURÉE, METTANT EN PLACE UN PROJET DE LONG TERME

L'Etat doit accompagner une nouvelle étape de notre civilisation. Le cours de la globalisation tend à faire converger les niveaux de vie et de protection sociale, c'est-à-dire à réduire les nôtres. Il faut vivre avec cette réalité.

Le cours de la globalisation offre aussi le choix entre un siècle d'innovations technologiques qui instrumentalisent l'humanité et celui d'une nouvelle renaissance où les progrès servent l'accomplissement de chacun.

Ce qui fera la force de la République réinventée, c'est la participation des Français.

Le périmètre de l'Etat doit être considérablement réduit pour laisser mieux faire les citoyens d'une

part, le secteur privé de l'autre ; il appartiendrait aux individus et aux entreprises - et non à l'Etat - de faire vivre les territoires. Les moyens de l'Etat doivent être affectés là où il y a des habitants et des projets de vie : on ne peut à la fois concentrer les populations en fonction du TGV et assurer la viabilité des 343 arrondissements créés en 1800.

L'Etat doit affirmer son autorité en pilotant la transition d'un modèle dépassé, fondé sur la production de masse, la consommation et la redistribution vers un modèle fondé sur la participation, la connectivité quasi-permanente et la mobilité sous toutes ses formes. En économie, il faut oser imaginer un salaire minimum ou un capital de départ pour tous. L'action sociale doit faire l'objet d'une clarification : qui en est responsable ? L'Etat ? Les organismes sociaux ? Les assurances privées ? Les collectivités locales ? Les citoyens ? Il faut associer ces derniers à la production des services publics et de la protection sociale pour recréer du lien en dehors du travail salarié, créer un marché de l'emploi des dirigeants des collectivités locales, avec des rémunérations différenciées, fondées sur les résultats, assurer une transition vers un Etat frugal recentré sur ses missions, à moindre coût, et sur l'économie du don que notre changement de civilisation exige.

Cette transition est aussi difficile à faire accepter que l'abolition de l'esclavage, la fin de l'étalon-or ou des changes fixes.

Restaurer la République, c'est en changer. C'est moins une affaire d'institutions que d'autorité et de ressources humaines.

Redonner à la République une prise sur le réel suppose d'inscrire dans la Constitution l'équilibre des finances publiques, d'encourager une transformation des emplois publics en emplois indépendants et d'initier une nouvelle Loi « Le Chapelier » privant toute administration locale de l'exercice d'activité commerciale.

Grignotée de l'extérieur par les pouvoirs législatifs transférés à l'Europe et par les forces économiques, financières et technologiques de la globalisation, rongée de l'intérieur par le déclin de son autorité et par la décentralisation, la République doit associer les Français pour faire face à l'hyper-concurrence. Elle a besoin de leaderships pour inventer la nouvelle donne d'une société à la recherche de sens et de nouvelles solidarités.

Pascal PEREZ

Directeur de *Formules Economiques Locales*

Nicolas KACIAF

MÉDIAS, POLITIQUE, TECHNOLOGIES, DÉMOCRATIE : UN ÉCHEVEAU TOUJOURS PLUS COMPLEXE

Qu'ils soient perçus comme un puissant « quatrième pouvoir » ou comme de simples chiens de garde des classes dominantes, les médias suscitent des discours trop souvent encombrés d'idées reçues. Rouages essentiels des systèmes démocratiques, ils se voient fréquemment imputer nombre de dysfonctionnements sociaux, du désenchantement des citoyens à l'appauvrissement du débat public. Ces effets délétères sont cependant plus souvent postulés que réellement démontrés. Il faut donc s'armer de prudence pour saisir la place qu'occupent réellement les médias dans les affaires politiques et analyser les incidences des actuelles métamorphoses médiatiques sur la vie démocratique.

UN POUVOIR RÉEL MAIS RELATIF

Depuis soixante ans et à contre-courant des modes intellectuelles, les sciences sociales n'ont cessé de relativiser le supposé « pouvoir » des médias sur l'opinion publique. Relativiser ne signifie évidemment pas nier, mais plutôt refuser les approximations et restituer la complexité des mécanismes de construction des opinions. Deux arguments mettent à mal l'hypothèse d'une influence massive des discours médiatiques sur les préférences idéologiques ou électorales des citoyens. D'une part, l'exposition à l'information est sélective. Les individus qui « consomment » le plus de programmes politiques sont paradoxalement ceux dont les convictions sont les plus solidement ancrées. À l'inverse, les personnes les moins politisées s'exposent bien davantage à la « propagande » de leurs proches qu'à celle délivrée via les canaux médiatiques. D'autre part, tout contenu est polysémique : son importance et ses interprétations varient selon la position des récepteurs, leur socialisation et leurs expériences passées¹.

OÙ EST PASSÉ LE « GRAND PUBLIC » ?

Le « grand public » constitue d'autant moins un groupe homogène que l'offre médiatique s'est considérablement diversifiée et que les individus s'avèrent tendanciellement plus « volages » dans leurs rapports aux médias. Une simple observation des contenus médiatiques ne permet alors jamais d'en déduire les conséquences sur la politisation des citoyens. Comme le souligne ironiquement le sociologue américain Michael Schudson, toute production journalistique peut se voir accusée de contribuer à l'apathie des citoyens, qu'elle insiste sur les scandales liés à l'action des dirigeants, se focalise sur les sympathiques mais peu clivantes informations locales, réduise la politique à un « combat des chefs » ou rende compte de façon studieuse mais potentiellement ennuyeuse de l'actualité institutionnelle².

UN ENTRELACS DE LOGIQUES ET DE CONTRAINTES

Dans ces conditions, il apparaît difficile de s'entendre sur ce que serait le rôle politique idéal des médias³. S'agit-il avant tout d'offrir un espace d'expression et de confrontation aux citoyens ordinaires ? S'agit-il plutôt de permettre à l'ensemble des formations politiques et syndicales de relayer leurs prises de position auprès du public ? Ou bien les médias doivent-ils surtout adopter une posture de contre-pouvoir qui accroît la transparence en dénonçant les abus et les faux-semblants des dominants ? Ou encore servent-ils au mieux la démocratie lorsqu'ils prennent eux-mêmes position et interpellent les acteurs politiques en tant que porte-parole des attentes populaires ? Ces différents modèles ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres mais ils rappellent qu'on ne peut analyser la

contribution des médias à la vie démocratique à partir d'un unique critère d'évaluation. Les perspectives criti-ques ne doivent donc pas oublier que « les médias », en tant qu'instruments de communication techniquement hétérogènes, peuvent jouer des rôles très différents dans les affaires publiques. Elles doivent également garder en mémoire que les acteurs du monde médiatique, journalistes en tête, sont pris dans un ensemble de contraintes pratiques et de logiques relationnelles qui ne se réduit jamais à leur degré de connivence ou de soumission aux responsables politiques.

DE LA SURABONDANCE À L'HYPERCONCURRENCE

Le rôle effectif des médias dans la vie politique est en effet inséparable de leur développement technologique et de leur situation économique. Or, l'espace médiatique français s'est profondément reconfiguré depuis trois décennies. A l'image de ses voisins, la France est désormais marquée par une situation d'« hyperconcurrency » entre supports et entreprises médiatiques. Le processus est connu : depuis le milieu des années 1970, la multiplication spectaculaire des titres de la presse magazine s'est accompagnée de la libéralisation du secteur de l'audiovisuel puis de l'expansion d'Internet et des services de téléphonie mobile. La surabondance de l'offre médiatique a ainsi intensifié la compétition pour la conquête des publics, des revenus publicitaires et des capitaux.

RÉSISTANCE RADIOPHONIQUE

Cette dynamique a ébranlé les anciennes hiérarchies. La prospérité relative des magazines « grand public » et l'audience croissante des médias en ligne contrastent avec le déclin de la diffusion de la presse quotidienne payante, y compris régionale. Dans l'univers télévisuel, la diversification continue de l'offre sur le câble, le satellite et la TNT entraîne une dispersion de l'audience qui remet en cause la position dominante des grandes chaînes hertziennes (TF1 en tête). Mais, tandis que l'interactivité offerte par le web intensifie les potentialités d'informations « à la carte », la domination persistante des stations généralistes sur le marché radiophonique rappelle que les médias « de masse » peuvent malgré tout résister face à ces processus de segmentation des publics.

UN « TEMPS DE CERVEAU » MOINS DISPONIBLE

Il n'en demeure pas moins que la situation d'hyperconcurrency a indéniablement renforcé le poids des logiques marchandes dans la production

médiatique. Plus qu'autrefois, les médias doivent produire des contenus attractifs, pour retenir l'attention de publics jugés surinformés et zappeurs, à l'image de ces programmes d'« infotainment » à la télévision ou de « libre antenne » à la radio, qui écornent la sacralité du politique et la déférence à l'égard de ses représentants. Du fait de l'abondance de l'offre et de la rareté du « temps de cerveau disponible », les médias les plus militants peinent alors à étendre leurs audiences.

ÊTRE JOURNALISTE... ET POUVOIR LE RESTER

Au-delà des contenus, c'est la viabilité même des différents modèles économiques qui est mise en cause. La problématique est soulevée à l'échelle planétaire : face à des médias exclusivement financés par la publicité (qui, eux-mêmes, peuvent rencontrer d'importantes difficultés financières), les journaux d'information générale (quotidiens notamment) peinent à conserver leurs lecteurs et à équilibrer leur budget. A moins de dépendre du bon vouloir des puissances publiques et privées (via les aides d'Etat, les annonceurs et les actionnaires supposément « mécènes »), leur survie à moyen terme repose sur l'identification de cette « valeur ajoutée » informationnelle que les jeunes générations seraient désormais disposées à payer.

Or, ces incertitudes économiques entraînent de nombreux médias dans une logique de réduction des coûts qui questionne les conditions d'exercice du journalisme. Combinées au renforcement des contraintes d'urgence, la précarisation des statuts (via la pige et les contrats courts) et l'exigence accrue de polyvalence (en termes de support ou de domaines couverts) pèsent sur les capacités des rédactions à enquêter, à se distancier des sources les plus puissantes, à résister à la tentation de suivre passivement ce que promeuvent les médias concurrents.

L'INTERCONNEXION DES ÉLITES

Ce renforcement des contraintes économiques s'inscrit dans un univers médiatique dont les orientations éditoriales sont structurellement peu disposées à questionner les fondements de l'ordre économique et social. D'un côté, alors que l'élite médiatique demeure fortement interconnectée aux élites politiques, administratives et industrielles, l'espace journalistique s'est socialement homogénéisé, du fait de l'élévation des coûts d'entrée (scolaires notamment) sur le marché du travail. D'autre part, la plupart des propriétaires privés de médias français restent des capitaines d'industrie, de près ou de loin liés aux commandes d'Etat en matière de travaux

publics, d'armement, d'énergie ou de téléphonie (Bouygues, Dassault, Lagardère, Bolloré, Orange, etc.).

LA CONFUSION DES GENRES

Cette confusion des genres renforce alors la propension de ces dirigeants à utiliser leurs médias comme instrument de lobbying auprès des élus pour satisfaire leurs logiques industrielles. En contrepartie, les pouvoirs publics demeurent un acteur incontournable de l'espace médiatique. Gouvernants et autorités administratives comme le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) disposent d'une pluralité d'armes de nature réglementaire (attribution des fréquences numériques, financement de l'audiovisuel public, détermination du volume de publicité, autorisations de fusion ou de concentration économique, etc.) ou financière (via le maquis des aides d'Etat). Ces interventions, nécessaires à la survie d'un certain pluralisme, ne sont bien évidemment pas exemptes d'arrière-pensées politiques⁴. La croyance des hommes politiques dans le pouvoir d'influence des médias les rendant souvent soucieux de ménager leurs propriétaires, les univers politiques et médiatiques demeurent fortement interdépendants.

OFF, BUZZ : LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'ESPACE PUBLIC

Toutefois, l'hyperconcurrence a aussi pour effet d'amener certains *outsiders* du marché médiatique à multiplier les audaces et à transgresser certaines conventions dans le traitement de l'actualité. La mise à nu des stratégies de communication, la rupture du *off*, la diffusion de vidéos compromettantes ou la publication de documents confidentiels sont autant d'occasions, non seulement de susciter le *buzz* mais également d'attester sa distance à l'égard des autorités politiques et institutionnelles. Se démarquer de la concurrence implique souvent une remise en cause de « règles du jeu » d'autant plus protectrices pour les leaders politiques que ces derniers contrôlent de plus en plus étroitement leurs apparitions et déclarations publiques.

VERTUEUSE OU PATHOGÈNE ?

Ces nouveaux registres journalistiques s'inscrivent plus généralement dans une redéfinition des frontières de l'espace public que rend possible le développement des technologies numériques. Les outils ne déterminent jamais mécaniquement les usages qui en sont faits mais ils offrent des potentialités (et des contraintes) inédites à ceux qui s'en emparent. Média « total » (pour reprendre de façon cavalière le concept de Marcel Mauss), Internet constitue un espace propice à certaines formes de

démocratisation des prises de parole. On pourra juger vertueuse ou pathogène cette rupture - évidemment partielle - de l'asymétrie entre professionnels du discours public et profanes, selon sa conception de ce qu'est le peuple et de ce que doit être sa participation aux affaires publiques. Il n'en demeure pas moins que les supports informatiques ont considérablement réduit les coûts d'entrée et de maintien dans l'espace médiatique. Ces innovations techniques facilitent notamment la coordination des activités militantes et permettent à un nombre considérable d'acteurs de promouvoir leurs messages en contournant partiellement les filtres des états-majors partisans ou médiatiques.

TROP CURIEUX OU TROP PEU

Comme le suggère de façon exemplaire l'affaire *Wikileaks*, les nouveaux instruments médiatiques favorisent la diffusion de « fuites », d'images « volées », ce qui offre aux dissidents de nombreuses organisations la possibilité de transgresser la discipline de parole et de promouvoir une fragile transparence des pratiques effectives des acteurs dominants. Tandis que la miniaturisation des instruments d'enregistrement (via les téléphones portables notamment) rend chacun potentiellement pourvoyeur d'informations, la numérisation s'accompagne d'une reproductibilité infinie des documents (qu'ils soient écrits, sonores ou filmés). Si l'on garde en tête que l'agencement planétaire et réticulaire du web complexifie les tentatives de surveillance centralisée et autoritaire, il faut admettre qu'il est aujourd'hui plus difficile (mais jamais impossible) de conserver une information secrète. Mais la capacité à contrôler sa visibilité ne se réduit pas à ces enjeux techniques. De fait, si les médias français enquêtent si peu sur les pratiques des principales puissances industrielles et financières, cela tient évidemment moins à des impossibilités pratiques qu'à des rapports de forces économiques et juridiques qui leur sont aujourd'hui peu favorables.

Nicolas KACIAF

Maître de conférences en sciences politiques
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- CERAPS

1. Voir Derville Grégory, *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, PUG, 2005 ; Darras Éric, *Le pouvoir de la télévision ? Sornettes, vieilles lunes et nouvelles approches*, in Cohen Antonin et al. (dir.), *Les Formes de l'activité politique*, Paris, PUF, 2006.
2. Schudson Michael, *The Power of News*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1995, p. 22.

3. Voir Le Bohec Jacques, *Les Rapports presse - politique. Mise au point d'une typologie « idéale »*, Paris, L'Harmattan, 1997.

4. La situation actuelle est paradoxale. Si la participation de la presse au débat politique a été historiquement rendue possible par la suppression des entraves étatiques, seule l'intervention de l'État permet aujourd'hui aux journaux de satisfaire à cet impératif civique.

Olivier FERRAND

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD...

La crise que nous traversons, d'abord financière puis économique et sociale, métastase aujourd'hui en crise politique. On la voit émerger inexorablement en France, comme dans la plupart des nations européennes.

MÈCHE LENTE

En témoigne l'émergence spectaculaire de la nouvelle figure de l'extrême droite, Marine Le Pen, dans le paysage politique français – audience record à la télévision lors de l'émission politique *Mots Croisés*, sondage lui aussi record, à 17%, pour le premier tour de l'élection présidentielle.

Il ne s'agit là, en réalité, que de la dernière manifestation en date d'une crise à mèche lente, qui se consume depuis près de trente ans dans toute l'Europe. Elle a déjà débouché en France sur deux « insurrections électorales » : le 21 avril 2002, avec la qualification du candidat de l'extrême-droite au second tour de l'élection présidentielle ; et le 29 mai 2005, avec le « non » français lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen. Au-delà de ces deux accès de fièvre, cette crise démocratique revêt trois expressions permanentes.

L'alternance systématique, tout d'abord. « Sortez les sortants » est devenu un mot d'ordre. Depuis 1981, le balancier électoral est systématique. Les gouvernements en place sont toujours battus. Une seule exception : la victoire présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Encore s'était-il positionné en rupture, comme une « alternance dans la majorité », prenant systématiquement le contre-pied du Président sortant, Jacques Chirac.

L'ABSTENTION, PARTI MAJORITAIRE

La protestation, ensuite. Elle s'exprime dans les urnes avec la montée des suffrages qui se portent sur les partis extrémistes ou protestataires et, corrélativement, le rétrécissement de la base électorale des partis de gouvernement. Le 21 avril, seuls 52% des Français ont voté pour un parti de gouvernement. Le 29 mai 2005, ce chiffre se dégrade encore : 45% ont suivi les partis de gouvernement, qui défendaient le

« oui ». C'est la « démocratie du refus ». La posture protestataire gagne d'ailleurs les candidats de gouvernement eux-mêmes : en 2007, tant François Bayrou que Nicolas Sarkozy ou Ségolène Royal voulaient « rompre avec le système ».

L'abstention, enfin. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à ne pas voter. Le parti de l'abstention est désormais majoritaire en France dans les élections intermédiaires : 60% aux élections européennes de 2009, 53% au premier tour des élections régionales de 2010. Ce n'est pas par légèreté, parce que les enjeux auraient disparu. Au contraire, c'est un choix stratégique. Il marque une défiance : les représentés ne votent plus pour leurs représentants parce qu'ils ne leur font plus confiance. Certains politiques voudraient, comme en Suisse, instaurer le vote obligatoire. Ce serait effacer le symptôme de la crise démocratique, pas le mal.

Alternance systématique, protestation populiste, abstention stratégique : notre démocratie représentative se porte mal. Les Français rejettent toute la représentation politique, et plus généralement les élites.

L'INCAPACITÉ À « FAIRE SOCIÉTÉ »

Comment expliquer cette crise ? Le malaise de notre démocratie a des origines multiformes mais, fondamentalement, il trouve sa source principale dans l'impuissance politique.

La crise de la démocratie est avant tout une crise d'efficacité. Le message des Français est limpide : **« vous ne répondez pas à nos problèmes. Nous nous enfonçons dans la crise et vous êtes incapables de nous en sortir »**. La politique semble impuissante. Elle échoue à sortir la France du malaise économique et social qui la gangrène depuis plus de trente ans. La croissance est en panne. Le chômage de masse a gagné la société. Les inégalités, stables depuis les années 1960, repartent violemment à la hausse. Les plus pauvres sont relégués dans les cités ghettos. Les classes populaires, rongées par la précarité, vivent dans la peur du déclassement. La République se déchire. La France n'arrive plus à « faire société ».

Comment expliquer cette incapacité du politique à résoudre les problèmes ? C'est que, en partie, ses représentants ont perdu le pouvoir : il est ailleurs, désormais – à Bruxelles, Washington, Pékin, dans les entreprises multinationales... Plus fondamentalement, s'ils l'avaient encore, ils ne sauraient comment l'utiliser : plus aucun parti n'a les clés de l'avenir. Les modèles de développement du XX^e siècle, et les matrices idéologiques qui les sous-tendent, sont disqualifiés pour le XXI^e.

DE L'IMPUISSANCE À L'INJUSTICE

Le modèle de société français est touché au cœur. Ce modèle, que l'on peut qualifier de « social-démocrate », est fait d'un équilibre particulier entre liberté et cohésion sociale, entre croissance et redistribution, entre marché et Etat-providence. Pendant les Trente Glorieuses, il a créé un cercle vertueux au sein de l'unité territoriale de l'Etat-nation : la croissance y nourrissait la redistribution qui, en retour, soutenait la consommation et donc la croissance. Mais il s'est commué en cercle vicieux avec l'avènement de la mondialisation : la redistribution est devenue un coût dans le cadre de la concurrence internationale, elle handicape la croissance qui, en retour, n'est plus suffisamment robuste pour financer la redistribution. En d'autres termes, le modèle social-démocrate historique n'est pas viable en l'état dans le nouveau monde globalisé.

Prenant acte de cette impasse, la droite a rompu ces dernières années avec le compromis du modèle français pour proposer un modèle alternatif : le modèle libéral, triomphant aux Etats-Unis, le seul, nous disait-on, compatible avec les nouvelles règles du jeu de la mondialisation. Mais ce modèle a implosé sous nos yeux avec la crise de 2008.

LE CAPITALISME DU DÉSASTRE

Que nous enseigne, en effet, la crise financière sur le capitalisme ? Fondamentalement ceci : le capitalisme est entré dans une ère de risques systémiques. Amplifiés par la mondialisation et les nouvelles technologies, ses dérèglements prennent désormais une telle ampleur qu'ils tendent à menacer la pérennité même de nos sociétés. Au départ de la crise, il y a une défaillance sectorielle localisée, d'ampleur limitée : le marché des *subprimes* immobiliers aux Etats-Unis – un marché relativement étroit de moins de 1 000 Md\$. A l'arrivée, il y a une crise globale, financière, économique, sociale, qui a diffusé en Europe et dans les pays en développement, avec une destruction de valeur supérieure à 30 000 Md\$.

Les risques systémiques du capitalisme sont nombreux. Risques économiques, donc. Risques sociaux,

avec la montée globale des inégalités. Risques écologiques, avec le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité. Risques sanitaires, avec les menaces de pandémies.

Face à ce nouveau « capitalisme systémique », le modèle libéral, fondé sur le primat du marché, est disqualifié. Le mythe de son auto-régulation a vécu. La crise financière l'a montré : si on le laisse faire, le marché ne s'auto-régule pas, il s'auto-détruit.

Les modèles d'hier - modèle social-démocrate pour la gauche, modèle libéral pour la droite - sont désormais inopérants. Les politiques n'ont plus de solutions à proposer. Il n'y a plus de vision, de projet pour demain. Nous perdons la maîtrise collective de notre destin.

UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE CENSITAIRE

Si elle est donc avant tout une crise d'efficacité, la crise de la démocratie est multiforme. Elle a plusieurs origines.

Il s'agit aussi d'une crise de la représentation. Une partie de l'électorat - la plus fragile, la moins intégrée - ne se sent pas représentée. Disons ici les choses clairement : il ne s'agit pas d'un sentiment mais d'une réalité ; la sociologie du personnel politique est un scandale français. Les Français issus de l'immigration (zéro député à l'Assemblée nationale !), les minorités visibles (trois sur 577 !), les jeunes générations (13 députés de moins de quarante ans, 58 ans d'âge moyen), les femmes (18%) – ces citoyens sont tout simplement exclus du jeu démocratique... C'est aussi le cas des Français les plus défavorisés, ceux qui vivent dans des banlieues dégradées, qui connaissent la pauvreté ou l'exclusion. C'est pourquoi ces catégories votent de moins en moins. C'est une démocratie censitaire qui se met lentement et subrepticement en place. Avec le plus terrible des cens – un cens volontaire.

« QU'ILS S'EN AILLENT TOUS ! »

Il y a également une crise de la légitimité. Une autre partie de l'électorat - la plus intégrée, la plus éduquée - ne se satisfait plus du fonctionnement démocratique actuel. Elle le trouve trop frustré. Le vote est un renoncement à l'exercice de la souveraineté politique, délégué à son élu pendant toute la durée du mandat, le plus souvent sur une base programmatique vague. Les citoyens souhaitent désormais l'exercer. Ils veulent participer à l'élaboration des politiques publiques. Ils veulent aussi décider directement : « *on ne nous a pas consultés* », est une

critique devenue classique à l'encontre des politiques. C'est une remise en cause profonde de la démocratie traditionnelle : la légitimité de la représentation s'estompe.

Il s'agit enfin d'une crise de la responsabilité. Les Français ont le sentiment de l'impunité des politiques. Ils échouent, mais ils restent. Nicolas Sarkozy a corrigé en partie ce malaise, en se mettant en première ligne, en assumant pleinement les responsabilités

présidentielles. Mais le malaise s'est transféré des politiques vers les « élites », comme en témoigne la prise à partie du *Siècle* par Jean-Luc Mélenchon et ses militants : responsables du désastre économique actuel, elles s'exonèrent de toute responsabilité, continuant à se partager le pouvoir et à se verser des rémunérations obscènes alors que le reste de la population vacille. « *Qu'ils s'en aillent tous !* », apostrophe ainsi le démagogue.

QUATRE PISTES POUR EN SORTIR

Comment refonder notre République ? Quatre pistes peuvent être esquissées, qui correspondent aux quatre crises de la démocratie que j'ai identifiées ci-dessus.

DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME INTELLECTUEL AUTOUR DU POLITIQUE

La clé de la reconquête, pour la démocratie, passe par la pensée politique : il faut faire émerger le plus rapidement possible de nouvelles solutions, de nouvelles politiques publiques, un nouveau modèle de développement, compatibles avec le monde du XXI^e siècle. L'écosystème intellectuel nécessaire à cette refondation avait disparu au tournant des années 2000. Il est en passe de se reconstituer, dans le camp progressiste.

En amont, autour de quelques grandes figures tutélaires (Pierre Rosanvallon, Olivier Mongin, Daniel Cohen, Marcel Gauchet...), une nouvelle génération universitaire a émergé – les Eric Maurin, Thomas Piketty, Esther Duflo, Philippe Askenazy, Bruno Tertrais, Marc-Olivier Padis, Bruno Palier, Pauline Peretz... Elle s'est structurée autour de pôles institutionnels qui fournissent à jet continu du diagnostic sur les mutations de la société et du capitalisme : la **République des idées**, l'**Ecole d'économie de Paris**, les cercles sociaux de la revue *Esprit* ou encore le *think tank* « **En Temps Réel** ».

En aval, la sphère politique s'est remise au travail sur le fond : en témoigne, symboliquement, la création du **Laboratoire des idées** au sein du Parti socialiste, piloté par le député Christian Paul, qui a en charge de capter les idées neuves qui émergent au sein de ce nouvel écosystème, afin de les soumettre à l'arbitrage politique.

Entre les deux, enfin, s'est développé le « chaînon manquant » de cet écosystème : les *think tanks* politiques. Ils ont une mission de transformation : se saisir du diagnostic produit en amont par le monde universitaire et élaborer des solutions programmatiques à destination de la sphère politique en aval. Jusqu'ici,

ce travail de transformation était réalisé de manière non structurée, par des personnalités brillantes ou des « clubs ». Désormais, avec les *think tanks* politiques, ce travail se professionnalise au sein de structures dédiées, pérennes et financées. De telles structures ont émergé à gauche avec **Terra Nova**, que je préside, ou encore la **Fondation Jean Jaurès**. Elles doivent encore se renforcer et se multiplier.

ÉLARGIR - ENFIN ! -

LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DE NOTRE PAYS

Il est crucial que le monde politique - et singulièrement la composition des assemblées, quelles qu'elles soient - reflète le pluralisme de la société. Ce pluralisme est d'abord politique : l'introduction maîtrisée d'une dose de proportionnelle aux élections législatives est la clé pour améliorer la représentation des sensibilités politiques qui traversent le corps électoral.

Mais le pluralisme est avant tout sociologique. Cette carence structurelle de notre démocratie ne peut plus être ignorée. Il en va de la prise en compte de la diversité des intérêts, des attentes et des expériences dans la construction même des réponses politiques. Ce n'est pas tomber dans une réduction catégorielle de la politique que de constater, par exemple, que la faible représentation des jeunes générations au sein du personnel politique a nécessairement des incidences sur la manière d'appréhender des enjeux cruciaux, comme la réforme du financement des retraites.

S'agissant des femmes, la gauche a déjà beaucoup agi pour lutter contre les phénomènes d'éviction naturelle qui ont contribué pendant des décennies à les tenir à l'écart des mandats et des responsabilités. L'inscription de l'objectif de parité dans la Constitution, la modification correspondante des lois électorales, ont fourni un levier essentiel qui a commencé à porter ses fruits, même si l'effort doit désormais être poursuivi au sein même des formations politiques.

La parité correspond toutefois à une logique historique spécifique et le mécanisme des quotas catégoriels ne pourrait être généralisé sans porter gravement atteinte à notre conception républicaine de la représentation politique.

Que faire, alors ? Deux choses. D'abord, donner une respiration à la politique française avec la limitation drastique du cumul des mandats – le mandat unique et limité dans le temps. A l'origine du problème actuel, il y a la conception « capitaliste » et patrimoniale de la politique qui fait que les mandats vont à ceux qui les ont déjà. D'où l'accumulation des mandats par une génération d'hommes blancs sexagénaires, asphyxiant tout renouvellement sociologique. Ensuite, il revient aux partis politiques de mettre en place une politique de ressources humaines visant à promouvoir de manière volontariste la diversité politique.

APPROFONDIR LA DÉMOCRATIE

Nos institutions démocratiques vieillissent et perdent en légitimité. Il est temps de se pencher sur leur rénovation.

Il faut d'abord penser l'approfondissement de la démocratie représentative. L'introduction de primaires présidentielles ouvertes, pour laquelle **Terra Nova** a milité, en constitue un premier élément. Les primaires constituent un droit démocratique nouveau. Jusqu'ici, les Français pouvaient choisir leur Président de la République. En 2007, ils ont élu Nicolas Sarkozy contre Ségolène Royal. Mais les sympathisants de gauche n'ont pas choisi Ségolène Royal : elle a été désignée par un vote interne du parti socialiste, réservé à ses militants. Avec les primaires ouvertes, les citoyens vont pouvoir choisir celui ou celle qui va les représenter à l'élection, ainsi que sa ligne politique. Les primaires sont une première étape pour entamer la rénovation des partis politiques. Les partis sont encore conçus, de même qu'il y a 150 ans, comme des institutions d'avant-garde, où une élite éclairée (les dirigeants politiques, les militants) sait mieux que le peuple ce qui est bon pour lui, qui doit diriger le pays et sur la base de quel programme. Ils doivent désormais se transformer en institutions démocratiques, ouvertes, décentralisées.

Même rénovée, la démocratie représentative ne suffit cependant plus. Les citoyens ne se satisfont plus de la délégation de pouvoir par les urnes. Ils veulent s'engager plus. Il est temps de penser l'essor de la démocratie participative. Les expériences d'engagements citoyens dans la vie publique se multiplient. Il faut les organiser. Penser des partenariats Etat/associations, donner un rôle central au secteur associatif dans le Service public : par exemple, lors

d'une opération de destruction-reconstruction de barres HLM, les associations sont beaucoup plus efficaces pour assurer le suivi psychologique et social des familles à reloger. Les conseils de quartiers sont également un succès sur Paris : leur généralisation mérite d'être étudiée.

Il faut aussi penser le développement de la démocratie directe. Tous les citoyens n'ont pas le temps de s'engager dans la vie publique, comme « militants citoyens ». Ils souhaitent cependant être consultés. Le recours accru au référendum est une voie possible, même si celui-ci recèle inévitablement une logique plébiscitaire qui conduit à répondre moins à la question posée qu'à celui qui la pose. Le découplage avec celui qui pose la question - par exemple sous la forme d'un référendum d'initiative parlementaire - permettrait de répondre à cette objection. Le droit de pétition, introduit dans la Constitution, est une autre modalité de mise en œuvre de la démocratie directe : mais le gouvernement n'a toujours pas pris de décret d'application et bloque ainsi sa mise en œuvre effective depuis deux ans. Enfin, à condition de ne pas être exclusivement réservée aux corps institués, et d'avoir des débouchés politiques réels, l'organisation régulière de forums publics sur des grands thèmes touchant à l'avenir du pays est également une façon de faire vivre une démocratie plus délibérative.

RÉAFFIRMER UNE MORALE RÉPUBLICAINE

L'explosion des hauts revenus en France est récente. L'élite salariale se situait, au milieu des années 1990, autour de 500.000 euros ; il faut aujourd'hui ajouter un zéro. La rémunération moyenne d'un patron du CAC 40 est passée de 150 SMIC en 2000 à 400 aujourd'hui. Que s'est-il passé dans la période ? La règle juridique n'a pas changé : les hautes rémunérations actuelles auraient pu être versées il y a dix-quinze ans, elles ne l'étaient pas. Ce qui a changé, c'est la morale collective : l'élite économique et financière de notre pays considère qu'« **elle le vaut bien** ». La bataille à mener face à la sécession des élites est donc avant tout une bataille morale : c'est aux politiques de la mener.

Renouvellement des idées politiques, renouvellement des institutions politiques, renouvellement de la sociologie politique, renouvellement de l'éthique politique : c'est une refondation profonde dont notre démocratie a besoin pour sortir le pays de la crise et le conduire vers des horizons meilleurs. Sans cela, les extrémismes, qui grondent déjà un peu partout en Europe, menaceront notre République exsangue.

Olivier FERRAND
Président de Terra Nova

Séverine TESSIER

RECONQUÉRIR LA CITOYENNETÉ

Depuis des années, les candidats au pouvoir promettent le « changement » aux électeurs décidément plus enclins à sanctionner les sortants qu'à choisir vraiment une orientation politique. Une profusion d'analyses date leur décrochage des années où la gauche accéda aux plus hautes responsabilités avec la promesse, bien mal tenue, de « **changer la vie** ».

COURBATURES

Toujours déçus mais croyant sauver notre démocratie du naufrage¹, les citoyens ont pratiqué le nomadisme électoral jusqu'à l'élection de Nicolas Sarkozy, perçue comme une sorte d'alternance au système reposant sur un socle de valeurs affichées mais constamment dévoyées. Encore déçus ? Il fallait mieux lire le contrat ! « **C'est le propre d'une crise que de nous faire accéder au changement, dans la douleur, l'âme anxieuse, le corps plein de courbatures** » estime le philosophe Vincent Cespedes². En politique également, un citoyen averti doit donc savoir se méfier des publicités mensongères. Toujours est-il qu'à l'épreuve de la « rupture » annoncée durant la campagne présidentielle, une résistance multiforme aux chocs³ des réformes est apparue, doublée d'une interrogation sur les modes d'exercice de la souveraineté populaire. C'est donc maintenant que se pose la question démocratique existentielle : celle du sens et de l'utilité finale du choix électoral et de son cadre de référence.

LASSITUDE, SERVITUDE, FASCINATION

En plein essor, les organisations de la société civile mènent généralement des actions de terrain pragmatiques, invitant à un autre partage des rôles par la recherche d'un nouvel équilibre. Nous sommes tous conscients que si nous ne nous engageons pas davantage dans la vie de la cité, le cynisme et le

fatalisme peuvent la réduire à la servitude ou à l'anarchie. En démocratie, la servitude n'est peut être pas si volontaire que le prétendait La Boétie, mais de guerre lasse, *in fine*, elle peut être consentie à une puissance ou une autorité.

Dans une République qui ne tient pas ses promesses d'égalité, les privilèges semblent faire exemple, comme si tout s'achetait. Là où le droit recule et où la politique a quasiment valeur marchande, les passe-droits et le clientélisme s'installent. On déplore, de ce fait, le fréquent recyclage d'élus corrompus mais, loin d'une « prime à la casserole », partout où des partis politiques firent élire des candidats douteux, l'abstention fut très élevée, ainsi que la dispersion de leur opposition⁴. Torts partagés, en quelque sorte : pas à égalité, certes, mais un examen de notre conscience collective ne s'en impose pas moins.

Comparons, par exemple, les cas de l'Italie et de la France. Silvio Berlusconi n'est-il pas décrit par le rédacteur en chef du Journal *The Economist* comme une « **créature de son opposition** » ? Le rapport à Berlusconi qu'entretiennent presse et adversaires politiques est, il est vrai, pathologique et affectif. Comme en France, la *Vox populi* y réagit aux excès du régime qu'elle prétend combattre mais non contre la nature ou l'essence même de celui-ci. Il en irait autrement si nous osions, en invoquant d'autres pratiques, nous réapproprier la chose publique, faisant campagne pour elle comme on fait campagne pour un programme politique.

CE QUI MANQUE ? LE COURAGE

Autrement dit, les souches de la corruption de notre démocratie peuvent être isolées, mises en quarantaine, si l'on s'attache principalement à ce qui est vertueux et fédérateur et non à ce qui tétanise ou divise

la société. Que manque-t-il donc pour sortir de cette torpeur ? « **Le courage** », répond la philosophe Cynthia Fleury. Et le courage, en premier lieu, c'est d'affronter le réel dans sa nudité :

- La légitimité des décisions prises en notre nom sur plan national, européen, mondial n'existe pas vraiment et l'insincérité des débats qui agitent l'opinion donne une image médiocre de la politique, accroissant d'autant son discrédit.
- La politique menée repose sur un résultat qui n'est plus majoritaire. Elle l'est, du moins formellement en France, parce que c'est le nombre de votants qui compte, mais l'est-elle réellement, quand plus de 50 % des inscrits ne s'expriment pas, comme ce fut le cas aux élections régionales de 2010 ?
- La politique ne pèse d'aucune légitimité au niveau des instances internationales de type G20... à part la richesse des Etats qui la composent. Triste symbole d'une gouvernance sans espace démocratique !

DES CONTRE-POUVOIRS QUI N'EN SONT PAS

Nous vivons dans un monde où la laïcité politique régissait l'univers républicain. Cette frontière séparait l'intérêt public de l'intérêt privé et servait de repère, mais au fil du temps, elle s'est estompée et l'orientation politique est irrémédiablement la même : celle du plus fort, celle de l'argent. De ce constat désolant naissent le malheur et la discorde. Ne cherchons plus la réponse unique à ces troubles en implorant seulement des contre-pouvoirs institutionnels eux-mêmes rongés par les conflits d'intérêts, recherchons plutôt les moyens de faire notre travail de citoyen responsable pour les renforcer.

Globalement, la situation irait mieux si le partage primait entre les citoyens, la puissance publique, la classe politique, le monde économique et la Justice, l'**Esprit des lois** étant ainsi respecté à la lettre par de nouvelles pratiques, dans une nouvelle architecture. Nous pourrions, en nous donnant les moyens d'atteindre un tel objectif, agir au mieux pour la collectivité. D'où une floraison de réponses politiques, rapports et tribunes, prônant le développement de la participation citoyenne, hélas de façon trop restrictive, voire tronquée parce que leurs auteurs déconsidèrent et infantilisent encore l'électeur. Il existe bel et bien un espace pour faire progresser simultanément l'intelligence collective et la démocratie, double condition pour cesser de croire que le salut vient d'ailleurs ou d'autrui, et pour adopter une méthode fondée sur l'éthique.

LE PEUPLE ? ET QUOI ENCORE ?

C'est la clé d'un changement réussi. Lorsque Ségolène Royal, candidate du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2007, osa proposer la création de jurys populaires pour surveiller l'action politique durant l'exercice d'un quelconque mandat, s'inspirant de démarches instituées dans d'autres pays, que de cris d'orfraie ! Une horde d'élus⁵ de tous bords se souleva pour dénoncer cette offense au jugement démocratique. Comme si la République française ne permettait pas d'explorer les voies d'une réconciliation entre la démocratie électorale et le contrôle citoyen ! Ce dénigrement de toute innovation démocratique valut aussi à ceux qui, tel Arnaud Montebourg, prétendaient changer le système par l'instauration d'une Sixième République, l'ostracisme de leurs pairs.

UNE PRIME À L'ÉTHIQUE

L'action démocratique ne se limite pas au dépôt d'un bulletin dans l'urne. Elle peut s'exercer durant la délégation de pouvoirs aux fins de l'évaluer, de contribuer à son ajustement. Ce qui évite les déconvenues en bout de course, prévient tout risque de manquement à l'éthique, qu'il soit ou non intentionnel. Ce qui, par conséquent, provoque des réticences parmi ceux qui refusent le partage des rôles et des responsabilités, alors que nous aurions tous à y gagner.

Bannir ceux qui abîment la politique, comme cela se fait dans des pays plus apaisés, serait à tout le moins nécessaire. **La prime électorale à l'éthique existe lorsque l'on veut bien en faire un message qui porte.** La société peut changer si ses modèles, ses références, changent eux aussi, comme dans certains pays d'Amérique Latine, où la priorité a été donnée à la souveraineté populaire, c'est-à-dire la maîtrise citoyenne de la chose publique et des biens communs.

DE NOUVEAUX MARCHANDS DU TEMPLE

On s'en doute, les résistances à ces aspirations au partage sont immenses, comme en témoigne quotidiennement l'évolution législative : intrusion des lobbyistes badgés, nouveaux marchands du temple dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, tentative de restriction de l'accès aux données publiques dans la nouvelle loi sur la sécurité intérieure, filtrage et surveillance des communications électroniques, entraves au travail de la presse, à la Justice, atteintes

aux droits ou à la dignité de la personne humaine ou aux libertés publiques à travers une politique pénale et des lois sur l'immigration extraordinairement autoritaires, illustrent cette dérive.

À LA RECHERCHE DE LA SOUVERAINETÉ PERDUE

Tout cela concourt à freiner l'exercice citoyen dans ses formes classiques et pousse à radicaliser les opinions, les actions, à renforcer la défiance et à accentuer les clivages. Or, lorsque des citoyens combattent la corruption, participent à l'évaluation, demandent des comptes sur le bien-fondé de l'utilisation des deniers publics, s'organisent pour agir collectivement, notamment par des plaintes, des appels au boycott, ils peuvent reconquérir leur part de

souveraineté perdue. Refuser, combattre, réduire l'abus de pouvoir, ou se résigner au prix de l'aliénation et de l'obéissance aux logiques d'un monde cartellisé, inhumain, sans morale : le choix et le résultat dépendent de nous.

Séverine TESSIER

Co-fondatrice d'« Anticor », association d'élus et de citoyens contre la corruption et pour la réhabilitation de la politique

1. À l'instar de l'élection présidentielle de 2002 après le « choc » du 21 avril.
2. Vincent Cespedes, *Sinistrose. Pour une renaissance du politique*, Flammarion, 2002.
3. Naomi Klein, *La stratégie du choc - La montée d'un capitalisme du désastre*, Actes Sud, 2008.
4. Les études du CEVIPOF sur *Démocratie et corruption* sont tout à fait édifiantes sur ce point.
5. D'une limpidité définitive, le communiqué publié à l'époque par l'Association des maires de France : *Il n'y a d'autre jury populaire que le suffrage universel...*



LES BOURSES 2010-2011 de la FONDATION SELIGMANN

Appel à candidatures

La FONDATION SELIGMANN a décidé de décerner, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs bourses d'une valeur de 1000 € permettant à des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, d'énoncer et de réaliser un projet traduisant leur désir du "Vivre ensemble" et leur refus du racisme et du communautarisme.

Les BOURSES 2010-2011 de la FONDATION SELIGMANN exclusivement réservées aux établissements de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et de Paris, seront attribuées par un jury, désigné par le Conseil d'Administration de la Fondation, qui se réunira en mai 2011 pour délibérer. Le journal « *Après-demain* », organe de la FONDATION SELIGMANN, publiera la liste des lauréats et des bourses attribuées.

La fiche projet d'établissement peut être téléchargée sur le site de la Fondation Seligmann : www.fondation-seligmann.org

Les candidatures seront à adresser à la FONDATION SELIGMANN
BP 458-07 – 75327 PARIS Cedex 07
Avant le 31 mars 2011

Site : www.fondation-seligmann.org Contact : fondation-seligmann@orange.fr

Alexis BACHELAY

NE LAISSONS PAS S'ÉLOIGNER LA RÉPUBLIQUE DE PROXIMITÉ

Aujourd'hui le « vivre ensemble » républicain est remis en question par quelques tendances lourdes de notre société : consumérisme comme source de réalisation de soi, obsession de la vitesse, prédominance du système médiatique télévisuel avec mise en spectacle de l'information et idéologie de la réussite individuelle... Ces évolutions seront-elles durables ou éphémères ? Les élus de proximité, celles et ceux qui contribuent à la démocratie locale, à la cohésion sociale et donc au pacte républicain, sont inquiets.

INDIGESTE MILLEFEUILLE

Dans ce contexte, une réforme territoriale brouillonne a été adoptée. Loin de simplifier le millefeuille administratif, source de confusion, de complexité et d'incompréhension, elle vise d'abord à réduire le nombre d'élus et leurs compétences. L'autonomie et les capacités financières des collectivités sont également menacées et nos marges de manœuvre réduites. De plus en plus dépendants des dotations de l'Etat, nous n'avons plus que le choix d'augmenter la fiscalité ou de réduire les services à la population. Les besoins en matière de cohésion démocratique et sociale, eux, ne diminuent pas. Cette perte d'autonomie et de moyens pourrait nourrir un sentiment d'impuissance, et donc, une perte de confiance dans l'action publique locale. Or, par l'importance de son maillage territorial, ancré dans la vie quotidienne, le réseau des élus locaux constitue l'essence de ce que j'appelle la **République de proximité**.

Un système institutionnel qui repose sur l'engagement et le don de soi. Qui pouvait imaginer que l'institution communale, forgée pour représenter une France rurale, traverserait les siècles et les régimes politiques ? Après la Révolution, la Troisième République confirma les quelques 37 000 communes comme cellules de base de la société française. Notre pays compte 520 000 conseillers municipaux, soit en moyenne un élu pour 1600 personnes, une exception en Europe.

VIVRE POUR ELLE, OU VIVRE D'ELLE ?

Max Weber souligne qu'il y a **deux façons de faire de la politique**. Ou bien l'on vit « **pour** » la politique, ou bien l'on vit « **de** » la politique. Contrairement à ce que supposent beaucoup de nos concitoyens, l'immense majorité des élus locaux vit bel et bien **pour** la politique. Seuls les membres d'un exécutif local sont significativement indemnisés, soit environ 30% des élus. Dans tous les cas, ils ne comptent pas leurs heures, accumulent les réunions tardives, éprouvent la difficulté de concilier un agenda et une vie familiale. La plupart des élus consacrent à leur fonction nettement plus de temps que ne le croient leurs concitoyens et qu'eux-mêmes ne l'imaginaient avant de vivre cette expérience particulière. C'est le prix à payer pour être disponible pour chacun, à l'écoute du plus grand nombre et demeurer dans la proximité des concitoyens. Le rôle de cet engagement civique dans le fonctionnement de nos institutions locales est largement sous-estimé.

Comment prendre les meilleures décisions et comment les mettre en œuvre au service des intérêts de la collectivité ? Un élu local, c'est d'abord un citoyen qui représente d'autres citoyens et agit en leur nom.

LE TEMPS D'UNE VILLE N'EST PAS CELUI D'UNE VIE

La participation des citoyens et la cohésion démocratique doivent être une préoccupation permanente. Dans une démocratie moderne, élus et citoyens doivent coproduire et favoriser des pratiques fondées sur la participation et le débat. Nous avons une responsabilité essentielle : permettre la participation citoyenne en mettant en place, auprès de la population, des outils de concertation durables et crédibles. L'objectif est de créer et d'entretenir la confiance réciproque, afin de dégager un intérêt général qui puisse permettre de dépasser les problèmes individuels, pourtant si présents dans la vie

quotidienne. La somme des intérêts particuliers ne concourt pas automatiquement à la formation de l'intérêt général. Il faut expliquer et prendre le temps de démontrer que l'intérêt immédiat de l'individu doit parfois s'effacer devant l'intérêt durable du citoyen. Dans ces conditions, comment encourager la participation des citoyens à la vie locale ?

En dehors des élections, il faut faire vivre la démocratie locale, en associant les citoyens dès l'amont des projets. L'organisation de concertations régulières, tout au long du mandat, entre habitants et élus, y contribue fortement. La cohésion démocratique s'appuie sur une démarche comprenant des étapes-clés : conviction (le projet), concertation (amendements), négociation (arbitrage), pilotage (mise en œuvre). A toutes ces étapes, la participation des citoyens est indispensable pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la décision locale. Cela permet aussi l'apprentissage du temps de la ville, qui n'est pas toujours celui de la vie. Car la patience et la maîtrise du temps sont des éléments essentiels dans l'action locale. Dans une ville, ce qui est bien fait est rarement vite fait !

REFUSER LA RÉPUBLIQUE DU CHACUN POUR SOI

Avant que nos sociétés n'entrent dans l'ère des médias de masse, le premier échelon de l'apprentissage de la citoyenneté passait par l'investissement local. Par un engagement volontaire, de nombreux citoyens choisissant l'action collective plutôt qu'individuelle, la participation à l'intérêt général plutôt que la recherche du profit à court terme, perpétuent cette dynamique. Et tout doit être fait pour y encourager : vie associative, conseil de quartier, réunion de concertation, transparence des décisions, publicité des débats... Face à la montée en puissance du consommateur, n'exprimant que son désir individuel d'une République du chacun pour soi, il faut affirmer la modernité d'une culture du territoire fondée sur le vivre ensemble et les solidarités de proximité.

PIONNIÈRES ET NOVATRICES

Notre action locale est de plus en plus tournée vers la cohésion sociale et les solidarités. La tendance à la consommation de masse conduit, paradoxalement, à une uniformisation des comportements et donc, à la recherche des profits individuels plutôt que collectifs. Or, cette attitude conduit à un appauvrissement collectif (recul du civisme, baisse de l'engagement), mais se traduit également par un

appauvrissement individuel : 6,9 millions de Français vivent avec moins de 800 euros/mois (soit près de 13% de la population). En 8 ans, le revenu des 10 % les plus riches a augmenté de 4 700 euros de plus que celui des 10 % les moins riches. Dans nos territoires, nous connaissons les chiffres du chômage, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux, les familles en difficulté ou les enfants en échec scolaire. Aujourd'hui des outils, des tableaux de bord nous permettent de connaître avec précision le niveau de cohésion sociale sur le territoire. Cette question est devenue une préoccupation constante pour les élus locaux. Par une connaissance de plus en plus fine de la réalité sociale, nombre de collectivités investissent dans des secteurs de la solidarité qui dépassent largement leurs champs d'intervention. Quelques exemples illustreront mon propos :

- En matière de prévention et de sécurité, quand l'Etat réduit progressivement ses effectifs, ceux des polices municipales ne cessent de croître. Depuis plusieurs années, le nombre de policiers municipaux augmente sans cesse. Les effectifs sont passés de 14 300 en 2002 à plus de 18 000 en 2010.
- En matière de santé publique, l'accès à la prévention comme aux soins, est très inégal selon l'âge, le travail, l'origine sociale et géographique des malades. Par une politique de santé locale, bien que les villes n'aient aucune obligation en ce domaine, les élus locaux ouvrent des centres de santé ou contribuent au financement du système de santé.
- Pour l'emploi et la formation, de plus en plus de communes s'engagent dans une approche territorialisée du marché du travail, par la définition d'une stratégie locale pour l'emploi.

Loin de subir les évolutions de notre temps, nous nous adaptons et faisons souvent la preuve d'un esprit novateur et pionnier.

LONGTEMPS AVANT LE « GRENELLE »...

La commune doit demeurer la cellule de base de notre République de proximité, même si je partage l'idée que la carte communale devrait être repensée. La surreprésentation du monde rural entraîne de fait la sous-représentation des citadins. Une des grandes réformes territoriales ne consisterait pas tant à supprimer des élus ruraux ou à regrouper des territoires, qu'à transformer certains quartiers en nouvelles communes. Force est de constater que certains territoires souffrent d'un déficit de représentation, notamment dans les zones les plus urbanisées. Une

réforme territoriale utile concourrait à la mise en place d'un véritable statut de l'élu et au renforcement du processus de décentralisation. C'est en s'appuyant sur l'esprit pionnier des collectivités que nous pourrions faire face à de nouveaux enjeux sur lesquels les élus locaux sont souvent à l'avant-garde :

– L'émergence de projet de territoire intégrant toutes les dimensions du développement durable. Bien avant le « Grenelle de l'Environnement », la formule « Agir local, penser global » - proposée par René Dubos, dès 1972, au « Sommet de la Terre » de Stockholm - était présente à l'esprit d'un nombre croissant d'acteurs locaux. Désormais, sur nombre de territoires, le développement local est synonyme de développement durable.

Il est utile d'évoquer aussi l'investissement des élus locaux dans la lutte contre la fracture numérique. En attendant l'avènement inéluctable de la ville 2.0, il faut signaler que beaucoup de territoires innovent à

travers des services à la population et mettent à la disposition des citoyens des outils d'information et de communication performants.

Les élus locaux, particulièrement les maires et les conseillers municipaux, sont aux premières loges, tout à la fois acteurs et spectateurs des mutations sociales, économiques et environnementales. La commune, c'est le lieu où se fonde et se noue la République de la proximité. A la place qui est la nôtre, nous contribuons à développer une culture territoriale qui place la démocratie, la solidarité et les valeurs républicaines au cœur de nos préoccupations.

Alexis BACHELAY

**Adjoint au Maire de Colombes (92),
délégué au développement durable,
aux transports et au stationnement.**

Après-
demain

BON DE COMMANDE

Commandez en ligne sur www.fondation-seligmann.org (rubrique Après-demain) :
vous pouvez vous abonner, acheter des numéros et télécharger les articles parus depuis 2007.

Commandez par courrier

Règlement à adresser à : **Après-demain – BP 458-07 – 75327 Paris Cedex 07**
Accompagnez votre bon de commande d'un mandat administratif ou d'un chèque.
Vous recevrez une facture sous huitaine.

- **Abonnement annuel*** : - Ordinaire : 34 € ;
- Etudiants, syndicalistes et groupés (5 et plus) : 26 €
- Encouragement : 54 €
- Etranger : 51 €
- **Prix du numéro*** : 9 €, étranger : 11 €
- **Collections reliées*** des numéros par année avant 2007 : 34 €, des années 2007-2008 et 2009-2010 : 60 €

Ma commande :

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

Contactez-nous : fondation-seligmann@orange.fr

* Remise libraire : 10 % - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)

Jean-Pierre CHEVÈNEMENT

CRISE FINANCIÈRE, SOCIALE, POLITIQUE : L'IDÉE RÉPUBLICAINE PEUT INSPIRER L'EUROPE

La crise a éclaté aux Etats-Unis. Elle va rebondir en Europe. Financière et économique au départ, elle deviendra inévitablement sociale et politique. Pour en sortir, il faudra l'avoir analysée et comprise. Pour la gauche, la tâche est immense si elle veut pouvoir barrer la route à la régression obscurantiste menaçante.

Le modèle du capitalisme financier anglo-saxon qui, à l'aube des années 80, avec Margaret Thatcher et Ronald Reagan, avait pris le relais du capitalisme managérial, est entré en crise en 2008. On a tout dit sur ce système de cupidité décrit par Joseph Stiglitz : le capitalisme financier, dit encore « *actionnarial* » ou, selon l'expression d'Alain Minc, « *patrimonial* », était un système fondé sur la spéculation et l'endettement. « Court-termiste » par nature il a fait exploser les inégalités au profit d'une petite caste financière. Paradoxalement, il a aussi abouti à la désindustrialisation des Etats-Unis et de l'Europe (sauf de l'Allemagne) au profit des pays à très bas coût (Chine, mais pas seulement).

L'ACTE UNIQUE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'EUROPE

Il est évidemment facile de flétrir après coup ce système qui, pendant des décennies, a assuré la prospérité des bourses. Il conviendrait aussi de s'interroger sur la responsabilité des politiques qui l'ont rendu possible, en déréglementant à tour de bras tous les marchés (biens, services et surtout capitaux), conformément aux théories de Milton Friedman sur l'« *efficience des marchés* ». En Europe, il faut souligner le rôle des directives prises en application de l'Acte

Unique (1987) et particulièrement sur la libération des mouvements de capitaux, y compris vis-à-vis des pays tiers, sans harmonisation fiscale préalable (1990). En choisissant la déréglementation et la globalisation, l'Europe a ainsi importé le modèle du capitalisme financier américain. La chute de l'URSS (1991) et la création de l'OMC (1994), au sein de laquelle la Chine a été admise en 2001, ont complété cette entreprise d'assujettissement planétaire qui offrait à la finance, principalement américaine, un monde entièrement globalisé et décompartimenté. Les capitaux peuvent circuler à la vitesse de la lumière, tandis que les travailleurs restent assignés au local, comme jadis les manants à la glèbe. Tout cela ne s'est pas fait par hasard. C'est le résultat de choix politiques opérés depuis trente ans (l'élection de Margaret Thatcher date de 1979, celle de Ronald Reagan de fin 1980).

ET LA DETTE PRIVÉE DEVINT DETTE PUBLIQUE...

La crise des *subprimes* survenue en 2007-2008 a traduit en profondeur non seulement l'irresponsabilité des banques, mais, plus encore, la paupérisation des couches populaires aux Etats-Unis et le creusement de déséquilibres économiques abyssaux, entre les Etats-Unis et la Chine notamment. Cette crise, venue d'Amérique avec la diffusion de produits toxiques dans le système bancaire mondial, a d'abord été une crise de liquidité bancaire, à laquelle les Etats, ces bons samaritains des banques, ont su remédier, au prix d'un endettement massif. En d'autres termes, la dette privée et devenue dette publique.

Cette première crise a épongé les dettes des systèmes financiers aux frais du contribuable. La crise financière étant devenue économique, c'est encore vers les Etats qu'on s'est tourné pour financer des plans de relance massifs, afin d'enrayer la récession de 2009.

L'ART DE RANÇONNER LES PLUS FAIBLES

On assista alors à ce paradoxe troublant : à peine sauvés de la faillite, les banques et les fonds d'investissement se retournèrent contre la main qui les avait nourris, c'est-à-dire contre les Etats. Pour être juste, il faudrait dire contre les Etats les plus faibles et les plus faciles à rançonner : les Etats dits « périphériques » de la zone euro. La spéculation sur les dettes dites « souveraines », c'est-à-dire publiques, peut aboutir à faire payer des taux d'intérêt astronomiques (près de 10 % à 10 ans) aux Etats les plus fragiles ; c'est encore un aspect caricatural de la folie court-termiste des marchés financiers...

UN COUPLE INFERNAL

C'est en Europe que la crise rebondit et rebondira encore. Pour en comprendre les raisons, il faut d'abord mesurer que l'Europe est prise dans les tenailles du G2, c'est-à-dire de l'alliance conflictuelle que forment ensemble la Chine et l'Amérique. La Chine a besoin du marché américain et les Etats-Unis ont besoin de l'épargne chinoise pour financer leur énorme déficit (plus de 4 % de leur PIB). Chacun tient l'autre : les Chinois ne veulent pas réévaluer le yuan, les Etats-Unis font tourner la planche à billets (la « Fed » va acheter à nouveau pour 600 milliards de dollars de bons du Trésor américain). La glissade du dollar, un moment interrompue, s'ensuivra inévitablement.

Entre la Chine et les Etats-Unis, il y a l'Europe. Elle est sans défense : l'euro, qui est la monnaie de seize pays, sera la variable d'ajustement dans la lutte engagée entre le dollar et le yuan. Quant à la Banque centrale européenne, les règles du Traité de Maastricht, reprises par celui de Lisbonne, lui interdisent, en principe, d'acheter des titres émis par les Etats. Elle le fait cependant, sporadiquement et à la marge, pour freiner la spéculation contre les Etats les plus faibles (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne), mais sans l'aval de l'Allemagne dont le représentant, Axel Weber, Président de la « Buba », s'élève publiquement contre ces pratiques non conformes aux traités.

L'EURO : UN VICE DE CONCEPTION...

La deuxième faiblesse de l'Europe tient en effet dans le vice de conception du système de la « monnaie unique » mis en place par le Traité de Maastricht. L'euro est la monnaie d'une zone monétaire hétérogène où les écarts (inflation-compétitivité) se sont creusés entre les nations qui la composent, principalement l'Allemagne, atelier industriel de l'Europe, et les pays méditerranéens ou « périphériques », encore loin d'avoir comblé leur retard historique de développement.

La spéculation a creusé à un point insupportable les écarts des taux auxquels les Etats peuvent se refinancer. Après la crise grecque au printemps 2010, un Fonds européen de stabilisation financière a été créé pour 440 milliards d'euros, auxquels viendraient s'ajouter 220 milliards du Fonds Monétaire International (FMI). Mais ce mécanisme risque d'être insuffisant, compte tenu de l'ampleur des dettes. Si l'Espagne ne peut faire face, il faudra doubler la mise. Par ailleurs, chaque pays contributeur devra emprunter aux taux des marchés. Si la crise s'aggrave, l'écart des taux se creusera entre l'Allemagne et la France.

... ET UNE CONTRADICTION FONDAMENTALE

L'Allemagne dont la politique de déflation salariale visait, depuis 2000, à renforcer la compétitivité sur les marchés extérieurs, a surtout creusé les déficits des autres pays dans la zone euro : elle réalise sur ceux-ci 60 % de ses excédents commerciaux. Pour autant, elle n'entend pas venir sans conditions au secours des pays défailants, s'appuyant pour cela sur le texte des traités qui exclut la solidarité financière entre les Etats (article 125 du Traité de Lisbonne). Elle réclame - à juste titre, à certains égards - l'implication des banques créancières dans le défaut éventuel d'un Etat. Ce faisant, elle accroît cependant la défiance vis-à-vis de tous les Etats qui pourraient faire défaut. L'euro est ainsi en proie à sa contradiction fondamentale : la monnaie unique a voulu ignorer la réalité et la diversité des Nations.

Elle s'est bâtie sur un présupposé fédéraliste dont l'irréalisme éclate aujourd'hui au grand jour : le budget européen représente seulement 1 % du PIB européen alors que le taux des prélèvements obligatoires, et donc des dépenses publiques, dépasse 40 % dans chacun des pays membres.

L'Allemagne, avec le soutien des marchés financiers, entend imposer des plans de rigueur à tous les Etats déficitaires (or, ils le sont tous). Cette médecine est

absurde car ni les Grecs, ni d'ailleurs les Français, ne sont des Allemands. Le modèle allemand est intransposable aux autres pays pour une autre raison, aisément compréhensible : tous les pays ne peuvent pas être excédentaires à la fois !

NOUS SOMMES LE MAILLON FAIBLE

On s'achemine donc vers une révision à haut risque du Traité de Lisbonne pour y introduire, à l'égard des Etats, des clauses coercitives dictées en réalité par les exigences de rentabilité excessives des marchés financiers.

Dans l'immédiat - mais pour combien de temps ? - la Banque centrale européenne est appelée à mettre des rustines sur un système qui prend l'eau : elle prend en pension des titres des Etats malades, mais elle le fait insuffisamment pour décourager la spéculation.

Cela ne peut pas durer. La seule manière de sauver l'euro serait une initiative de croissance européenne dont l'Allemagne prendrait la tête, en concertation avec les Etats-Unis, appelés eux-mêmes à soutenir le dollar.

Mais ni l'Allemagne, ni la Chine dont les excédents jouent le même rôle déflationniste à l'échelle mondiale, ne paraissent prêts à « jouer le jeu » d'une relance concertée. Les marchés financiers, un moment ébranlés, ont repris le pouvoir. Ils tiennent les Etats en otage. Le maillon faible est clairement l'Europe.

L'IMPASSE FÉDÉRALISTE

Le concours de plans de rigueur exigé par Angela Merkel, la Commission européenne et le FMI, conduit l'Europe à une nouvelle récession ou, au moins, à une stagnation économique de longue durée. Cette situation dégradée de l'économie rendra impossible le redressement des pays dits « périphériques ». Le risque est grand d'un « effet domino » qui conduirait à l'explosion de la zone euro. Elle gonflerait par ailleurs le chômage et aggraverait la crise sociale.

A moins que des changements politiques majeurs (des élections générales interviendront en France, en Italie et en Allemagne en 2012-2013) permettent d'inverser la tendance. Encore faudrait-il qu'en Allemagne un rapprochement puisse s'effectuer

entre le SPD et « *die Linke* », sur des bases progressistes, en rupture avec le consensus « ordoliberal » qui a dominé, jusqu'ici la politique allemande.

Nous nous acheminons ainsi vers une « méga-crise », non seulement financière et économique, mais aussi sociale et politique. Tous les ingrédients d'une régression se réunissent sous nos yeux : les partis de droite réclament un abaissement du coût du travail. Les idéologies « identitaires » resurgissent, y compris dans les pays nordiques. La gauche peut être tentée par une fuite en avant dans un fédéralisme idéologique : ce serait une tragique impasse.

POUR UNE RÉPUBLIQUE EUROPÉENNE DES NATIONS

Elle doit, au contraire, penser une République européenne des Nations, élargie à la Russie et à l'Euro-méditerranée, sur la base d'un projet partagé ; revoir pendant qu'il en est temps, les règles du jeu de l'euro, rompre avec la politique économique aujourd'hui mise en œuvre, réintroduire le cas échéant, des marges de souplesse dans le système monétaire européen pour le rendre viable (substituer une « monnaie commune » à la « monnaie unique »), reprendre le contrôle du système du crédit, s'engager résolument dans la voie d'une économie solidaire et durable, incluant un plan de transition énergétique ambitieux, affirmer enfin une identité républicaine à la hauteur des défis du XXI^e siècle.

La France porte l'idée républicaine depuis deux siècles. Cette idée est naturellement ouverte à l'universel. Elle peut aider au redressement d'une Europe aujourd'hui en voie de marginalisation à l'échelle mondiale. Elle peut surtout permettre un dialogue sur des bases saines avec les puissances dites « émergentes », dans un monde que l'Occident et, à plus forte raison, l'Europe ont définitivement cessé de dominer. Le monde qui vient sera plus difficile pour la « **vieille Europe** ». Pour relancer ce défi, la gauche française doit retrouver l'énergie républicaine du « **salut public** », celle qui, à plusieurs reprises, dans notre Histoire, nous a permis de rebondir.

Jean-Pierre CHEVÈNEMENT
Ancien Ministre d'Etat,
Sénateur du Territoire de Belfort

Prochain numéro d'Après-Demain
COMMENT VIVRE ENSEMBLE ?

à paraître en avril 2011

Henri WEBER

FACE AUX NOUVEAUX « DESPOTISMES ÉCLAIRÉS », NOS DÉMOCRATIES ONT-ELLES PARTIE PERDUE ?

« **C**omment espérez-vous concurrencer un pays dirigé comme une entreprise ? » Cette question d'un entrepreneur indien rapportée par l'éditorialiste Thomas Friedman¹ résume le dilemme des démocraties occidentales face aux puissances « émergentes », et plus particulièrement à la Chine. La globalisation et la financiarisation de l'économie semblent avoir rendu impotentes les démocraties libérales, dépourvues de vitalité et de moyens d'action efficaces. Comment peuvent-elles alors affronter la puissance économique et politique de pays que l'on appelle encore, à tort, « émergents », alors qu'ils sont en passe de s'imposer dans la compétition mondiale ?

L'HISTOIRE N'ÉTAIT PAS FINIE

Vingt ans après la chute du bloc soviétique, la thèse de la « *fin de l'Histoire* », popularisée par Francis Fukuyama, est battue en brèche. Simplifiant la thèse de l'éminent politologue, les cercles intellectuels proches des néo-conservateurs américains affirmaient alors que l'histoire politique du monde trouverait son achèvement dans une paix mondiale résultant de la généralisation de la démocratie libérale et du capitalisme. Dans les années 1990, la guerre en ex-Yougoslavie, la première Guerre du Golfe ou les conflits de l'Afrique des Grands Lacs étaient déjà autant d'exemples que l'Histoire poursuivait son cours tragique et que la démocratie libérale ne l'avait pas emporté.

Aujourd'hui, le cœur même de la thèse de Fukuyama s'effondre : partout, le libéralisme économique triomphe mais les démocraties occidentales n'ont jamais paru si affaiblies. L'idée d'un commerce international pacificateur et facteur de démocratisation était déjà chère à Montesquieu : « *C'est presque une règle générale que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces* »². Les quelques exceptions que l'auteur de *De l'esprit des lois* semblait envisager, invalident aujourd'hui cette règle générale. Jusqu'aux années 1990, les processus

d'ouverture au commerce et de démocratisation coïncidèrent souvent (Grèce, Péninsule ibérique, Amérique latine, Europe centrale et orientale...) mais des exceptions existaient déjà : les *Chicago boys* de Milton Friedman dictaient la politique économique du Chili de Pinochet.

Avec l'affirmation de la Chine comme première puissance commerciale mondiale et la montée en puissance de régimes ultra-autoritaires comme celui du Vietnam, la « *règle générale* » du « *doux commerce* » semble définitivement disqualifiée.

LA CHINE, « DIVINE SURPRISE » DES LIBÉRAUX

Au niveau théorique, le politologue Jean-François Bayart a mis en lumière, notamment à propos d'anciennes dictatures communistes, le processus de consolidation des anciennes élites révolutionnaires en classes dominantes et possédantes. Dans ce qu'il appelle ces « *situations post-thermidoriennes* », l'ouverture économique ne s'est pas accompagnée d'une libéralisation politique, et la bureaucratie au pouvoir peut à présent régner sur des régimes capitalistes autoritaires³.

Ceux qui proclamaient la victoire prochaine de la démocratie libérale sont souvent les mêmes qui, aujourd'hui, s'extasient devant le miracle chinois et y voient un désaveu des régimes démocratiques. Dans le contexte de crise économique sans précédent que nous traversons, les démocraties occidentales apparaissent en effet impuissantes : impuissantes à réguler les marchés, impuissantes à protéger leurs populations, impuissantes, enfin, à préparer l'avenir.

Dans le même temps, le « modèle » chinois est glorifié. L'extraordinaire croissance de la Chine lui donne aujourd'hui les moyens d'investir dans les industries du futur et de faire face aux défis du XXI^e siècle. En matière environnementale et énergétique par exemple, le gouvernement chinois a pris la pleine mesure de l'importance des énergies propres. La Chine ne dispose pas des ressources énergétiques

nécessaires pour alimenter un marché automobile qui représentera 35 à 40 millions de véhicules par an d'ici 2025 et doit tout faire pour limiter l'empreinte carbone des futurs véhicules.

LA DÉMOCRATIE, OBSTACLE À L'EFFICACITÉ ?

La réaction a été rapide : pour rester maître du jeu tout en bénéficiant des innovations technologiques occidentales, la réglementation entend imposer, pour la production en Chine, la constitution de *joint ventures*, dans lesquelles les acteurs chinois doivent détenir au moins 51% du capital, et ce secteur bénéficie, comme de nombreux autres, de subventions pharaoniques. Alors que l'Europe et les Etats-Unis s'engluent dans des négociations climatiques sans fin, la Chine peut compter atteindre un objectif de réduction d'émission de CO² comparable à celui que s'est fixé - sans pouvoir le tenir - l'Europe. Cette force de frappe économique concerne tous les secteurs : infrastructures, éducation, NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), biotechnologies...

La rapide montée en puissance de la Chine et la perte de puissance relative des Etats-Unis ont fait renaître dans les cercles intellectuels anglo-saxons l'idéal, qui semblait désuet, du despotisme éclairé : la délibération, le choix collectif, les négociations multipolaires seraient devenus autant d'obstacles à l'efficacité économique. En matière de relations internationales, le *soft power*, tant loué hier, serait devenu incapable de contenir la puissance des régimes autoritaires.

LE NOUVEAU PARADOXE DE CONDORCET

Les tenants de cette nouvelle raison productiviste pointent les lenteurs et imperfections inhérentes au processus de prise de décisions démocratiques. Les penseurs de la « révolution libérale » des années 1950 à 1970 ont été les critiques les plus sévères de l'association entre démocratie et efficacité économique. Ainsi, les théoriciens du *public choice* (Buchanan, Tullock, Olson, Nordhaus...) ont réactivé le thème de l'impossibilité de choix justes en démocratie, formalisé dans le *Paradoxe de Condorcet*. L'Etat démocratique serait le lieu d'affirmation des intérêts particuliers, empêchant la recherche du véritable bien commun, défini comme étant l'efficacité économique optimale. Contraintes de l'agenda politique, groupes de pression, expression de la société civile, conflits du travail, négociations salariales, défense des retraites : tous ces éléments inhérents à la démocratie sont perçus comme autant de freins à l'efficacité économique. Paradoxalement, centralisation et autoritarisme sont, au contraire, perçus par ces penseurs « libéraux » ou ces dévots du marché comme des facteurs de réussite !

Aujourd'hui, ces théories font l'objet d'un regain d'intérêt, face aux crises des social-démocraties et à l'échec patent de la puissance publique à réguler une économie globalisée et financiarisée.

ON N'EST JAMAIS SÛR DES LUMIÈRES DU DESPOTE

En réalité, il n'y a là rien de bien nouveau sous le soleil. La grande faiblesse du despotisme éclairé, c'est qu'on n'est jamais sûr des lumières du despote, encore moins de leur pérennité, dans le cas où elles existeraient au départ. « *Les communistes russes veulent emprunter à l'Occident ses technologies, pas ses libertés* », écrivait déjà le social-démocrate Karl Kautsky dans les années 20 du siècle dernier. Or, sans libertés civiles et politiques, sans un Etat de droit, cette appropriation des technologies occidentales nourrit des contradictions explosives : surinvestissement, gaspillage d'énergie et de matières premières, pollutions dramatiques, surexploitation des travailleurs, bulles immobilières. Le despotisme éclairé chinois prépare des lendemains qui déchantent. Je ne le souhaite pas mais le redoute. La force de la démocratie libérale, la raison pour laquelle elle l'a emporté, au XX^e siècle, sur les deux totalitarismes, réside dans son aptitude à identifier et à redresser ses erreurs, tandis que les « despotes éclairés » persistent indéfiniment dans les leurs.

DEUX VIEILLES TENTATIONS FRANÇAISES

En France, le renouveau de ces théories fait écho à des tentations anciennes : bonapartisme et jacobinisme. Sous des formes diverses, depuis la Révolution, la croyance qu'en temps de crise, la démocratie est incapable d'apporter les réponses appropriées dans l'urgence a imprégné notre histoire politique. Elle est encore présente, à un certain degré, dans les institutions de la V^e République (pouvoirs d'exception du Président, pouvoirs limités du Parlement...). La démocratie serait bonne pour les temps de paix et d'abondance ; en temps de crise, il faudrait confier tous les pouvoirs à un décideur éclairé. Si bien que la France, sous la houlette de son omniprésent Président, semble une démocratie qui ne ferait pas confiance... à la démocratie.

Dans la période de doutes et de précarisation que traverse la société française, la figure de l'homme providentiel centralisant tous les pouvoirs connaît une nouvelle incarnation, sous une forme caricaturale. Y a-t-il plus paradoxal que le volontarisme politique de Nicolas Sarkozy ? Tous ses discours sur la moralisation du capitalisme, l'Europe protectrice, la défense de l'écosystème, la réindustrialisation de la France, sont aussitôt démentis par ses actes.

Centralisant tous les pouvoirs au mépris des règles démocratiques, l'homme providentiel autoproclamé est lui-même devenu impuissant aux yeux de tous : ce constat achève de nourrir la défiance des Français à l'égard du politique.

POUR UN RETOUR DU VOLONTARISME POLITIQUE

Pour refonder la démocratie libérale, la comparaison avec la Chine et les autres régimes autoritaires émergents est nécessaire. Nous devons admettre leur efficacité et le défi qu'ils représentent. Non pour les imiter, bien sûr, mais pour réformer notre propre système en profondeur, l'adapter au monde qui vient, pour protéger ce que nous avons laborieusement construit.

Efficacité économique et recherche de l'excellence pour l'avenir ne sont pas en contradiction avec les régimes délibératifs et décentralisés des démocraties européennes. Ce que la Chine réalise aujourd'hui de façon autoritaire, nous pouvons, demain, l'accomplir démocratiquement. Nous ne manquons ni de centralisme ni d'une certaine « dose » d'autoritarisme étatique ; nous manquons avant tout d'un intérêt général clairement défini.

Il y a de multiples pistes d'action, mais elles exigent un véritable retour du volontarisme politique, pas un volontarisme purement rhétorique. L'Union européenne peut et doit être le cadre de cette reprise de pouvoir du politique, de cette définition collective des priorités communes. C'est l'enjeu d'une Europe de projet, capable de se protéger du *dumping* monétaire, social et environnemental pratiqué par certains pays dits « émergents » ; capable, également, de préparer l'avenir par une politique industrielle innovante, forte et concertée.

NI ALIGNEMENT NI FRILOSITÉ

Dans cette voie, l'Europe doit d'abord définir les conditions d'un juste échange avec les pays « émergents ». Les salariés européens sont aujourd'hui mis en concurrence avec un milliard et demi de prolétaires du Sud, taillables et corvéables à merci. S'adapter à ce bouleversement des conditions de production mondiale ne doit évidemment pas signifier l'alignement sur le moins-disant social. Par son poids politique et économique, l'Europe est en mesure d'imposer à ses partenaires commerciaux le respect des normes techniques de défense des consommateurs, mais aussi des normes environnementales et sociales comme condition d'accès à ses marchés. En cas d'échec des négociations dans les accords commerciaux, elle peut et doit instituer des « écluses tarifaires » à ses frontières.

La stratégie européenne ne peut cependant se résumer à une protection frileuse. Les grands travaux que

nous admirons en Chine peuvent être mis en œuvre au niveau européen. Ils existent déjà, à l'état de projet, parfois depuis 15 ans : réseaux ferroviaires transeuropéens, transports fluviaux et maritimes, Internet à large bande et haut débit, interconnexion des réseaux énergétiques... Ces grands travaux doivent enfin être mis massivement en œuvre. Ils pourraient être financés par des ressources propres, notamment par l'émission d'obligations européennes, les *Eurobonds*, et la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, que les socialistes européens préconisent depuis longtemps.

IL FAUT UN PACTE EUROPÉEN

L'Union et ses Etats membres devront également investir dans les économies d'énergie et les « énergies décarbonées ». La force d'un pays comme la Chine réside largement dans la formation d'une main-d'œuvre nombreuse et de mieux en mieux qualifiée. Pour répondre aux exigences de la société de la connaissance, les démocraties européennes devront accroître significativement leurs investissements dans la « matière grise » et développer leur potentiel d'innovation : recherche, passerelles de la recherche publique vers des applications privées, université, formation professionnelle pour adultes.

Ce néo-keynésianisme continental et écologique ne fait pas l'impasse sur le progrès social, bien au contraire. En effet, cette stratégie ne sera fructueuse et durable que si elle repose sur un Pacte européen pour le progrès social et l'emploi, garantissant le pouvoir d'achat des salariés, leur protection contre tous les risques sociaux, la sécurisation de leurs parcours professionnels. Réunis en conseil le 1^{er} décembre dernier à Varsovie, le Parti Socialiste Européen (PSE), qui regroupe 31 partis socialistes et sociaux-démocrates du Vieux Continent a précisé le contenu concret d'un tel Pacte⁴.

Pour être efficacement mises en œuvre, ces stratégies exigent bien sûr la définition d'un intérêt général européen et le dépassement des seuls intérêts nationaux. A ce prix, les démocraties européennes pourront être refondées, revivifiées et assumer pleinement leur modèle de civilisation face aux régimes autoritaires.

Henri WEBER

Député européen (groupe « Alliance progressiste des socialistes et démocrates »)

1. « *Too many hamburgers* », Thomas Friedman, in *The New York Times*, 21 septembre 2010.

2. Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Livre XX, chapitre 1^{er}.

3. « *Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique* », Jean-François Bayart, in *Questions de Recherche / Research in Question* N°24, mars 2008.

4. <http://www.pes.org/fr/node/44946>

Gérard RAMIREZ DEL VILLAR

NAISSANCE ET RENAISSANCE DES DÉMOCRATIES EN AMÉRIQUE DU SUD

Voyez comme ils sont beaux, tous ces bicentennaires ! Comment ne pas se réjouir, en effet, à la vue de la carte politique du continent sud-américain, en cette fin d'année 2010, quelques deux cents ans après son indépendance ? Voilà un territoire immense qui n'héberge ni dictateur, ni roi, ni empereur, ni ayatollah ! Fini le général-président, avec ses lunettes noires, ses moustaches, son uniforme chamarré et ses hommes en treillis. Dans le cortège de ceux qu'on ne veut plus trouver que dans les films ou dans les livres, il a rejoint, pour toujours, on l'espère, le conquistador sans pitié, sa soif de l'or et ses fusils. Quelle autre partie du monde peut en dire autant ? Aucune !

DEUX FOIS QUINZE ANS

De manière assez étonnante, cette marche de l'Amérique du Sud vers le « **tout démocratique** » aura pris autant de temps qu'auront duré les guerres d'indépendance ayant conduit à la création des Etats qui le composent : une quinzaine d'années. La libération du sous-continent commencera, elle, en 1810 avec l'insurrection générale des colonies espagnoles d'Amérique du Sud et continuera jusqu'à ce que Simon Bolivar libère le Pérou en 1824. Quant au tournant démocratique qui a conduit à la situation d'aujourd'hui, il s'est amorcé avec la fin, au Chili, du régime Pinochet (1990) pour se poursuivre jusqu'en 2005-2006, période intense où le « **Nouveau Monde** » entra dans le « **monde nouveau** » ! Entre octobre 2005 et décembre 2006, onze élections

présidentielles, très souvent couplées avec des élections législatives, se seront tenues en Amérique latine, dont sept en Amérique du Sud ! Soit 85 % de la population, appelée aux urnes en moins de quinze mois !

UNE FEMME SINGULIÈRE

Sur le terrain, les opérations se sont correctement déroulées et l'on a pu assister à de belles et réjouissantes surprises. Au Chili, par exemple, c'est une femme très singulière, Michelle Bachelet, qui est élue Présidente en 2006. Non pas qu'elle fût la première dame à occuper un tel poste - rappelons-nous Violetta Chamorro en 1990 au Nicaragua et Mireya Moscoso au Panama en 1999 - mais en raison de son parcours : femme chirurgien, divorcée, mère de trois enfants, torturée sous la dictature de Pinochet, tout comme son père, général loyal à Allende et qui le paya de sa vie. Quelques mois auparavant, c'était Juan Evo Morales Ayma, dit Evo Morales, qui marquait les esprits en remportant l'élection présidentielle bolivienne de 2005. Là encore, un beau symbole donné au monde, non pas qu'il fût le premier Président indien (d'origine Aymara) élu - avant lui, Alejandro Toledo (d'origine Quechua) conduisit le Pérou entre 2001 et 2006 - mais parce qu'il venait du combat syndical après avoir connu la vie (pauvre) de bien des enfants de sa condition : le travail aux champs en guise d'école primaire... Alejandro Toledo, lui, avait eu la chance d'obtenir des bourses, pour finalement sortir, doctorat en poche, de la prestigieuse université californienne de Stanford.

LULA, CHÁVEZ, OU L'ADIEU À LA MISÈRE

Ce sont là quelques exemples de la vitalité de la démocratie en Amérique du Sud et de sa capacité à déplacer les lignes de force, mais l'on pourrait également citer Nestor Kirchner (en 2003) qui sortit l'Argentine de la crise économique, Rafael Correa Delgado (Equateur, 2007) et son engagement écologiste ou Dilma Rousseff (2010), nouvelle Présidente du Brésil, qui eut à souffrir de la prison et de la torture pendant sa jeunesse. Parallèlement à cette vague démocratique, malgré certaines inégalités parfois criantes et une violence pas toujours contenue, la situation du sous-continent a également été bouleversée sur le plan économique et social, des millions, voire des dizaines de millions de personnes, sont sorties de la misère : difficile de ne pas y voir une corrélation avec la politique. Cela s'est particulièrement vérifié dans deux pays, le Brésil et le Venezuela, conduits par ces personnalités si charismatiques que sont Luiz Inácio Lula da Silva, dit Lula, et Hugo Rafael Chávez Frías, dit Hugo Chávez. D'une manière générale, le phénomène démocratique s'est installé durablement sur le continent. Les élections passent, les majorités se font et se défont, les Présidents sont réélus ou non. Les observateurs sont d'accord : ni la droite ni la gauche ne songeraient plus à prendre le pouvoir par la force ou hors du processus électoral : le jeu des alliances locales entre Etats s'y oppose et les peuples concernés (comme récemment en Equateur) ainsi que les Etats-Unis, le verraient aujourd'hui d'un très mauvais œil...

L'ACCENT LATINO DE LA DÉMOCRATIE

Pour d'autres raisons aussi, on peut se réjouir de cette traversée de l'Atlantique par la démocratie. C'est qu'au contact de ces terres de mythes, de légendes et d'immigration, la belle a fini par prendre un léger accent sud-américain dont nous-mêmes, nous nous imprégnons sans le savoir. Elle a ainsi adopté avant tout le monde la démocratie participative, dont la première manifestation d'ampleur s'est déroulée en 1989, avec le vote du budget participatif de la ville de Porto Alegre au Brésil. Une initiative que d'aucuns ont pu qualifier d'expérience de démocratie directe **« sans équivalent dans le monde »** et qui s'est reproduite, comme on le sait, de différentes façons en France. Dans un autre domaine, celui de la vie politique, l'ultra-médiatisation, voire la starisation des chefs d'Etat, parfois insupportable mais croissante, est une pratique qui nous vient de l'Amérique du Sud. Il suffit de revoir, avec grand

plaisir, ces bains de foule pris par Lula, l'euphorie qui l'habite et la ferveur de ses supporters, une frange de la population qui vient certes des favelas de Rio mais aussi des riches milieux de la haute finance de Sao Paulo.

INÉPUISABLES, IMPRÉVISIBLES, INIMITABLES

La fièvre est un peu la même au Venezuela, sans doute moins partagée par **« ceux d'en haut »**, mais tout aussi tentante, vue du Vieux Continent. Cependant, que nos dirigeants se méfient s'ils se lancent dans ce jeu d'imitation, car l'original est hors normes ! D'abord, parce qu'il obtient des résultats (des promesses à la fois simples, concrètes et... tenues) mais aussi qu'il sait payer de sa personne : Hugo Chávez, par exemple, intervient régulièrement à la radio pendant plusieurs heures où il parle, discute en direct avec les auditeurs, prend des décisions, chante, commente le football... Quant à Lula, s'il a incarné le Brésil aux yeux de tous, c'est pour son bilan, mais aussi peut-être parce qu'il a, enfant, ciré des chaussures, vendu des cacahuètes et, ouvrier métallurgiste, perdu un doigt dans une machine. Un destin de lutte, de chair et de joie. On ne s'étonnera pas non plus que, sur ces terres où Pelé, Maradona et tant d'autres virtuoses ont vu le jour, les hommes d'Etat nous gratifient de temps en temps d'un dribble ou d'un contre-pied des plus déroutants... et des plus efficaces. C'est Lula, l'ancien syndicaliste, qui nomme à l'Industrie le tout-puissant Président du patronat de São Paulo, Gilberto Gil à la Culture et qui fait de sa **« terre d'avenir »** un acteur très présent du monde multipolaire qui se dessine aujourd'hui. Difficile à imaginer sous nos latitudes, tout comme on verrait mal un Président annoncer comme Rafael Correa, une fois élu, la division par deux de son salaire - tiens, tiens... - et la diminution du traitement de ses hauts fonctionnaires.

« J'AI LABOURÉ LA MER »

Pour autant, si vif et chantant que puisse être cet accent sud-américain de la démocratie et de la République, il se teinte aussi d'une nuance de mélancolie et de tristesse. Celle de Simon Bolivar, le Libertador, au soir de sa vie, quand il sait que l'intégration latino-américaine ne se fera finalement pas. **« J'ai labouré la mer »**, écrira-t-il à propos de ce rêve perdu de l'unité d'un continent qui, pourtant, possédait une langue en partage (à part le Brésil) et avait combattu un ennemi commun. Là encore, ce

projet commun d'une union pacifique, à l'instar de la démocratie participative ou du dynamisme parfois exubérant de ses élus, nous est parvenu comme un parfum d'Amérique du Sud. On pense évidemment au projet qu'ont porté les Pères de l'Europe, au-delà de Napoléon et des deux Guerres mondiales. Et quelle que soit la forme qu'on lui souhaite, cette inspiration (aspiration ?) qui faillit voir le jour sur une terre ou nombre d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands, de Français vinrent émigrer en leur temps, fait plus que jamais partie de notre condition de Français.

PAROLE AUX FORÊTS, AUX OCÉANS, AUX ANIMAUX

A l'heure où la démocratie et les usages républicains semblent bousculés, cette relation si personnelle de l'Amérique du Sud avec la démocratie peut, et doit, nous servir d'exemple. A nous d'imprimer une nouvelle marque, de nouveaux rêves et de nouveaux desseins à la démocratie. Qui sait s'ils n'iront pas poursuivre leurs chemins en Amérique, en Asie, en Afrique sous leur forme et avec leur personnalité

propre ? Les pistes pour améliorer le « système » ne manquent pas. On pourrait peut-être d'abord faire en sorte que l'élection présidentielle de 2012 ne soit plus cette « **obsession française** » - du moins celle des « élites » - qui finit par nous paralyser un peu plus chaque jour. En outre, et afin de renforcer l'intérêt de tous autour de projets communs, pourquoi ne pas abaisser l'âge de la majorité électorale à quinze ans ? Après tout, les plus jeunes descendent bien dans la rue quand il le faut, eux qui vont « payer » nos retraites et « hériter » des excès de leurs aînés (changement climatique, pollution, précarité...). Dans le même temps, on accorderait une « voix double » aux plus de cinquante ans, préoccupés à la fois par leur présent et par l'avenir de leurs enfants. Et puis, projet encore plus global et universel, il serait enfin temps pour nous, dans les instances délibérantes, de donner, comme le propose Michel Serres, la parole aux représentants des forêts, des océans, des animaux... A moins que l'Amérique du Sud ne le fasse avant nous. Elle en est bien capable !

Gérard RAMIREZ DEL VILLAR
Journaliste



www.fondation-seligmann.org

Le site de la Fondation Seligmann évolue. Vous y trouvez :

- Toutes les informations sur la Fondation Seligmann ;
- Ses activités : projets aidés à Paris et en Essonne, bourses attribuées ;
- Le journal Après-demain avec les sommaires des numéros depuis 1957.

Vous pouvez télécharger les fiches de demande d'aides, les fiches projets pour le concours ainsi que le bon de commande pour le journal Après-demain.

Vous pouvez vous abonner ou commander des numéros en ligne.

Vous pouvez télécharger des articles parus depuis 2007.

Sur ce site vous retrouvez toutes les informations sur le Prix Seligmann contre le racisme.

Elisabeth GUIGOU

L'EUROPE MET-ELLE EN DANGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ?

Les valeurs de la République sont-elles menacées par l'Europe ? Celle-ci est-elle la cause de l'impuissance des Etats-nations à produire du sens, de la justice, du progrès social, de la prospérité ? La République est-elle affaiblie par l'Europe, ou, au contraire, renforcée ?

Ces questions sont posées depuis les débuts de la construction européenne, il y a soixante ans. Et si elles se posent encore, c'est qu'il n'y a pas une seule réponse simple et définitive. Car la République et l'Europe évoluent avec l'Histoire. Elles adoptent des

priorités différentes selon les alternances politiques. Le cadre institutionnel lui-même se réforme au gré des révisions constitutionnelles et des traités.

Ce qui est certain, et démontré depuis 60 ans, c'est que la République et l'Europe ne sont pas incompatibles. Au contraire. La République et l'Europe se renforcent mutuellement, pourvu que les pouvoirs nationaux et européens ne perdent de vue ni les valeurs, ni le sens, ni les objectifs qui fondent leur existence.

I. LES VALEURS RÉPUBLICAINES ET EUROPÉENNES

La liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, principes constitutionnels français, sont aussi des valeurs européennes.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 a inspiré la Déclaration universelle de l'ONU ainsi que la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Charte européenne des droits fondamentaux adoptée au Conseil de Nice en 2000 et, depuis, intégrée dans le projet de Traité constitutionnel, puis dans le Traité de Lisbonne.

DES VALEURS ET DES PRINCIPES INSCRITS DANS LES TRAITÉS

Les traités européens successifs ont évoqué les valeurs fondamentales de l'Europe en apportant toujours plus de précisions. Le Traité de Rome de 1957 évoque ainsi « *les sauvegardes de la paix et de la liberté* ». Dans l'Acte unique de 1986, les Etats se déclarent « *décidés à promouvoir ensemble la démocratie en se fondant sur les droits*

fondamentaux ». Le Traité de Maastricht en 1992 et le Traité d'Amsterdam en 1997 ont exigé le respect de principes tels que la démocratie, les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales, l'Etat de droit. La Charte des droits fondamentaux a rassemblé et précisé ces grands principes : « *l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'Etat de droit* ». La Charte prône le respect des droits individuels, des droits sociaux inclus dans le préambule de la Constitution en 1946, ainsi que les droits de la nouvelle génération (protection des données personnelles, par exemple). Avec le Traité de Lisbonne, la Charte a acquis un caractère obligatoire pour les Etats membres. Ses principes constituent désormais des éléments de l'identité de l'Union. D'ailleurs, les Etats qui souhaitent adhérer à l'Union européenne doivent obligatoirement les respecter pour pouvoir se porter candidat. Ainsi, il est

obligatoire d'abolir la peine de mort avant toute adhésion à l'Union européenne.

Les droits fixés par les Traités européens apportent une protection juridique unifiée à tous les citoyens européens qui peuvent les invoquer devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) ou devant la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE).

LES TRAITÉS EUROPÉENS SONT-ILS COMPATIBLES AVEC LA CONSTITUTION ?

Le principe de souveraineté nationale interdit aux représentants du peuple de l'aliéner. Le Conseil constitutionnel exerce donc son contrôle sur les traités internationaux. Au début des années 90, le Conseil constitutionnel a autorisé certains transferts de compétences sur le fondement du préambule de 1946 qui dispose que « *la République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. [...] Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix* ». Cette disposition démontre la volonté du pouvoir constituant d'intégrer les normes de droit international et européen au sein du droit interne français.

Le Conseil constitutionnel s'est aussi appuyé sur l'article 54 de la Constitution qui prévoit que « *si le Conseil constitutionnel [...] a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution* ». Les traités sont donc subordonnés à la Constitution. Le Conseil constitutionnel l'a mentionné clairement dans sa décision du 19 novembre 2004 relative au Traité établissant une Constitution pour l'Europe, car il place la Constitution française « *au sommet de l'ordre juridique interne* ».

UN PRÉALABLE À TOUTE RATIFICATION

Le pouvoir constituant est le seul maître pour réviser la Constitution. Ainsi, depuis le Traité de Maastricht, tous les traités européens n'ont pu être soumis à ratification qu'après révision constitutionnelle. Plusieurs dispositions des traités ont en effet été jugées contraires à la Constitution, telles que la mise en place de la monnaie unique, de la citoyenneté européenne, du droit de vote des Européens aux élections locales, et la Constitution a dû être à chaque fois révisée pour permettre la ratification des traités. Notons que la Charte européenne des langues régionales et minoritaires a été déclarée

inconstitutionnelle et n'a pas été ratifiée, faute précisément de révision de la Constitution.

Le droit européen et le droit français se croisent et s'inspirent l'un l'autre. Ainsi la jurisprudence de la CEDH influence celles des cours nationales, par exemple pour le droit au respect de la vie privée ou le droit à mener une vie familiale normale. La jurisprudence de la CEDH a aussi enrichi la conception française de certains droits et exerce un impact majeur sur les procédures judiciaires, notamment la procédure pénale. La Cour européenne a ainsi affirmé que le procureur français n'était « *pas une autorité judiciaire indépendante* ». Le droit à un procès équitable prévu par l'article 6 de la **Convention européenne des Droits de l'Homme** a aussi inspiré le Conseil constitutionnel lorsqu'il a exigé une réforme, dans un délai d'un an, de la garde à vue en France, laquelle ne répond pas aux exigences d'une « *procédure juste et équitable garantissant l'équilibre des droits des parties* ».

MENACES SUR LA LAÏCITÉ ? AU CONTRAIRE !

L'Union européenne est fondée sur le respect de la diversité des Nations, des langues, des cultures. En 2005, lors de la campagne sur le référendum de ratification du projet de Traité constitutionnel, d'aucuns ont affirmé que l'Union européenne menaçait la laïcité de la République française, inscrite dans notre Constitution, au motif que l'article 10 de la Charte des droits fondamentaux mentionne que « *le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion implique la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé* ». Mais cette formule n'est que la reprise de l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits et libertés fondamentales. Il n'y a donc aucune innovation. Au contraire, le projet du Traité constitutionnel n'a pas donné suite aux pressions du Vatican et de plusieurs gouvernements (polonais, italien, espagnol) qui souhaitaient qu'il fût explicitement référence à l'« *héritage chrétien* » ou aux « *racines chrétiennes* » voire « *judéo-chrétiennes* » de l'Europe. Le préambule du projet de Traité constitutionnel repris par le Traité de Lisbonne, évoque « *des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine* ».

Outre ces dispositions, le Conseil constitutionnel a confirmé, dans sa décision de 2004, qu'il n'y avait pas de danger pour la laïcité républicaine. Rappelant l'arrêt de la CEDH, Leyla Sahin c/Turquie du 29 juin 2004, il a jugé que l'application de ces droits devait

se faire « *en harmonie avec la tradition constitutionnelle de chaque Etat membre* » et que chaque Etat pourrait organiser la liberté de culte selon des modalités conformes à ses traditions. Dès lors, aucune incompatibilité avec la Charte.

Sur la laïcité, l'Europe est donc neutre et reconnaît la compétence des Etats-nations. C'est le principe de subsidiarité qui joue.

II. L'EUROPE A-T-ELLE RENFORCÉ OU AFFAIBLI LA CAPACITÉ D'ACTION DE LA FRANCE ?

Depuis 1957, les traités successifs n'ont cessé d'organiser des transferts de compétences du niveau national vers le niveau européen, des systèmes douaniers à la monnaie en passant par l'espace judiciaire européen. La France n'en a pas pour autant perdu de sa capacité d'action puisqu'elle participe à la décision communautaire.

Le Traité de Lisbonne classe, pour la première fois, les compétences en trois groupes afin de clarifier le « qui fait quoi ». D'abord les « *compétences exclusives* » de l'Union : union douanière, gestion de l'euro, règles de concurrence, politique commerciale commune, etc. Ensuite, les « *compétences partagées* », qui autorisent les Etats à agir tant que l'Union ne souhaite pas intervenir : politique agricole commune, marché intérieur, environnement, transports, etc. Enfin, les « *compétences d'appui* » : l'UE agit à titre accessoire, jamais pour harmoniser, mais seulement pour compléter l'action des Etats : santé, culture, éducation, formation professionnelle, jeunesse et sport, industrie, tourisme, protection civile, coopération administrative. Enfin, la coordination des politiques économiques et la politique étrangère et de sécurité commune sont des compétences de l'Union, situées entre les compétences partagées et d'appui.

UN RÔLE ACCRU POUR LES PARLEMENTS NATIONAUX

Cette délimitation des pouvoirs entre l'Union et les Etats n'est cependant pas définitive. En effet, une « *clause de flexibilité* » permet à l'UE d'agir au-delà du pouvoir d'action qui lui est attribué par les traités, si l'objectif à atteindre le nécessite. Mais l'approbation du Parlement européen sera nécessaire et les parlements nationaux devront être avertis de l'utilisation de cette clause.

En outre, le nouveau mode de calcul de la majorité qualifiée va accroître le poids des grands pays, dont la France. Le Traité de Lisbonne donne plus de pouvoir aux parlements nationaux. Avant le Traité de Lisbonne, c'était la Commission, et elle seule, qui appréciait si ses propres textes respectaient ou non le principe de subsidiarité. Les parlements nationaux peuvent désormais mettre en oeuvre un mécanisme d'« alerte précoce » chaque fois qu'ils estimeront

que le principe de subsidiarité n'est pas respecté.

Si un tiers des parlements estime que la Commission outrepassa ses attributions, elle sera tenue de « réexaminer » sa proposition. Le Traité de Lisbonne prévoit même une saisine indirecte de la Cour de justice : si le Parlement français s'oppose à une loi européenne, le gouvernement pourra saisir la Cour en son nom afin de la faire trancher sur le bon niveau d'exercice de la compétence visée.

L'EUROPE LIBÉRALE : UN ÉLAN PERDU, UN ESPRIT TRAHI

En 2005, les Français ont rejeté le projet du Traité constitutionnel. Ce n'était pas un rejet de l'Europe, mais de la façon dont l'Europe évoluait. L'Union européenne a pris une tournure libérale et a rompu l'équilibre originel entre marché commun et politiques communes. L'Union monétaire n'a pas été accompagnée d'une Union économique suffisamment étroite. Les libéraux étant devenus majoritaires, les projets pour renforcer la croissance et l'emploi dans l'Union européenne, tels que le Livre blanc de Jacques Delors, l'agenda social du Sommet de Nice, la stratégie de Lisbonne, sont restés lettre morte faute de volonté politique.

Les traités ne sont pas suffisants pour tirer la France et l'Europe vers le haut. Encore faut-il une volonté politique d'agir, et d'agir dans la bonne direction. Or l'élan et l'esprit européen qui ont fait le Traité de Rome, l'Acte Unique et le Traité de Maastricht, se perdent.

Désormais, un écart grandissant se creuse entre les citoyens et l'Union européenne qui n'apporte pas de solutions aux problèmes quotidiens et qui, parfois même, paraît les aggraver. Elle manque d'une base populaire car elle ne défend pas suffisamment les intérêts des travailleurs. Cela, alors même que la crise financière, économique, sociale (plus de 25 millions de chômeurs prévus), politique (montée des extrémismes) et morale (perte des valeurs) imposerait une vision plus haute et plus large des intérêts européens.

Il est donc impératif et urgent - la crise actuelle l'exige - de retrouver l'esprit des grandes initiatives qui ont fait avancer l'Union.

III. LA FRANCE ET L'EUROPE DOIVENT AFFRONTER ENSEMBLE UN DÉFI COMMUN : LA MONDIALISATION

La France a besoin de l'Europe pour résoudre les problèmes dont l'ampleur dépasse ses frontières nationales. Face aux grands pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, la France, qui ne représente que 1 % de la population mondiale, n'a pas la dimension suffisante pour relever les défis de dimension internationale : l'instabilité des monnaies mondiales, la crise du capitalisme financier, la faiblesse de la croissance en Europe et l'intensification de la concurrence mondiale venant des pays à bas coûts, le défi du climat et la maîtrise des migrations, les menaces sur la sécurité.

LE DÉSOLANT CONTRE-EXEMPLE IRLANDAIS

La crise financière internationale a révélé le besoin d'une Europe forte et l'utilité d'un euro qui protège. Mais, pour que les citoyens européens n'aient plus à payer le prix d'une crise dont ils ne sont pas responsables, il est urgent et indispensable de renforcer l'unité de l'Europe. La gauche européenne a des propositions pour tirer les leçons des dégâts occasionnés par la domination d'une idéologie libérale qui a considérablement affaibli l'Union européenne. En particulier, l'existence au sein de l'Union d'une concurrence fiscale, sociale et écologique de certains Etats membres est intolérable. La convergence économique et sociale au sein de l'Europe est essentielle pour combattre les délocalisations et éviter d'entraîner les peuples européens dans une concurrence interne destructrice. Dernier exemple consternant : lorsqu'elle a accordé son aide à l'Irlande, l'UE n'a pas exigé que ce pays relève son taux d'impôt sur les sociétés qui, aujourd'hui très inférieur à la moyenne de l'UE, attire les sièges sociaux des entreprises. Il est également évident que la monnaie unique doit être accompagnée par une coordination économique et une harmonisation fiscale, si l'on veut éviter que la spéculation ne s'attaque aux Etats les plus faibles.

PARADIS FISCAUX, MARCHÉS FINANCIERS : L'EUROPE DOIT SE FAIRE RESPECTER

Nous avons besoin de volonté et d'initiatives pour que l'Europe, première puissance économique devant les Etats-Unis et la Chine, protège mieux les Européens. Les Etats membres de l'Union européenne ne sont pas condamnés à une croissance faible s'ils se fixent pour objectif, comme le préconisait Jacques Delors au début des années 90, « *la compétitivité qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit* » et si l'Europe se donne les

moyens d'investir dans la recherche, l'innovation, les grands réseaux de communication et les énergies nouvelles, financés pour partie par le budget et pour partie par un grand emprunt contracté au nom de l'Union européenne.

L'Europe a les moyens, si elle en a la volonté, de lutter contre les paradis fiscaux et de porter dans les institutions internationales des propositions pour apporter des solutions durables à la crise, en régulant les marchés financiers, en stabilisant le système monétaire international : création d'un serpent monétaire international pour éviter la guerre des monnaies ; création d'une taxe de 0,05 % sur les transactions financières, qui dégagerait 200 milliards d'euros pour financer les investissements dans la recherche, l'innovation, les réseaux européens ; régulation efficace et assainissement des marchés financiers par une réforme des agences de notation et l'interdiction des ventes à découvert « à nu » ; lutte contre les paradis fiscaux.

Dans un monde dominé par de grands ensembles régionaux puissants, la France et l'Europe doivent aussi comprendre la nécessité de bâtir, avec leurs voisins de l'Est et du Sud, un ensemble capable de se faire entendre dans le monde. La construction d'une zone euro-méditerranéenne et, à terme, euro-africaine, intégrée économiquement et socialement, donne les meilleures chances de résoudre les conflits, de maîtriser les déplacements de populations, d'organiser un développement durable, de relever ensemble les défis du réchauffement climatique et de négocier dans les institutions internationales pour que les normes sociales et écologiques puissent, enfin, être prises en compte dans les règles du commerce international.

L'Europe, selon moi, ne met pas en danger les valeurs de la République. Elle a même renforcé la capacité économique et monétaire des Etats membres, dont la France. Mais il est vrai que l'Union européenne est encore trop vulnérable au dumping fiscal et social qui fragilise ses emplois industriels. Il est vrai aussi que l'euro protège mais ne dynamise pas l'économie européenne. Le remède à ces lacunes n'est pas dans moins d'Europe, mais dans le respect des compétences respectives de l'Union et des Etats-nations, dans un renforcement de l'Union de l'Europe.

Elisabeth GUIGOU

Députée de Seine-Saint-Denis, ancienne ministre
déléguée aux Affaires européennes

Pierre JOXE

POURQUOI MENDÈS FRANCE ?

Il y a un demi-siècle, chargé du gouvernement de la France durant tout juste sept mois et 17 jours - on s'en souvient encore - Pierre Mendès France (« PMF ») a représenté l'espoir des démocrates et l'honneur de la République. Il a incarné la gauche, le droit et la justice.

Mais pourquoi donc ?

Né en 1907, Pierre Mendès France avait été un enfant prometteur : bachelier à 15 ans, à 21 ans il était le plus jeune avocat de France.

Il fut un élu radical (de gauche) plein d'avenir : à 25 ans, le plus jeune député de France et, à 30 ans, le plus jeune ministre du Front Populaire.

Résistant exemplaire, il fut condamné pour désertion par des juges aux ordres de Pétain, mais s'échappa de prison dès 1941 pour rejoindre de Gaulle à Londres et combattre dans les Forces Françaises Libres, comme officier dans l'Armée de l'Air.

Et pourtant cette vie, si bien commencée, semble avoir été soudain frappée de malédiction pour devenir une suite ininterrompue d'échecs, tous plus cinquants les uns que les autres.

On va le voir : il a presque tout raté... Presque.

Pourquoi un tel « *loser* » a-t-il un tel prestige ?

MENDÈS FRANCE ET L'ÉCONOMIE

Echec à la Conférence de Bretton Woods, en 1944, où il tente - en compagnie du grand John Maynard Keynes - de construire un système monétaire international pas trop défavorable aux pays ruinés par la guerre qui s'achève.

Avec Keynes, avec le prophétique auteur des *Conséquences économiques de la paix* et de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, il échoue. Ces deux grands esprits ne parviennent pas à empêcher la mise en place du monopole des Etats-Unis et leur mainmise sur le système des Nations Unies en construction.

Echec à Paris au ministère de l'Economie nationale où, face au conservateur Pleven, il ne parvient pas à convaincre de Gaulle de prendre les mesures énergiques d'assainissement financier rendues indispensables par les abus engendrés par le marché noir, la spéculation et les trafics. Il démissionne donc en 1945.

Echec encore à Washington où il représente la France au tout nouveau **Fonds Monétaire International**... Une fois encore, il ne convainc pas. Il démissionne en 1947. Echec toujours à New York : délégué de la France au Conseil économique et social de l'ONU qui vient de naître, où ses propositions sont une fois de plus incomprises. Il démissionne en 1951.

Echec encore, à nouveau en France, lorsque, réélu député, il tente de convaincre l'Assemblée Nationale de sortir de la Guerre d'Indochine, au prix « ... **de concessions, de larges concessions, sans aucun doute plus importantes que celles qui auraient été suffisantes naguère...** » A nouveau prophétique, il annonce « ... **le prix que nous paierons pour nos erreurs impardonnables...** ». Il n'est pas entendu.

J'avais seize ans, alors.

MENDÈS FRANCE ET LES COLONIES

Nous étions de plus en plus nombreux à manifester au Quartier Latin, pour la « **Paix au Viet Nam** », indignés par ce que nous savions des villages rasés, des tortures, des massacres infligés - au nom de la France ! - aux nationalistes du « **Viet Nam Doc Lap Dong Minh Hoi** ». En deux mots, le Viet Minh ! Pour nous, c'étaient des patriotes. Ils étaient la Résistance, quoi !

Echec de Mendès encore, en 1953, où chacun croit pourtant qu'il va s'imposer comme recours pour sortir la France de cette sale guerre. Mais il échoue dans sa tentative de former un gouvernement... Pourtant, bientôt - presque aussitôt - l'échec militaire de la politique aveugle des colonialistes va occulter son propre échec politique : c'est **Dien Bien Phu**. En Mai 1954, ce camp retranché français tombe aux mains des nationalistes du Viet Minh. Des milliers de soldats français sont tués ou faits prisonniers par la faute du clan colonial qui a corrompu si longtemps la France. Alors, lâchement, en juin 1954, l'Assemblée va choisir Pierre Mendès France comme syndic de faillite de la République, pour faire - enfin - la Paix en Indochine... Il est Président du Conseil.

Echec encore, dira-t-on, pour Mendès France dont le gouvernement ne durera pas huit mois : dès février 1955, il est renversé par la droite au sujet de la Guerre d'Algérie qui vient de commencer, mais

aussi à cause des courageuses politiques de décolonisation qu'il a entamées en Tunisie et au Maroc.

Echec de sa vaine tentative de modifier les institutions de la IV^e République. Echec de « PMF », follement populaire dans la jeunesse, en 1955, pour rénover un Parti radical déchiré entre son aile progressiste et ses vieux notables.

Echec enfin de Mendès France, porte-drapeau du Front Républicain : il gagne les élections du 2 janvier 1956, mais est immédiatement trahi par ses alliés « socialistes » de la SFIO agonisante dont le chef, Guy Mollet, accepte d'être nommé Président du Conseil par le Président de la République de droite, René Coty, et relance la guerre en Algérie.

Or la France avait voté pour la Paix.

La trahison de la SFIO conduira Mendès France, qui avait d'abord accepté d'entrer dans ce gouvernement, à le quitter après peu de semaines, en refusant d'entériner une politique en Algérie qui allait multiplier les crimes de la guerre coloniale et bientôt enterrer la IV^e République, en 1958.

MENDÈS FRANCE EN RÉSERVE ?

Perdant alors son mandat de député, il en tira stoïquement les conséquences alors qu'il n'y était pas obligé, en démissionnant de ses mandats de maire et de Président de Conseil général de l'Eure, geste politique devenu rare. Rejoignant les scissionnistes de la SFIO dans un **Parti Socialiste Autonome (PSA)** aux côtés d'Edouard Depreux et de Robert Verdier, qui donnera naissance plus tard à une nouvelle formation de gauche, le Parti Socialiste Unifié (PSU) il demeura un simple adhérent sans jamais y prendre de responsabilités.

Opposant de la première heure à la V^e République, il prit aussi position en 1962 contre l'élection du Président de la République au suffrage universel, car pour lui, « **un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepoids, aucun partage, aucune institution de contrôle** ». Aussi refusa-t-il d'être le candidat de la gauche en 1965, mais aussi en 1969 comme beaucoup le souhaitaient. Il apporta, en vain, son soutien à Gaston Deferre.

Pierre Mendès France était entré pour toujours dans l'opposition, mais il vécut assez longtemps pour participer à la campagne et assister à l'élection de Mitterrand en 1981. Décédé en 1982, PMF hante encore la mémoire de ceux qui l'ont connu et admiré. Pourquoi ?

Sans doute parce que derrière un visage avenant et une allure discrète, presque banale, se cachait une volonté inflexible et une fidélité absolue à ses convictions et ses engagements, la passion de la vérité et une éthique : celle de la République.

MENDÈS FRANCE : POURQUOI CE PRESTIGE DURABLE ?

Il a beaucoup entrepris. Il a souvent échoué. Mais il n'a jamais transigé sur les principes auxquels il tenait. Un exemple peu connu va illustrer ce trait de caractère, car cet enfant précoce, presque enfant prodige, fut aussi un très précoce contestataire au sein de la gauche. Qu'on en juge par l'affaire des Jeux Olympiques de 1936, à Berlin.

Cette année-là, en Europe et en France, les démocrates hésitaient à participer à des Jeux organisés par Hitler, qui allaient donner une publicité au nazisme alors triomphant et déjà menaçant. La gauche française hésitait. Finalement, sur la participation française, un vote eut lieu à la Chambre des députés. Les députés socialistes et communistes choisirent de... s'abstenir, craignant de ne pas être compris par... les amis du sport.

Un seul député de gauche refusa cette lâcheté et vota contre. Un seul : Pierre Mendès France.

Avant, pendant, après la guerre, visionnaire et expert à la fois, il proposa à la France puis à la communauté internationale, à quelques années d'intervalle, des politiques économiques courageuses et justes, qui auraient pu prévenir les désastres annoncés. Chaque fois, hélas, pourtant sous Blum puis sous de Gaulle, chaque fois le conservatisme obtus l'a écarté de la vie publique.

Une « carrière politique », un *cursus honorum* à la romaine, un prestige durable d'homme d'Etat peut-il reposer ainsi sur quelques trente semaines du gouvernement de 1954 ? Sur ces fameux « **7 mois et 17 jours** » ? Quelle est la clef de ce mystère ?

Je crois la connaître, car il m'a été donné de côtoyer de près des hommes et des femmes qui le soutenaient - dont mon père et ses meilleurs amis - mais aussi ceux qui le combattirent et même ceux qui le trahirent - à gauche.

A cette époque, quand la France s'enfonçait dans la guerre coloniale au Vietnam, avant de s'engager dans celle d'Algérie, un sentiment diffus empoisonnait l'opinion. Une culpabilité indicible obscurcissait les esprits. Chez beaucoup d'adultes encore honteux des lâchetés de Munich, de la « drôle de guerre » et de la « collaboration » avec l'occupant nazi, il y avait une idée sourde et informulée : « **on ne va pas encore se faire battre...** »

Prétendant défendre « l'honneur de la France » et « l'honneur de l'Armée », comme pendant l'affaire Dreyfus, cette opinion a laissé, par veulerie, des soldats et des officiers se déshonorer dans une guerre injuste, criminelle et vaine. Obscurément, cette masse de l'opinion française savait la cause mauvaise et perdue. Profondément, elle n'osait ni

envisager, ni assumer la fin de « notre Empire colonial ».

Quant à nous, les militants anticolonialistes, nous étions de « *mauvais Français* » ! « *L'ennemi intérieur* » ! « *L'anti-France* » même ! C'était le style de l'époque...

Mendès France a donc été adulé, adoré par la jeunesse, parce qu'il a fait ce qu'on attendait : la Paix.

Il a dit ce qu'on voulait entendre : le droit à l'Indépendance...

Nous avons cru qu'il était là pour longtemps...

C'est évidemment Mendès France le décolonisateur qui est présent dans la mémoire de ses contemporains. Car là, on retrouve l'enfant prodige.

LE DÉCOLONISATEUR

A plusieurs reprises PMF avait en vain proposé aux Français de rompre avec leur passé colonial et d'appliquer aux pays asservis depuis un siècle, en Asie, en Afrique, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que la Résistance avait fait triompher sur notre propre sol. Finalement, en six mois, il fera faire à la France la moitié du chemin de la décolonisation, presque seul... dans une République malade.

En 1953, sur l'Indochine, il a tout d'abord échoué, mais en 1954, l'échec militaire de la droite colonialiste l'amène au pouvoir. En quelques semaines, avec les Accords de Genève, il sort la France de ce conflit qui allait encore durer des années - sous commandement américain - pour le malheur du peuple vietnamien.

Et aussitôt, sans désespérer, dix jours plus tard, Mendès France entreprend de régler le problème tunisien. Miracle : il réussit. Le célèbre Accord de Carthage, négocié avec le leader nationaliste Bourguiba, ouvre la voie à l'indépendance de la Tunisie. Sans guerre coloniale.

Dans la foulée, il enchaîne vers l'indépendance du Maroc qui adviendra aussi, grâce à lui, après son départ prématuré, sans guerre coloniale.

Dans le même élan, après avoir eu une position hésitante sur l'Algérie, il prend le virage qui aurait dû la mener à l'indépendance, sans guerre coloniale...

Trop tard : le 5 février 1955, il est renversé sur le statut de l'Algérie. Une guerre cruelle va y durer sept ans. Malgré les appels de PMF.

Ainsi, en novembre 1957, au congrès du Parti radical, il s'adresse encore au nouveau Président du Conseil, qui a succédé à Guy Mollet, en ces termes :

« Supposez que vous déclariez que, dès maintenant, vous allez tenir les promesses anciennes, rendre aux musulmans les droits dont ils sont dépouillés, sortir des camps de concentration où ils pourrissent, ces intellectuels, ces hommes qui doivent être vos interlocuteurs, supposez que

vous leur donniez des libertés, la liberté de la presse, la liberté syndicale, qu'ils puissent désormais mener une vie d'hommes libres, égaux et respectés - supposez que vous supprimiez une fois pour toutes ces horribles ateliers de torture - je vous le demande, quelle majorité osera vous dire non et osera vous renverser ? »

En vain, hélas !... Le Résistant Mendès France est alors traité à son tour de traître par la droite colonialiste et raciste, mais aussi considéré comme tel par une partie de la « gauche » froussarde qui a rappelé le contingent pour envoyer les fils des résistants français faire la guerre aux patriotes algériens.

Comme au temps de l'affaire Dreyfus, le racisme envahit tout et infecte la vie politique. Mendès France est la cible des attaques racistes et antisémites les plus insolites et les plus vulgaires. En voici un exemple :

Dans une France où plusieurs régions - dont la sienne, la Normandie - étaient alors ravagées par l'alcoolisme, il prit des mesures brutales et efficaces contre les « bouilleurs de cru » et les trafics d'alcool de contrebande. Il fit distribuer du lait dans les écoles, mais aussi dans les casernes, où le « **quart du soldat** » était encore une vieille tradition d'alcoolisation juvénile, depuis les tranchées de 1914... au plus grand profit du lobby des colons « pinardiens » d'Algérie. On a honte de rappeler en quels termes un ami de Le Pen, Pierre Poujade, a pu interpellé PMF sans être poursuivi : « ... **Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines, vous n'auriez jamais osé, vous, représentant notre France, producteur mondial de vin, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale ! C'est une gifle, monsieur Mendès, que tout Français a reçue ce jour-là !** ». Les poujadistes ainsi giflés refusaient de l'appeler « **Mendès France** ». Ces braves Gaulois le surnommèrent même « **Mendès Lolo** »...

Il est insulté en ces termes - à l'Assemblée Nationale - par ce Le Pen, déjà spécialiste de l'ignominie : « ...**vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques...** »

Trente ans après le décès de Pierre Mendès France, un demi-siècle après la mort de la IV^e République, on sait de quoi les Républiques peuvent être malades. A en mourir, quand elles bafouent les libertés et renient le droit.

Le souvenir de Mendès France est comme un fantôme qui hante notre histoire contemporaine. Le fantôme de la clairvoyance et du courage politique. Hélas, tous les fantômes ne sont pas des revenants.

Pierre Joxe

Exemple à suivre

Dans chaque numéro, nous vous proposons l'exemple d'une action collective qui a pour vocation de lutter contre le racisme et le communautarisme et d'apprendre à "vivre ensemble" dans la Cité laïque et républicaine.

A. D.

Patrick DOUTRELIGNE

QUAND LES CHEMINS DE LA STIGMATISATION... MÈNENT AU ROM

L'été dernier, le Président de la République a voulu axer son discours sur la répression de situations illégales en s'attaquant aux différents camps, bidonvilles, habitats spontanés, surgis à la périphérie des zones urbaines et dans certains interstices des villes. Cette réaction forte et massive a cru pouvoir tenir lieu de réponse à des faits de violence urbaine regrettables et inadmissibles d'un groupe de gens du voyage qui réagissaient à un événement douloureux et insupportable, ayant provoqué la mort d'un des leurs.

UN AMALGAME PERNICIEUX

La première dénonciation est d'abord l'amalgame pratiqué par les hautes sphères de l'Etat entre insécurité, gens du voyage et Roms. Au fil des années ou des décennies, a-t-on jamais catalogué, mis à l'index et livré à la vindicte populaire l'ensemble des paysans, chaque fois qu'une partie d'entre eux, sous l'effet de la colère, saccageait le mobilier d'un ministère ou les dossiers d'une sous-préfecture ?

L'amalgame a aussi été commis entre gens du voyage - quasi-exclusivement français, pour la plupart depuis de très nombreuses générations - et Roms arrivés dernièrement sur notre territoire, en provenance principalement de Roumanie et de Bulgarie.

Enfin et surtout, il faut regretter que la seule réponse soit répressive et place le débat sur le champ politique sécuritaire, clairement voulu et assumé. Pourtant, la répression visant un groupe est contraire à nos principes de Droit selon lesquels la sanction collective n'est pas admise face à la responsabilité individuelle.

ON NE GUÉRIT PAS LE MALADE EN CASSANT LE THERMOMÈTRE

Personne ne conteste que ce type d'habitat improvisé, aux conditions d'hygiène plus qu'improbables, engendrant des difficultés majeures d'intégration, de suivi scolaire et sanitaire, doit être éradiqué, mais des responsables politiques ne peuvent poser des actes sans en mesurer les conséquences ou proposer des solutions palliatives.

« **Casser le thermomètre n'a jamais guéri le malade** » ; voilà qui, au contraire, retarde souvent le véritable diagnostic, en aggravant et en multipliant les conséquences du non-traitement.

Face à cette situation, la Fondation Abbé Pierre a souhaité réagir et intervenir dans le débat, mais aussi dans l'élaboration de réponses mieux adaptées et plus humaines.

Au-delà d'un communiqué de presse désapprouvant les méthodes utilisées tant sur le plan politique que policier, il nous a semblé important de montrer, par l'exemple, qu'une société comme la nôtre était en capacité d'offrir autre chose que la démolition parfois brutale des camps de fortune et autres bidonvilles.

« PERMIS DE VIVRE »

Dans les années 50, l'Abbé Pierre avait décidé de construire avec des compagnons, des abris de fortune aux portes de nos cités, pour accueillir et protéger du froid ces familles, dans la situation de crise que la France connaissait durant la période d'après-guerre. A un fonctionnaire qui lui demandait s'il avait obtenu les permis de construire, il avait répondu en placardant à l'entrée des lieux de construction : « *Permis de vivre* ».

C'est dans ce même esprit que nous avons décidé, à la Fondation Abbé Pierre, de créer en France plusieurs sites pour accueillir, protéger et soutenir ces familles précarisées et surtout angoissées par un climat politique qui jetait de nouveau sur elles l'opprobre populaire et les plaçait sous une menace policière permanente.

Nous avons cherché des collectivités locales qui accepteraient de nous confier un terrain aménagé, prendraient les enfants à l'école et exerceraient un suivi administratif des familles.

Très vite la commune de Choisy-le-Roi, confrontée à une situation d'urgence, s'est rapprochée de nous.

La Fondation a aussi sollicité d'autres partenaires : ainsi, le Conseil Général du Val-de-Marne a accepté d'installer des sanitaires mobiles et nos amis d'Emmaüs ont fourni du mobilier. Dans cette organisation, la Fondation Abbé Pierre, au-delà des négociations qu'elle a facilitées, a cofinancé un suivi et un accompagnement social exercés par « **Coup de Main** », une association de terrain, rompue à ce type d'opération.

AUX FRONTIÈRES DU RACISME

Cette expérience sera reproduite dans deux autres régions, dans les mêmes conditions de collaboration et d'engagement d'une ou plusieurs collectivités intégrant la scolarité des enfants, une aide associative et un suivi collectif et individuel des familles ainsi recueillies, pour les aider dans leur choix, qui peut être le retour au pays, la tentative de régularisation ou l'intégration.

Notre objectif est de montrer qu'une politique autre que sécuritaire peut être proposée. Il ne s'agit ni de

laxisme, ni d'angélisme. Cette population, rejetée depuis très longtemps, stigmatisée presque partout en Europe, discriminée de façon inacceptable dans certains pays, souvent privée de toute possibilité d'accès à un emploi, a adopté des attitudes de survie qui posent parfois de nombreuses difficultés là où elle s'installe. Malheureusement, des actes de délinquance, de mendicité utilisant des enfants, certains trafics, sont à déplorer, mais peut-on pour autant les faire payer au prix fort par l'ensemble d'une population ? Existerait-il des gênes du comportement associatif ou délictueux ? Nous touchons aux limites du racisme si nous acceptons de tels discours.

CITOYENS EUROPÉENS, OUI OU NON ?

Plusieurs problèmes sont à régler. D'abord, un accueil de type humanitaire serait conforme à la loi et à notre histoire républicaine, et que l'on arrête de nous parler de cet appel d'air que constituerait ce type d'accueil ! 10 à 15 000 Roms ne vont pas mettre notre économie ou notre système de protection sociale par terre !

Ensuite, l'adhésion de leurs pays d'origine à l'Union européenne exige d'adapter les modalités de prise en charge conformément à nos engagements européens et à l'idée d'une Europe des peuples. Alors que l'Europe induit une libre circulation pour l'ensemble des citoyens, arrêtons de mettre en avant le seul prétexte de faire régler ce problème par leurs pays, Roumanie ou Bulgarie, et - même si la solution est à trouver politiquement au niveau européen - n'y ajoutons pas l'hypocrisie.

Nous savons à quoi nous en tenir depuis plus de 20 ans sur le rejet des Roms dans ces pays, mais qu'a-t-il été entrepris pour s'assurer que les engagements pris par les Etats concernés seraient tenus, chez eux, quant à l'intégration de cette population et à la reconnaissance de leur citoyenneté à part entière ?

CE QUI INCOMBE AUX ÉTATS

Les Etats européens étaient tellement pressés d'élargir le marché économique et financier de l'Union que la plupart ont fermé les yeux sur la discrimination - notamment sociale - de certaines minorités, dont les droits au respect et à l'égalité avaient pourtant conditionné l'adhésion des Etats concernés à l'Union Européenne.

Accepterons-nous qu'une partie de la population n'ait pas accès à des services publics, ne puisse prétendre à certains emplois, que les enfants de ces

sous-citoyens dotés de sous-droits ne soient pas acceptés dans les écoles ?

L'expérience de la Fondation Abbé Pierre veut témoigner d'une prise en compte plus digne et plus pertinente du problème incontestable que pose la population Rom lorsqu'elle cherche à s'installer dans des pays où elle espère échapper un tant soit peu à cette exclusion ethnique.

En aucune manière la Fondation n'entend résoudre les difficultés qui se posent à de nombreux pays européens, en aucune manière elle ne veut dispenser les Etats concernés de traiter ces dossiers au niveau national, en aucune manière elle ne veut couvrir des comportements délictueux sur notre territoire. Elle a d'autres missions.

STÉRÉOTYPES DES UNS, MIRAGES DES AUTRES

La première est humanitaire : le respect de la dignité humaine ne peut être lié à une nationalité, au fait d'avoir des papiers ou d'appartenir à une ethnie ou une catégorie sociale. La protection des enfants est un devoir national, politique et humain. On ne saurait transiger sur ce point, sauf à faire subir aux plus petits l'incohérence des plus grands.

La seconde ambition est d'adopter des comportements de compréhension et d'accompagnement des problématiques et des personnes, pour envisager avec celles-ci des formules d'évolution mieux adaptées ; y compris lorsqu'il s'agit de leur faire mesurer que l'« *Eldorado* » économique et social représenté à leurs yeux par certains pays occidentaux, n'est pas infini et ne saura pas tous les accueillir.

Le site de Choisy-le-Roi et bientôt deux autres, que nous ouvrirons, doivent permettre d'aider ces populations victimes de stéréotypes historiques fortement ancrés dans l'imaginaire collectif.

CES BIDONVILLES QU'ON AVAIT OUBLIÉS

Les familles roms ont une telle expérience vécue du rejet, bien au-delà de certaines ethnies, qu'elles s'adaptent à des situations précaires, souvent dangereuses : régulièrement, la rubrique des faits divers nous annonce telle tragédie, tel incendie, telle résurgence d'une maladie qu'on croyait en voie de disparition dans les pays occidentaux.

La réapparition des bidonvilles à la périphérie de nos villes, depuis une dizaine d'années, devrait nous

interroger sur les réponses à apporter à une population que l'on cherche plus à évacuer qu'à aider à chercher les conditions de son insertion.

La connaissance même de leurs souhaits et de leurs besoins est à peine effleurée. Pourtant, ces demandes sont diverses ; entre celles d'une migration économique alternée, avec des retours réguliers au pays, et celles qui visent à une intégration durable, la réponse ne peut être unique.

COMMENT GAGNER LE COMBAT ?

La Fondation Abbé Pierre a décidé de s'engager, à travers plusieurs expériences, au-delà même des trois sites de protection « **Permis de vivre** » dans un combat qui, pour la dignité de cette population, intégrera autant les notions de droit des personnes - hébergement, sécurité, et dignité surtout - que celles des devoirs en matière d'éducation des enfants, de respect des lois du pays hôte ainsi que des conditions d'hygiène, dès lors que leur ont été fournies les infrastructures indispensables.

Nos actions portent sur :

- L'accueil dans nos structures d'accueil de jour (petit déjeuner, douche...);
- L'humanisation et la sécurisation des lieux de vie ;
- L'ingénierie et l'accompagnement social auprès des institutions sociales, scolaires, sanitaires, parfois au moyen d'une médiation linguistique ;
- L'organisation et la gestion de dispositifs d'insertion, impliquant la sortie du bidonville et l'hébergement en *mobil home* ;
- L'aide à la promotion d'emplois, soit en France, soit dans le pays d'origine ;
- L'approche et la sensibilisation de la population et des pouvoirs publics à la connaissance de cette population, de son histoire, de ses valeurs, de ses aspirations ;
- L'apprentissage de la langue française et des règles de vie de notre pays.

L'Abbé Pierre nous disait que « *l'honneur d'une démocratie n'est pas de répondre aux seules attentes du plus grand nombre, mais surtout d'être attentifs à protéger les plus petits, les plus faibles* ». C'est dans cet esprit et en illustration des valeurs qu'il a transmises, que la Fondation Abbé Pierre mène ce « **bon combat** ».

Patrick DOUTRELIGNE

Délégué général de la Fondation Abbé Pierre

LES ACTIONS DE LA FONDATION SELIGMANN

La **Fondation Seligmann** soutient, dans des quartiers dits « **Politique de la ville** », des initiatives locales destinées aux enfants, aux jeunes, aux femmes et à l'inter-génération : actions d'accompagnement scolaire, d'alphabétisation, de prévention, de renforcement du lien social et du « **vivre ensemble** », d'ouverture sur la culture, participant ainsi pleinement à l'insertion des étrangers dans la société et à l'apprentissage de la citoyenneté.

I - ACCOMPAGNER LES PROCESSUS D'INSERTION À PARIS

– Avec des dictionnaires pour les enfants primo-arrivants

Souhaitant développer le « **vivre ensemble** » et encourager les processus d'insertion en favorisant plus particulièrement l'apprentissage de la langue, **la Fondation Seligmann a décidé d'offrir, en 2010, en liaison avec la Mairie de Paris, un dictionnaire à 1200 enfants scolarisés à Paris**, en école élémentaire et en collège, dans des classes accueillant des élèves nouvellement arrivés sur le sol français (CLIN - CLasses d'Initiation, CLA - CLasses d'Accueil, NF - Non Francophones). Cet ouvrage, destiné à rester au domicile, pourra ainsi être utilisé par l'ensemble de la famille et accompagnera les enfants dans toute leur scolarité.

– Avec des ateliers de lutte contre l'illettrisme

Les **Restaurants du Cœur**, au-delà de la seule aide alimentaire, développent depuis 1999 une activité d'aide à la personne, dont la lutte contre l'illettrisme constitue une priorité. Des ateliers ont été mis en place, afin d'aider à l'insertion et à la réinsertion professionnelle des bénéficiaires, de favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne, d'apprendre à faire des démarches administratives, de permettre aux parents d'aider leurs enfants dans leurs devoirs et de créer du lien social. La Fondation Seligmann accompagne ces initiatives par une aide financière pour **l'achat de dictionnaires bilingues et de logiciels de formation**.

– Avec des aides à l'apprentissage de la langue française pour les mineurs étrangers isolés dépendant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

L'association « **Le Goût des autres** » anime des activités autour du « **vivre ensemble** » au sein du Centre éducatif et de formation professionnelle **Gréban de Pontourny**, accueillant 28 jeunes mineures isolées étrangères, âgées de 14 à 20 ans. Ces jeunes sont confiées par les services de l'Aide sociale à l'Enfance de Paris afin d'acquérir les savoirs linguistiques nécessaires à leur insertion et à leur

formation professionnelle. Pour l'atelier sociolinguistique, support à l'apprentissage du « **vivre ensemble** » visant à maîtriser l'outil informatique et Internet ainsi qu'à développer les compétences sociales, **la Fondation Seligmann permet l'achat d'ordinateurs et de casques audio**.

France Terre d'Asile gère la **Maison du Jeune Réfugié (MJR)** située Villa Saint-Michel, à Paris 18^{ème}. Elle y accueille chaque jour 95 jeunes mineurs étrangers isolés ramenés par la maraude dans Paris, soit demandeurs d'asile, soit en situation de danger ou d'hébergement précaire et souhaitant s'investir dans un projet éducatif à long terme. **France Terre d'Asile** gère aussi **l'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (AMIE)** situé boulevard de Strasbourg, à Paris 10^{ème}. L'**AMIE** héberge 25 jeunes mineurs étrangers isolés exprimant des besoins de protection, d'accès à la procédure de demande d'asile et de scolarisation.

Pour l'apprentissage de la langue et l'accès à la connaissance, la **MJR** comme l'**AMIE** doivent renforcer leurs outils pédagogiques mais aussi porter des actions destinées à permettre l'insertion dans la société française des jeunes par le sport. **La Fondation Seligmann permet l'achat de matériels informatiques et de projection, d'une imprimante, de matériels pédagogiques, ainsi que l'inscription des jeunes dans des clubs de sport, avec les équipements sportifs nécessaires**.

– Avec des aides à l'interprétariat

L'association **Primo Lévi**, à Paris 11^{ème}, gère un centre de soins accueillant les victimes de la torture et de la violence politique, en provenance de nombreux pays. Ce centre assure un suivi médical, psychologique et socio-juridique de familles, d'enfants et d'adolescents (mineurs isolés), il leur permet de mettre des mots sur les souffrances et tortures endurées et les aide à se reconstruire. Dans le cadre des soins et des démarches administratives, la précision de la traduction est primordiale et exige le concours d'interprètes professionnels ; aussi **la Fondation Seligmann permet-elle de faire appel à des prestations d'interprétariat, en particulier pour les enfants, les mineurs isolés et les familles**.

II - PÉRENNISER LE SOUTIEN SCOLAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES

L'Entraide Scolaire Amicale (ESA) assure bénévolement, depuis 40 ans, du soutien scolaire à domicile auprès d'enfants que leurs parents ne peuvent pas aider. Afin de consolider son activité, de la développer vers de nouveaux secteurs par la création d'antennes nouvelles situées prioritairement en ZUS (Zones Urbaines Sensibles), en Essonne et en Seine-Saint-Denis, de nouveaux moyens de soutien sont nécessaires. Est notamment prévu le recrutement de nouveaux responsables d'antennes bénévoles, de moyens humains complémentaires avec trois chargés de mission dans le cadre du volontariat civique et l'installation de l'association dans un local à Paris 18^{ème}. **La Fondation Seligmann intervient pour l'équipement en bureautique et en mobilier.**

L'association **Salle Saint Bruno**, lieu d'incubation de projets et de travail sur le « **vivre ensemble** » dans le quartier de la Goutte d'Or, s'investit dans un **Espace de Proximité Emploi (EPE)** afin d'accompagner par l'information et l'orientation, individuellement et collectivement en permettant une émulation, les personnes les plus éloignées de l'emploi. Le public concerné, plus d'une centaine de personnes, est principalement constitué de femmes aux parcours marqués par de grandes difficultés. **La Fondation Seligmann permet l'achat de matériels informatiques et bureautiques pour le nouvel EPE, à Paris 18^{ème}.**

La **Fédération Médias Citoyens**, à Grigny, réalise un **Guide solidaire et écologique des quartiers populaires** destiné aux jeunes 16-30 ans habitant en quartiers prioritaires et ZUS, déscolarisés et déconnectés du monde de l'emploi et de la formation, dans le cadre de la **dynamique Espoir Banlieues**. La distribution sera effectuée dans les quartiers par le biais d'un réseau de partenaires, en relation avec le public ciblé. Parallèlement, des **référénts de quartiers** permettront d'orienter les jeunes vers le Guide et de les accompagner dans leur démarche d'insertion. **La Fondation Seligmann participe aux frais d'impression du Guide.**

L'association « **Par ce qu'on sème** » recherche le dialogue entre les continents, les pays, les cultures à partir du jardinage. Elle soutient les initiatives autour d'activités « supports » permettant, pour les femmes d'origine étrangère, le dialogue, les premiers pas vers l'apprentissage du

français et la résolution de problématiques telles que l'accès aux droits. Des ateliers couture dans le quartier Brillat-Savarin/Kellermann, à Paris 13^{ème}, particulièrement enclavé, ont été mis en place. **La Fondation Seligmann apporte son aide pour l'achat de trois machines à coudre et du petit matériel nécessaire.**

III - ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'association **Club Barbès** assure, dans le quartier Château Rouge/Goutte d'Or, à Paris 18^{ème}, un accompagnement scolaire pour des jeunes en difficulté. Pour garantir à ces enfants des chances égales de réussite, elle intervient dans le cadre du processus **Réussite éducative** et accueille une quinzaine d'enfants, tous les soirs, en mettant à leur disposition des outils documentaires, avec un volet apprentissage de l'anglais. Pour compléter ce dispositif, elle propose des séjours de vacances encadrés à ces jeunes qui ne partent jamais. **La Fondation Seligmann intervient pour permettre l'hébergement et les activités sportives prévus dans le cadre d'un séjour de vacances.**

L'association **Quartier libre XI** intervient à Paris 11^{ème} dans les quartiers Belleville et Fontaine au Roi, situés en ZUS, auprès de populations défavorisées et d'enfants issus de l'immigration, dans le domaine de l'accompagnement scolaire, complété par des activités culturelles. Elle mène un projet inscrit dans le cadre de l'**Orchestre des jeunes DEMOS**, afin de démocratiser la musique classique et de permettre l'accès à l'utilisation des instruments, en associant les familles et l'ensemble des enfants, grâce aux ateliers et aux concerts. **La Fondation Seligmann permet l'achat de matériels hifi, de billetterie pour les concerts et les transports, ainsi que la réalisation d'une exposition photos et d'un film.**

Dans le cadre du dispositif « **La main à la pâte** », ayant pour but de rénover l'enseignement scientifique à l'école, **l'école élémentaire Cavé**, à Paris 18^{ème}, classée « **Politique de la Ville** », accueille, en tant que centre pilote, un stagiaire de Polytechnique pour animer des ateliers scientifiques dans l'école ainsi que dans les 17 autres écoles élémentaires et maternelles du secteur Goutte d'Or. Ce projet « **égalité des chances** » est destiné à redorer l'image d'« école ghetto » et à valoriser ses élèves et leurs familles d'origine étrangère, vivant dans des conditions difficiles, en leur offrant les mêmes chances qu'aux autres. **La Fondation Seligmann intervient en prenant en charge les frais d'hébergement du stagiaire en foyer de travailleurs.**

L'équipe d'Après-Demain

Directrice de publication : Françoise Seligmann

Comité de rédaction : Pierre Joxe, Pascal Perez, Annie Snanoudj-Verber

Rédaction : Yvon Béguivin, François Colcombet, Bruno Fulda,
Denise Jumontier, Bernard Wallon

Secrétaire de rédaction : Valérie Hachard



A LIRE

RETOUR SUR LA QUESTION JUIVE

Par **Elisabeth Roudinesco** - Editions Albin Michel, collection « Bibliothèque Idées »

Être juif, d'après Elisabeth Roudinesco, ce n'est pas comme être chrétien puisque, même quand un juif abandonne sa religion, il continue à faire partie du peuple juif, ce peuple qui, depuis ses origines mythiques, se caractérise par le culte qu'il voue à sa propre mémoire. Il ne cesse de se souvenir des catastrophes qui lui ont toujours été envoyées par un Dieu qui, à chaque fois, le condamne à la dispersion et à l'exil, donc à la perte de son territoire. Le rêve d'une reconquête de Sion est aussi ancien que l'histoire de la dispersion des Juifs, on peut même dire qu'il est intrinsèque à l'existence du peuple juif, peuple malchanceux soumis depuis la nuit des temps à la volonté d'un Dieu obscur, qui ne cesse de promettre à ceux qu'il a élus la venue d'un monde meilleur. L'extermination des Juifs, de 1940 à 1945, fut à ce point unique dans toute l'Histoire de l'humanité qu'il fallut inventer un mot pour la désigner : génocide. Génocide que, malgré certaines tentatives, nul ne peut aujourd'hui nier. Ce livre est un historique du peuple juif des origines à nos jours.

JUSQUE DANS NOS BRAS

Par **Alice Zeniter** - Editions Albin Michel.

Ce livre commence par la perspective du mariage d'Alice, Française musulmane, et de Mad, Maghrébin, et se termine par leur mariage. Ils se connaissent depuis l'âge de trois ans à la maternelle, mais les parents de Mad sont repartis en Afrique. De retour en France, il est en situation irrégulière et ne supporte plus les visites à la préfecture pour obtenir une prolongation de son permis de séjour. Il veut devenir français par tous les moyens. Alice raconte ses états d'âme. Ses parents sont d'origine algérienne, qu'elle revendique à tout prix, bien qu'elle ne connaisse pas l'Algérie. Elle parle aussi de ses amis, dont Mad fait partie. Il pense qu'un jour, on va le renvoyer, et devant les protestations d'Alice, Mad se décide à lui dire qu'il y a bien une solution mais qu'il n'aurait jamais cru qu'il serait amené à lui demander de l'épouser pour qu'il réalise son rêve. Elle raconte la vie de tous les jours, ses hésitations, ses doutes, sa décision, l'annonce faite à « papa-maman », leur réaction mitigée et finalement leur accord, les visites médicales obligatoires, les entretiens pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un mariage blanc. La psychologue est convaincue que ces deux jeunes ne peuvent être qu'amoureux l'un de l'autre, et pourtant... Ecrit dans une langue un peu argotique qui dépeint bien les divers aspects de la génération d'Alice.

UNE PRIÈRE POUR NACHA

Par **Frédéric Brun** - Editions Stock.

C'est un hommage à Nacha, la tante de l'auteur, qui a complètement changé de caractère depuis qu'elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle qu'il avait connue rayonnante et si bienveillante à son égard. Il prend conscience qu'elle lui a très peu parlé d'elle-même, mais aussi qu'elle ne répondra plus jamais à ses questions. C'est peut-être ce qui l'a conduit à faire une recherche sur ses origines. Difficile d'établir un arbre généalogique quand une partie des ancêtres était en Russie, puis en Pologne, ce qui a conduit Frédéric Brun à visiter les cimetières juifs de son village polonais natal. Ils sont abandonnés, envahis par les herbes. Il est, à force de volonté et de recherches, peut-être parvenu à connaître un petit bout du destin du grand-père de Nacha mais il n'a aucune certitude et se demande si un jour il aura davantage de précisions. Il retrouve avec émotion l'acte de naissance de sa mère. C'est le dernier document officiel qu'il souhaite regarder. « Il faut savoir tourner la page ».

A travers la tante Nacha, l'auteur retrace les événements survenus en Pologne mais aussi les difficultés que rencontre un Juif pour établir un arbre généalogique, suite aux dispersions répétées du peuple juif et à l'évolution des frontières de la Pologne.

CHRONIQUES DE RÉTENTION 2008-2010

Par la **CIMADE** - Editions Solin/Actes Sud

En lisant ce livre, témoignage de bénévoles, on a peine à croire que de telles horreurs peuvent se passer en France mais il faut se rendre à l'évidence : c'est bien en France car, ici, celui ou celle qui n'a pas de papiers, qui ne peut justifier légalement sa présence sur le territoire, peut à tout moment être interpellé, mis en garde à vue, placé en rétention, être expulsé. Les citoyens que nous sommes ne pouvions imaginer dans quelles conditions inhumaines ces procédures se déroulaient. Il arrive que des familles entières se retrouvent retenues (femmes et enfants). Il arrive aussi que la mère soit séparée sans ménagement de ses enfants, de son mari ou de son compagnon, que de simples touristes soient arrêtés. Il arrive encore qu'un « retenu » qui croit être conduit à la préfecture se retrouve dans un ferry en partance pour Tanger. Il faut faire du chiffre à tout prix et toutes les méthodes sont bonnes (rafles, souricières à la sortie des écoles, chasse au faciès dans la rue ou dans les transports en commun). Grâce à la **CIMADE** (Association de solidarité active avec les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés), certains auront pu être sauvés, malheureusement une petite minorité. En 2009, le ministère de l'Immigration a procédé à l'expulsion de 29 000 personnes, 2000 de plus que les « quotas » fixés. Qu'est devenue la France, terre d'asile ?

LE SILENCE DES ESPRITS

Par **Wilfried N'Sondé** - Editions Actes Sud

Clovis Nzila est pris de panique sur le quai de la gare quand il aperçoit un contrôle de police. Il saute dans le premier train et s'assied par hasard en face de Christelle qui ressent l'angoisse de ce jeune africain sans papiers. Elle engage la conversation et l'amène chez elle, une complicité s'installe entre eux. Il pense enfin avoir trouvé le bonheur et lui raconte sa vie passée : enfant des rues, il mendiait au péril de sa vie. Plus tard, engagé dans les « forces vives de la nation » (il recevait trois repas par jour), il se distingue par son zèle à humilier les opposants, dans un pays où la chute du mur ne sera pas une bonne nouvelle pour lui. Il constate que, depuis sa sœur jumelle Marceline, personne ne lui avait jamais témoigné autant de tendresse que Christelle. Le bonheur est peut-être à portée de mains. Malheureusement, il ne tardera pas à être contrôlé et embarqué, sans pouvoir prévenir Christelle de ce qui lui arrive. Il réalise alors qu'il s'était plongé dans un mirage.

OMERTA DANS LA POLICE – Abus de pouvoir, homophobie, racisme, sexisme

Par **Sihem Souid**, en collaboration avec **Jean-Marie Montali** - Editions Le Cherche Midi

Sihem Souid est une Française d'origine maghrébine. Elle réalise un rêve en entrant dans la police qu'elle admire, une vocation tenace. Son livre commence par le viol dont elle sera victime. Au début, ses collègues lui témoignent de la compassion mais rapidement le ton change. On lui conseille de retirer sa plainte. Affectée à la police des frontières à Orly, elle entend toute la journée des mots qui la blessent à cause de ses origines : voici l'aviation des « melons », des « crouilles », des « bicots », des « bougnoules ». Jusque-là, elle n'avait jamais subi le racisme, mais on commence à lui faire sentir sa différence et, de jour en jour, le harcèlement va s'accroître, on multiplie les brimades, les mesures vexatoires, etc. Elle observe aussi l'acharnement dont sont victimes ses collègues homosexuelles. Elle dénonce les faits dont elle est témoin et ce sera le début des vrais ennuis. Elle sent que sa carrière est menacée mais elle ne revient pas sur ses propos. La description qu'elle fait de la hiérarchie de la police, qui n'hésite pas à user de menaces pour « arranger » la vérité est édifiante et nous interpelle.

PURULENCE

Par **Amoreena Winkler** - Editions Ego comme X

L'auteur traduit toute l'horreur réservée aux enfants d'adeptes de la secte proxénète où elle est née, à Rome, dite « La famille » ou « Les enfants de Dieu ». Le principe constant de cette secte est la destruction de l'identité. Il est interdit de dire « moi je » car c'est l'égo qui parle alors que dans la « La famille » c'est le seigneur qui doit briller, explique sa mère à l'enfant de quatre ans. Celui qui exige qu'elle l'appelle « papa » (à force de coups et de brimades) « n'est pas son vrai papa ». A quatre ans, il la livrera à la pédophilie. Il sera l'initiateur de sa « formation » alors que sa mère se prostitue pour ramener l'argent nécessaire aux besoins du couple. On démantège souvent pour ne pas attirer l'attention mais on retrouve toujours des membres de la secte. C'est à l'occasion d'un bref séjour dans une école publique qu'elle se rendra compte que les autres enfants ne sont pas initiés aux pratiques qu'on lui a inculquées. Elle s'interroge mais quitte cette école trop vite pour réaliser complètement ce qui lui est imposé. A la suite de cette coupure et pour la remettre sur le « droit chemin », la secte lui fera faire un stage dans « La famille ». A 17 ans, elle quittera la secte et essaiera de se reconstruire.

CONFESSIONS D'UN SARKOZYSTE REPENTI – Manipulations, mensonges et autres trahisons

Par **Amine Bénéalia-Brouch** - Editions Jean Claude Gawsewitch

L'auteur était un ardent admirateur de Nicolas Sarkozy. Son père est algérien, mais lui n'a pas de rapport particulier avec l'Islam. Il parle de son enfance et du rôle bienfaisant de son beau-père, qu'il estime beaucoup. Après avoir longuement réfléchi, il adhère à l'UMP et raconte la vie d'un jeune militant. Malheureusement pour lui, en septembre 2009, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux tient des propos racistes en sa présence. Pour justifier son dérapage, Hortefeux assurera que ses propos concernaient... les Auvergnats. Pourtant c'est pendant une discussion au sujet des Arabes que cette phrase est prononcée par le ministre : « Il en faut toujours un. Quand il y en a un ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ». Amine, blessé, encaisse et, par peur des représailles, il soutiendra d'abord la fable des « Auvergnats » mais, poursuivi par ces propos, il prend conscience de l'affront qui lui a été fait. C'est alors que les pressions commencent : allusions à un « arrangement » avec la vérité, menaces. Il a peur mais il aura le courage de mettre fin à cette situation insupportable pour retrouver son honneur. Il quitte l'UMP et rétablit la vérité. Ce livre en témoigne.

NE M'APPELEZ PLUS PÈRE

Par **Alain Chapellier** - Editions First Document

Il s'agit de l'itinéraire d'un prêtre qui a exercé plusieurs ministères pendant trente ans. Adolescent, il avait un grand désir de croire mais tous les copains n'étaient pas calotins, ils se moquaient de lui. Pendant ces trente ans, il a souvent pensé que s'il n'avait pas renié sa foi à ce moment-là, c'est qu'il était appelé au sacerdoce et, pourtant, trente années de ministère l'ont petit à petit détourné de la voie qu'il avait choisie ; pendant cette période il s'est demandé « qu'est-ce que je fais là ? » jusqu'à la dépression « dont on guérit » et dont il s'est sorti. C'est le jour où il a rencontré un vieux prêtre à la retraite qui n'a parlé que de lui que le déclin s'est produit et qu'il a compris, après leur conversation, « que jamais, au grand jamais, il ne voudrait finir sa vie en étant, comme ce prêtre, sincèrement persuadé d'avoir « donné sa vie » au Christ » et uniquement préoccupé de « sa petite fin de vie ». Alain Chapellier n'en reconnaît pas moins que son expérience du clergé a été captivante et passionnante. Sa quête a duré 30 ans mais aujourd'hui il estime que le langage de l'Eglise est de plus en plus déconnecté des réalités humaines et que son itinéraire personnel le rend inapte à correspondre à ce que l'Eglise attend d'un prêtre, d'où son livre et le titre : **Ne m'appellez plus père**.

SÉLECTION D'APRÈS-DEMAIN



Livres

MES ÉTOILES NOIRES - De Lucy à Barack Obama

par Lilian Thuram - Lauréat du Prix Seligmann contre le racisme 2010

Editions Philippe Rey - 399 pages

Lilian Thuram est d'origine guadeloupéenne. Footballeur prestigieux (Champion du monde en 1998, Champion d'Europe en 2000, Vice-champion du monde en 2006), il détient le record de sélections en équipe de France masculine.

Il a éprouvé un choc lorsque, pour la première fois, on a parlé de l'esclavage à l'école. Il était le seul noir dans sa classe, il s'est senti estampillé, marqué au fer et bien seul dans cette classe qu'il a regardée autrement. Le temps a passé. Il a eu la chance de rencontrer des personnes qui lui ont donné les clés pour comprendre l'Histoire.

Il connaissait des « *étoiles blanches* » qu'il a admirées et il a découvert des figures de l'humanité autres que celles présentées dans les manuels scolaires, en particulier des « *étoiles noires* ». Il a compris que l'esclavage n'était pas une confrontation entre blancs et noirs, mais un système économique, une activité organisée, un commerce d'êtres humains soigneusement planifié.

C'est l'origine de ce livre passionnant. Les portraits des femmes et des hommes qu'il décrit, portent témoignage à la fois des souffrances que les noirs ont subies mais aussi de leur courage ; tous ceux dont on ne parle jamais, les hommes et les femmes de l'ombre, qui, pourtant, ont marqué leur période et ont participé à la libération du peuple noir, plus de 40 célébrités qui ont subi les affronts et qui ont relevé la tête, souvent au péril de leur vie.

Nous ne pourrions ici en citer que quelques-uns : l'orgueilleuse Anne Zingha

(1584-1664), reine d'Angola qui résiste courageusement à l'envahisseur portugais ; Toussaint Louverture, figure emblématique de la lutte contre l'esclavage ; Jean-Jacques Dessalines, le libérateur d'Haïti ; les Champions du monde de boxe Battling Siki (1897-1925), Mohammed Ali, né en 1942 ; Rosa Louise McCauley Parks, devenue célèbre parce qu'elle refusa de céder sa place à un blanc dans l'autobus - il fallait du courage pour oser ; les scientifiques, inventeurs, chercheurs, trop nombreux pour que nous puissions les citer ici mais leur liste figure dans le livre (pages 223 à 230).

Il y a aussi ceux que nous nous honorons de connaître : le poète et homme politique Aimé Césaire sur le front de la négritude ; Léopold Sédar Senghor, celui qui, par sa poésie, ses pièces de théâtre, ses pamphlets, ses lettres ouvertes et ses discours, a défendu avec le plus de force, dans un combat sans limite, non seulement l'homme noir, mais aussi la dignité de l'homme ; celui qui a changé le monde et qui a transformé le rêve en réalité au péril de sa vie, Martin Luther King ; ceux qui ont perdu leur liberté, tel Nelson Mandela - pendant 28 années - et enfin l'étoile noire de l'espoir, Barack Hussein Obama ; avec tous les autres, connus ou inconnus, qui suscitent l'admiration de tous.

Nous ajouterons à ces noms prestigieux celui de Lilian Thuram, à l'origine de la Fondation Lilian Thuram - Éducation contre le racisme. Il va régulièrement dans les écoles pour parler du racisme, il discute avec les enfants, leur pose

des questions et est souvent surpris par leurs réponses. Il estime qu'il est aberrant que les enfants ne sachent pas qu'il n'y a qu'une seule espèce d'homme, l'« *homo sapiens* ». Pour eux, il y a quatre races : la blanche, la noire, la jaune, la rouge. Cette réponse est, selon l'auteur, la base du racisme.

Denise JUMONTIER

Appel pour une République multiculturelle et postraciale suivi des 100 propositions publicitaires (avec la collaboration de Respect Mag, édité par Presscode pour SOS IA).

Cet ouvrage initié par Lilian Thuram, François Durpaire, Rockhaya Diallo, Marc Cheb Sun et Pascal Blanchard témoignerait, s'il en était encore besoin, de la lutte de Lilian Thuram contre le racisme. Le livre nous conduit aux véritables questions : est-il nécessaire d'être noir pour combattre la discrimination raciale ? Faut-il souffrir soi-même de discrimination sexuelle pour partager le combat féministe ? Qu'est-ce qu'être français ? C'est le désir de vivre ensemble, dans nos identités mêlées, sans devoir renier une partie de nous-mêmes. Cette vision acceptée par tous nous permettra de nous engager efficacement, ensemble, contre les inégalités sociales et territoriales, les blocages structurels en matière de parité, les inégalités d'accès à la culture, les déséquilibres écologiques et pour le rééquilibrage des richesses Nord-Sud dans une économie mondialisée. A lire et à faire lire.

Journal trimestriel de documentation politique

**Après-
demain**

Organe
de la Fondation Seligmann

Dans chaque numéro : le dossier facile à classer, méthodique et objectif d'un sujet actuel, politique, économique ou social, conçu pour aider ceux qui veulent comprendre les problèmes contemporains (bibliothèques - services de documentation) et ceux qui ont la charge de les expliquer : enseignants, éducateurs, syndicalistes, animateurs de groupes...

Après-demain n'est pas vendu dans les kiosques, mais seulement dans quelques librairies, il faut le commander ou s'abonner. Les numéros déjà parus et non épuisés sont encore en vente. Retrouvez-les, avec les collections reliées des numéros par année, sur le site www.fondation-seligmann.org

Numéros parus en 2009

- N° 9 (NF)** Le rôle des parents - responsables, démissionnaires, dépassés ?
N° 10 (NF) L'alcoolisme : un fléau évitable
N° 11 (NF) Se loger, un privilège
N° 12 (NF) La santé publique : enjeux, évolutions, solutions

Numéros parus en 2010

- N° 13 (NF)** Après nous... Quel monde ? Quelle société ?
N° 14 (NF) Le service civique
N° 15 (NF) La Justice aujourd'hui
N° 16 (NF) Répression - Prévention. Bilan des politiques de sécurité

Numéros parus en 2011

- N° 17 (NF)** La République en danger

Bon de commande page 32

Achetez les collections reliées de nos numéros

(Numéros parus avant 2007)

Collections Nouvelle Formule (NF)

2004 Lobbying, communication d'influence et démocratie
Les frontières de l'Europe
Démocratiser la mondialisation
Communication et citoyenneté
La réforme de l'assurance-maladie
Une France sécuritaire ?

2005 Les discriminations
Travail et droits de l'homme
Immigration et idées reçues
Développement durable : stratégie et communication

2006 Francophonie et diversité culturelle
Euro-méditerranée : enjeux et défis
Europe : sociale, civique, solidaire

2007 • Le statut des femmes dans le monde N°s 1, 2 et 3
• L'identité française

et

2008 • La formation du citoyen
• France 2008, terre inhospitalière
• La loi, génératrice d'égalité et d'inégalités
• France, terre inégalitaire. Droits à défendre, droits à conquérir

2009 • Le rôle des parents - responsables, démissionnaires, dépassés ?
• L'alcoolisme : un fléau évitable
• Se loger, un privilège
• La santé publique : enjeux, évolutions, solutions

et

2010 • Après nous... Quel monde ? Quelle société ?
• Le service civique
• La justice aujourd'hui
• Répression - Prévention. Bilan des politiques de sécurité

Les collections 1970 - 1971 - 1975 - 1976 - 1979 - 1980 - 1984 - 1989 - 1993 - 1994 sont épuisées

Abonnement annuel ordinaire* : 34 € • Étudiants, syndicalistes et groupés (5 et plus) : 26 €
• Encouragement 54 € • Étranger 51 €

Prix du numéro* : France : 9 €. Étranger : 11 €

Collections reliées des numéros par année avant 2007 au tarif de 34 €

Collections reliées des années 2007-2008 et 2009-2010 au tarif de 60 €

Paiement par chèque bancaire ou par virement à l'ordre de :
Fondation Seligmann - Journal Après-demain
Organe de la Fondation Seligmann - BP 458-07 - 75327 Paris Cedex 07
Siret 493 754 246 00012 - APE 9499 Z

Paiement en ligne sur le site de la Fondation Seligmann
www.fondation-seligmann.org

* Remise libraire : 10% - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)